



**Rapport de fin  
de parcours de la  
stratégie nationale  
de lutte contre la  
corruption  
2019-22**



**Rapport de fin de parcours de la stratégie  
nationale de lutte contre la corruption  
2019-22**



# Table des matières

|                                                                                                                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction.....                                                                                                                                                                                  | 10        |
| Résumé exécutif .....                                                                                                                                                                              | 12        |
| Méthodologie de mesure: .....                                                                                                                                                                      | 22        |
| <b>Premier objectif: Former un corps administratif compétent et efficace.....</b>                                                                                                                  | <b>24</b> |
| Première procédure : Opérationnaliser les principes régissant le fonctionnement du corps administratif de l'Etat .....                                                                             | 24        |
| Deuxième procédure : Elaborer un plan de formation pour les agents publics conformément aux exigences de l'évolution.....                                                                          | 25        |
| Troisième procédure : Opérationnaliser un système exécutif de vérification et de contrôle interne. ....                                                                                            | 25        |
| Quatrième procédure : Actualiser la base de données des institutions et des organes gouvernementaux, relative aux actifs et aux agents publics. ....                                               | 26        |
| Cinquième procédure : Moderniser l'infrastructure des organes du corps administratif de l'Etat, en fonction d'un plan définissant les priorités de l'évolution .....                               | 27        |
| Sixième procédure : Activer le système des prix d'excellence en matière de performance gouvernementale.....                                                                                        | 27        |
| Septième procédure : Evoluer les barèmes des salaires et les lier à un système développé d'évaluation de la performance. ....                                                                      | 28        |
| Huitième procédure : Opérationnaliser des mécanismes garantissant d'éviter le conflit d'intérêts au sein des organes gouvernementaux.....                                                          | 28        |
| Neuvième procédure : Mettre en place un système unifié permettant de mesurer la satisfaction des usagers du service public prêté par le corps administratif. ....                                  | 29        |
| Dixième procédure : Opérationnaliser le système d'interconnexion mécanique entre les unités comptables. ....                                                                                       | 29        |
| <b>Deuxième objectif : Prêter des services publics de haute qualité.....</b>                                                                                                                       | <b>30</b> |
| Première procédure : Finaliser la base de données nationale et intégrée, pour interconnecter électroniquement tous les organes du corps administratif de l'Etat. ....                              | 30        |
| Deuxième procédure : Opérationnaliser le système de paiement et de signature électronique afin de simplifier les procédures au profit des citoyens et de limiter les paiements non-officiels. .... | 31        |
| Troisième procédure : Opérationnaliser l'échange électronique des informations entre                                                                                                               |           |

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| les organes gouvernementaux. ....                                                                                                                                                                                                                                        | 31        |
| Quatrième procédure : Simplifier les procédures administratives et mécaniser les services publics en les prêtant via plusieurs moyens. ....                                                                                                                              | 32        |
| Cinquième procédure : Poursuivre la création des centres technologiques dans tous les gouvernorats, en y annexant tous les services publics, et adopter toutes les procédures juridiques, réglementaires et administratives nécessaires à leur opérationnalisation. .... | 32        |
| Sixième procédure : Finaliser et publier les indicateurs des services gouvernementaux. ....                                                                                                                                                                              | 33        |
| Septième procédure : Moderniser le système d'évaluation de la performance des instances administratives prêtant des services publics .....                                                                                                                               | 33        |
| <b>Troisième objectif : Opérationnaliser les mécanismes de transparence et d'intégrité au sein des organes gouvernementaux. ....</b>                                                                                                                                     | <b>36</b> |
| Première procédure : Opérationnaliser les codes de conduite des fonctionnaires dans tous les organes du corps administratif de l'Etat. ....                                                                                                                              | 36        |
| Deuxième procédure : Rendre accessibles les données et les informations sur les stratégies et les plans du corps administratif de l'Etat, sans porter atteinte à la sécurité nationale.....                                                                              | 37        |
| Troisième procédure : Rendre accessibles les rapports des instances de contrôle conformément à la constitution de 2014 et aux lois y afférentes.....                                                                                                                     | 37        |
| Quatrième procédure : Continuer à publier le budget du citoyen, y compris les dépenses, les revenus et les nouvelles tendances importantes. ....                                                                                                                         | 37        |
| Cinquième procédure : Créer et mettre à jour les sites électroniques propres aux organes gouvernementaux.....                                                                                                                                                            | 38        |
| Sixième procédure : Opérationnaliser le système des hot-lines et développer le système des plaintes en matière de lutte contre la corruption.....                                                                                                                        | 38        |
| Septième procédure : Publier le plan des achats gouvernementaux.....                                                                                                                                                                                                     | 39        |
| Huitième procédure : Publier des rapports sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie. ....                                                                                                                                               | 39        |
| <b>Quatrième objectif : Développer la structure législative appuyant la lutte contre la corruption :.....</b>                                                                                                                                                            | <b>42</b> |
| Première procédure : Moderniser la structure législative du corps administratif de l'Etat pour garantir la qualité de sa performance. ....                                                                                                                               | 42        |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                          |           |                                                                                                                                                                                                                                                     |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Deuxième procédure : Mettre à jour les législations et les règlements des fonds et des comptes spéciaux pour assurer la transparence et la redevabilité .....                                                                                                                            | 43        | des organes de contrôle. ....                                                                                                                                                                                                                       | 55        |
| Troisième procédure : Mettre à jour les législations réglementant l'action des organes concernés par la lutte contre la corruption pour garantir l'indépendance et la transparence en la matière. ....                                                                                   | 43        | Cinquième procédure : Elaborer des plans sur la gestion des risques de la corruption, dans tous les organismes d'application de la loi. ....                                                                                                        | 56        |
| Quatrième procédure : Promulguer des lois (protection des témoins, des dénonciateurs, des victimes et des experts, loi sur la coopération internationale dans les questions pénales, loi sur la liberté de l'accès aux informations et de leur communication) .....                      | 44        | Sixième procédure : Moderniser les indicateurs nationaux relatifs à la perception de la corruption, pour devenir une source alimentant les priorités de la lutte contre la corruption. ....                                                         | 56        |
| Cinquième procédure : Etudier la mécanisation des déclarations de patrimoine et promulguer la législation connexe .....                                                                                                                                                                  | 44        | Septième procédure : Mener des recherches et des études dans les domaines de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. ....                                                                                                               | 57        |
| Sixième procédure : Opérationnaliser la loi sur le conflit d'intérêts. ....                                                                                                                                                                                                              | 45        | <b>Septième objectif : Accroître la conscience sociale quant à l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption : .....</b>                                                                                                        | <b>58</b> |
| Septième procédure : Modifier et mettre à jour les législations relatives à la lutte contre la corruption, dont : (modification du code des procédures pénales, code des plaidoiries), dans le but de faciliter les procédures et assurer le principe de la célérité de la justice. .... | 45        | Première procédure : Développer des programmes de sensibilisation aux risques liés à la corruption, et au rôle du citoyen dans la lutte contre ce fléau.....                                                                                        | 58        |
| <b>Cinquième objectif : Moderniser les procédures judiciaires pour assurer la célérité de la justice.....</b>                                                                                                                                                                            | <b>48</b> | Deuxième procédure : Mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les écoles et les universités.....                                                                                                     | 60        |
| Première procédure : Moderniser l'infrastructure du système judiciaire. ....                                                                                                                                                                                                             | 48        | Troisième procédure : Faire inclure les valeurs de transparence et d'intégrité aux programmes scolaires. ....                                                                                                                                       | 61        |
| Deuxième procédure : Moderniser la structure des technologies de l'information et mécaniser le système judiciaire. ....                                                                                                                                                                  | 49        | Quatrième procédure : Opérationnaliser la charte déontologique de l'étudiant universitaire.....                                                                                                                                                     | 62        |
| Troisième procédure : Utiliser des applications mobiles pour prêter les services judiciaires .....                                                                                                                                                                                       | 50        | Cinquième procédure : Elaborer une charte déontologique pour les membres du corps enseignant. ....                                                                                                                                                  | 62        |
| Quatrième procédure : Renforcer les capacités des membres et des fonctionnaires du corps judiciaire.....                                                                                                                                                                                 | 51        | Sixième procédure : Faire acquérir aux médias et aux journalistes les connaissances relatives à la prévention et la lutte contre la corruption.....                                                                                                 | 62        |
| <b>Sixième objectif : Renforcer les organismes d'application de la loi pour prévenir et lutter contre la corruption. ....</b>                                                                                                                                                            | <b>54</b> | Septième procédure : Opérationnaliser le rôle de l'Académie nationale de lutte contre la corruption, afin de répandre les valeurs d'intégrité et de transparence. ....                                                                              | 63        |
| Première procédure : Poursuivre la modernisation des structures des organes de contrôle .....                                                                                                                                                                                            | 54        | Huitième procédure : Opérationnaliser le rôle des institutions religieuses, consistant à accroître la conscience quant aux risques de la corruption et ses effets négatifs. ....                                                                    | 64        |
| Deuxième procédure : Conclure des conventions entre les organes de contrôle afin d'opérationnaliser l'échange des informations.....                                                                                                                                                      | 54        | Neuvième procédure : Inciter les instances académiques et les centres de recherche à mener des études spécialisées dans les domaines liés à la lutte contre la corruption, et à étudier les expériences internationales et régionales réussies..... | 64        |
| Troisième procédure : Moderniser l'infrastructure informatique des organes de contrôle .....                                                                                                                                                                                             | 55        | <b>Huitième objectif : Activer la coopération internationale et régionale en matière de prévention et de lutte contre la corruption : .....</b>                                                                                                     | <b>66</b> |
| Quatrième procédure : Développer les compétences et les capacités des fonctionnaires                                                                                                                                                                                                     |           | Première procédure : Développer la coopération régionale et internationale dans le domaine de la lutte contre la corruption et la restitution des actifs. ....                                                                                      | 66        |



Deuxième procédure : Organiser des stages de formation et des conférences pour échanger les expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues régionaux et internationaux. .... 67

Troisième procédure : Conclure des mémorandums d'entente entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues régionaux et internationaux et opérationnaliser les mémorandums déjà existants. .... 69

Quatrième et cinquième procédures : Prendre part aux événements régionaux et internationaux relatifs à la prévention et la lutte contre la corruption et Echanger les expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues, en ce qui concerne l'exécution des objectifs de l'exécution des objectifs de la convention internationale et régionale sur la lutte contre la corruption. .... 71

Sixième procédure : Etudier l'adhésion des organismes d'application de la loi à certains groupements internationaux et régionaux concernés par la lutte contre la corruption, la restitution des actifs et le blanchiment des fonds. .... 72

**Neuvième objectif : Impliquer les organisations de la société civile et le secteur privé dans la prévention et la lutte contre la corruption. .... 74**

Première procédure : Opérationnaliser les codes de conduite du secteur privé et de la société civile. .... 74

Deuxième procédure : Renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile dans les domaines de prévention et de lutte contre la corruption .... 75

Troisième procédure : Lancer des initiatives pour lutter contre la corruption en coopération avec le secteur privé et la société civile .... 75

Quatrième procédure : Faciliter l'accès des organisations de la société civile et du secteur privé aux informations disponibles, sans porter atteinte à la sécurité nationale ou l'intérêt commun. .... 76

## Table des annexes

Annexe (1) Structures organisationnelles mises à jour. .... 25

Annexe (2) Entités gouvernementales ayant mis en place une unité de contrôle interne. .... 26

Annexe (3) Bases de données dans le système d'infrastructure d'information de l'Etat égyptien. .... 30

Annexe (4) Services numériques de l'Egypte..... 31

Annexe (5) Entités qui ont été reliées au système G2G ..... 31

Annexe (6) Services qui ont été automatisés ..... 32

Annexe (7) Centres de technologie. .... 32

Annexe (8) sites web des ministères, gouvernorats et universités..... 37

Annexe (9) : Lois anti-corruption émises au cours des années de la stratégie..... 46

Annexe (10) Mécanisation des systèmes de travail dans les autorités judiciaires ..... 50

Annexe (11) Services judiciaires électroniques ..... 51

Annexe (12) Les études publiés par le Centre de recherche et d'études de l'Académie nationale de lutte contre la corruption. .... 57

Annexe (13) des thèses de maîtrise et de doctorat relatives à la lutte contre la corruption, approuvées au cours des années de la stratégie..... 64

Annexe (14) Participation à des événements régionaux et internationaux de lutte contre la corruption. .... 72

Annexe (15) Activités pour renforcer les capacités de la société civile et du secteur privé dans la prévention et la lutte contre la corruption. .... 75

## Introduction.

La trajectoire stratégique égyptienne dans le domaine de la lutte contre la corruption a débuté le 9 décembre 2014 avec le lancement de la première phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2014-2018, qui a entraîné un changement important dans la coordination des politiques de lutte contre la corruption au sein de l'Etat égyptien. Avant 2014, il existait différents plans adoptés par les organismes spécialisés dans le domaine de l'application de la loi sur la lutte contre la corruption, mais sans la coordination stratégique qui existe depuis le lancement de la première phase de la stratégie. Dans la continuité de cette approche, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption le 9 décembre 2018, le Président de la République a lancé la deuxième phase de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022. Nous assistons aujourd'hui à la fin d'une deuxième phase de la stratégie dans laquelle nous avons réalisé de nombreux acquis et surmonté les difficultés rencontrées. Une phase au cours de laquelle nous avons beaucoup appris en essayant de relever les différents défis rencontrés lors de la mise en œuvre.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption est essentiellement un engagement national, car l'article 218 de la Constitution égyptienne stipule l'engagement de l'Etat à lutter contre la corruption et l'engagement des organes et

organismes de réglementation compétents à coordonner entre eux en matière de lutte contre la corruption. L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption en partenariat avec d'autres organes et agences compétents dans la mise en œuvre par l'Egypte de la stratégie nationale de lutte contre la corruption constituent, en même temps, une application du texte de l'article 5 de la Convention des Nations unies contre la corruption, qui incite les États parties à la convention à élaborer et mettre en œuvre des politiques coordonnées de lutte contre la corruption qui renforcent la participation de la société et incarnent les principes de l'État de droit, de la bonne gestion des affaires et des biens publics, de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité.

De nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont participé à la mise en œuvre de la première et deuxième phase de cette stratégie. Les trois pouvoirs de l'Etat, exécutif, législatif et judiciaire, l'ont suivie avec intérêt et se sont engagés à publier les rapports de suivi de la mise en œuvre à l'opinion publique, pour devenir un témoignage des progrès réalisés dans ce processus, une vigie et un garant de la poursuite des acquis. Ces rapports sont rédigés en anglais et en français afin d'informer un plus grand nombre de pays amis et d'institutions internationales sur les mesures de mises en œuvre pour lutter contre

la corruption. Au cours de la deuxième phase de la stratégie 2019-2022, des indicateurs de performance quantitatifs ont été élaborés et nous ont permis de déterminer des taux de mise en œuvre précis de chacune des procédures stratégiques. Cet état de choses, nous a permis de recenser les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre, d'améliorer et de développer les politiques de lutte contre la corruption de manière plus précise et plus objective.

Le sous-comité national de coordination pour la prévention et la lutte contre la corruption, dirigé par le président de l'Autorité de contrôle administratif, est spécialisé dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. La mise en œuvre optimale des différents points de la stratégie et l'approche participative appliquée au cours des quatre années ont permis de réaliser environ 86% de l'objectif de la deuxième phase, réalisée malgré les difficultés auxquelles le processus a été confronté au cours de la deuxième année en raison de la propagation de la pandémie de Covid 19.

Huit ans après le début de la trajectoire stratégique égyptienne dans le domaine de la lutte contre la corruption, nous avons acquis plus d'expérience et sommes mieux à même de connaître les problèmes d'intégrité en Égypte. La société a, en outre, pris conscience de la gravité de la corruption

et de l'importance de la combattre. Dans ce contexte, depuis le début de l'année 2022, le Comité national pour la prévention et la lutte contre la corruption prépare la troisième phase de la stratégie 2023-2030, qui s'étendra cette fois sur une période de 8 ans, pour suivre le rythme de la vision 2030 de l'Égypte.

# Résumé exécutif.

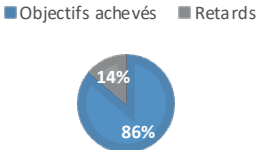
L'État égyptien a tenu à prévenir et à combattre la corruption, en application des droits constitutionnels, en plus de sa conviction de l'importance de la lutte contre la corruption dans la promotion du développement économique et social. La mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022 a été confrontée à des défis sans précédent, non seulement en Égypte mais dans le monde entier.

La crise de la pandémie de Corona et ses graves répercussions sociales et économiques ont représenté à la fois un défi et une opportunité. Elle a représenté un défi en termes d'allocation des ressources et de suivi des changements successifs ; mais elle a représenté une opportunité

en termes d'accélération de la mise en œuvre des projets de transformation numérique, dont l'Égypte a bénéficié au cours des années de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022.

En outre, le monde continue à faire face aux impacts économiques négatifs de la pandémie de COVID-19, aux tensions politiques, ainsi qu'au fardeau qu'ils représentent pour le gouvernement. Malgré ces défis, l'Égypte a réussi, comme le montre la figure suivante, à atteindre environ 86% des objectifs de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022, contre 14% qui n'ont pas été réalisés

## POURCENTAGES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 2019-2022.

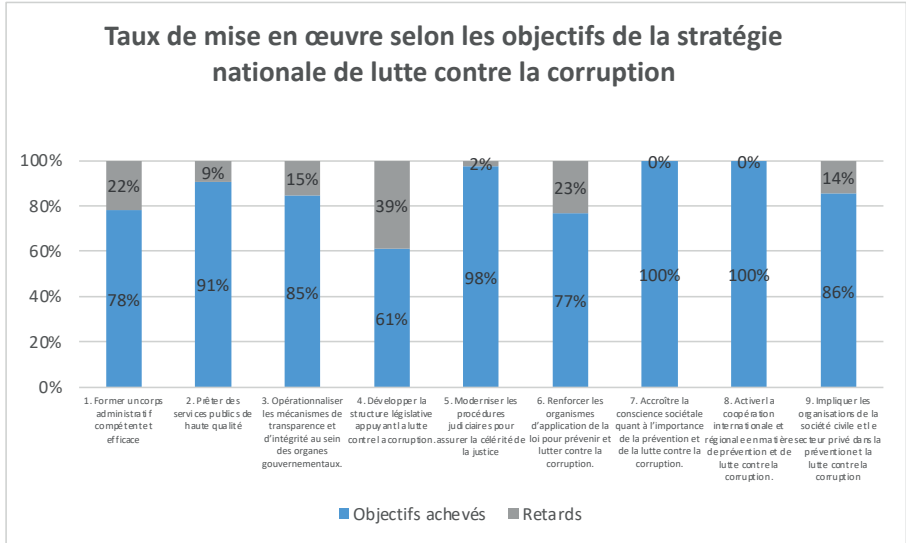


En examinant les taux de mise en œuvre de la stratégie en fonction de chacun de ses neuf objectifs, nous constatons - comme le montre la figure suivante - que les septième et huitième objectifs, qui sont liés à l'augmentation de la sensibilisation de la société à l'importance de la

prévention et de la lutte contre la corruption, et du renforcement de la coopération internationale et régionale dans la prévention et la lutte contre la corruption, ont été pleinement mis en œuvre à hauteur de 100% chacun. Le quatrième objectif, relatif au développement de la structure

législative soutenant la lutte contre la corruption, a enregistré le taux de mise en œuvre le plus faible, soit 61% ; suivi du sixième objectif relatif

au soutien des services répressifs pour prévenir et combattre la corruption, dont le taux de mise en œuvre a atteint 77%.



En examinant le tableau suivant nous constatons que le taux de réussite du premier objectif lié au développement d'un appareil administratif efficace et efficient, qui est celui ayant le plus grand poids relatif parmi les neuf objectifs, a atteint 78,1%. Par contre, le taux de réussite du cinquième objectif lié à la modernisation des

procédures judiciaires pour parvenir à une justice rapide, est celui qui a le moindre poids parmi les neuf objectifs, a atteint environ 98 %. En général, le taux de réalisation des objectifs de la stratégie nationale de lutte contre la corruption était d'environ de 86%.

| Objectif  | Poids relatif de l'objectif | Les pourcentages atteints par la stratégie au cours des quatre années 2019-2022 | taux de réussite |
|-----------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Premier   | 16%                         | 12.504%                                                                         | 78.149%          |
| Deuxième  | 11%                         | 9.97%                                                                           | 90.636%          |
| Troisième | 13%                         | 11%                                                                             | 84.615%          |
| Quatrième | 11%                         | 6.75%                                                                           | 61.364%          |

| Objectif  | Poids relatif de l'objectif | Les pourcentages atteints par la stratégie au cours des quatre années 2019-2022. | taux de réussite |
|-----------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Cinquième | 6%                          | 5.858 %                                                                          | 97.633%          |
| Sixième   | 11%                         | 8.47%                                                                            | 77%              |
| septième  | 15%                         | 15 %                                                                             | 100%             |
| huitième  | 10%                         | 10%                                                                              | 100%             |
| neuvième  | 7%                          | 6%                                                                               | 85.714%          |
| Total     | 100%                        | 85.552%                                                                          |                  |

En ce qui concerne le premier objectif lié au développement d'un appareil administratif efficace et efficient, nous constatons que les procédures exécutives relatives à cet objectif, dont le nombre atteint (9), ont connu des niveaux de taux d'exécution disparates. Quelques procédures exécutives ont connu un taux d'exécution de 100%, telles que les procédures relatives à l'élaboration d'un plan de formation pour les employés de l'appareil administratif conformément aux exigences du développement, à la mise à jour des bases de données des actifs et des travailleurs dans les unités de l'appareil administratif, à l'établissement de mécanismes visant à garantir l'absence de conflit d'intérêts et à l'application de la liaison mécanisée entre les unités comptables. Par contre, le pourcentage de mise en œuvre de la procédure exécutive liée au taux de satisfaction des citoyens traitant avec les unités de l'appareil administratif a atteint (0%). Cette procédure n'a pas été mise en œuvre en raison du manque de financement nécessaire à la réalisation de l'enquête.

Quant au deuxième objectif consistant à prêter des services publics de haute qualité, il comprend (7) procédures exécutives. Cet objectif a enregistré un taux de mise en œuvre des plus élevés, soit environ 91%. Le taux de mise en œuvre a atteint 100% dans les procédures liées à l'application du système de paiement et de signature électronique, à la promotion de l'échange d'informations entre les organismes gouvernementaux par voie électronique, à la simplification des procédures administratives, à la mécanisation des services publics et à leur fourniture par de multiples canaux, à l'achèvement de la mise en place de centres technologiques dans toute la République et à l'intégration de tous les services et leur prestation aux citoyens dans ces centres. De surcroît, toutes les mesures juridiques, organisationnelles et administratives nécessaires pour l'appliquer ont été prises, et les manuels des services publics ont été achevés et publiés. Par contre, le taux de mise en œuvre a atteint (0%) dans la procédure liée au développement du système d'évaluation des

performances des agences gouvernementales fournissant des services publics, en raison de la présence d'un ensemble de problèmes techniques liés au fonctionnement réel de la plateforme "Évaluez Vos Services".

Le troisième objectif porte sur la mise en œuvre de mécanismes de transparence et d'intégrité dans les unités gouvernementales. Celui-ci a enregistré un taux d'exécution d'environ 85%, quoique (6) sur (8) de ses procédures exécutives aient enregistré un taux d'exécution de 100%. Il s'agit de procédures liées à l'application de codes de conduite pour les employés dans toutes les unités de l'appareil administratif, la poursuite de la publication du budget du citoyen et du budget incluant les dépenses, les recettes et les tendances nouvelles les plus importantes, la création et la mise à jour des sites web des agences gouvernementales, la mise en service du système de ligne d'assistance téléphonique, le développement du système de plaintes concernant la lutte contre la corruption, la publication du plan des marchés publics et la publication de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie. En effet, le taux de mise en œuvre de la procédure de présentation des données et des informations sur les stratégies et les plans de l'appareil administratif de l'État, et celle de la mise à disposition des rapports des autorités de contrôle conformément à la constitution de 2014 et aux lois qui la réglementent, était d'environ 50%.

Quant au quatrième objectif liée au développement de la structure législative soutenant la lutte contre la corruption, celui-ci a obtenu le taux de mise en œuvre le plus faible, soit 61%. En effet, (4) sur (7) de ses procédures exécutives ont enregistré un taux d'exécution de 100%. Il s'agit de procédures liées à la modernisation de la structure législative de l'appareil administratif de l'État afin d'assurer la qualité de sa performance, la mise à jour de la législation et des règlements régissant les fonds et les comptes privés afin d'assurer plus de transparence et de responsabilité, l'étude de la mécanisation des déclarations de divulgation financière et la publication de leur législation, ainsi que la modification et la mise à jour de la législation anti-corruption, notamment la modification du Code de procédure pénale et du Code de plaidoirie, dans le but de faciliter les procédures et de réaliser le principe de la justice rapide. En revanche, le taux de mise en œuvre de deux autres procédures a atteint (0%). Il s'agit de la promulgation de lois sur la protection des témoins, des dénonciateurs, des victimes et des experts, la loi sur la coopération internationale en matière pénale, sur l'accès et la liberté de circulation de l'information et l'application de la loi sur l'interdiction des conflits d'intérêts. Il convient de noter que, bien que les lois susmentionnées n'aient pas été publiées, plusieurs mesures ont été prises dans ce sens.

En ce qui concerne le cinquième objectif relatif à la modernisation des procédures judiciaires afin de parvenir à une justice rapide, il comprend

(4) procédures exécutives, dont 3 sont mises en œuvre à 100%. Il s'agit de procédures liées au développement de l'infrastructure des technologies de communication et d'information, à la mécanisation du système de travail judiciaire, à l'utilisation d'applications intelligentes dans la prestation de services judiciaires et à la formation des capacités des membres et des travailleurs dans le système judiciaire. En revanche, le taux de mise en œuvre de la mesure liée au développement de l'infrastructure du système judiciaire était d'environ 85,8%.

En ce qui concerne le sixième objectif consistant à renforcer les organismes d'application de la loi pour prévenir et lutter contre la corruption, le taux de mise en œuvre a atteint 77%. En effet, (3) sur (7) de ses procédures exécutives ont enregistré un taux d'exécution de 100%. Il s'agit de procédures liées à l'achèvement du développement des structures des organismes de contrôle, à la mise à jour de la structure d'information des organismes de réglementation, à la préparation de recherches et d'études dans les domaines liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption. En revanche, le taux de mise en œuvre de la deuxième procédure relative à la conclusion d'accords entre les organes de régulation pour appliquer l'échange d'informations a atteint 50 % en raison de l'absence de conclusion d'un protocole de coopération entre les organes de régulation et les services répressifs. Le taux de mise en œuvre de la procédure relative à l'élaboration d'indicateurs nationaux de perception de la corruption devant

servir de source de feedback pour les priorités de prévention et de lutte contre la corruption a atteint 75 % du fait de l'absence d'un rapport sur l'indice de perception de la corruption locale pour l'année 2021 en raison des conditions de la pandémie de Covid 19.

Quant au septième objectif portant sur la sensibilisation de la société à l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption, qui comprend 8 mesures exécutives, le taux de mise en œuvre a atteint 100 %. Les procédures exécutives dans le cadre de cet objectif comprennent l'élaboration de programmes de sensibilisation aux dangers de la corruption et au rôle des citoyens dans la lutte contre ce fléau, la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les écoles et les universités, l'incorporation des valeurs d'intégrité et de transparence dans les programmes d'enseignement pré-universitaire, l'application de la charte éthique pour les étudiants universitaires, la préparation d'une charte éthique pour les membres du corps enseignant, et la mise à disposition des professionnels des médias et des journalistes de connaissances sur la prévention et la lutte contre la corruption, le renforcement du rôle de l'Académie nationale de lutte contre la corruption dans la diffusion des valeurs d'intégrité et de transparence, le développement du rôle des institutions religieuses dans la sensibilisation au danger de la corruption et à ses effets négatifs, l'incitation des organismes universitaires et des centres de recherche à mener des études spécialisées dans

les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption et l'étude des expériences internationales et régionales réussies.

Quant au huitième objectif relatif à l'application de la coopération internationale et régionale dans la prévention et la lutte contre la corruption, le taux de mise en œuvre a atteint 100 %. Il inclut (6) mesures exécutives représentées dans le développement de la coopération régionale et internationale dans le domaine de la lutte contre la corruption et du recouvrement des avoirs; la tenue de cours de formation pour l'échange d'expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues régionaux; la conclusion de protocoles d'accord entre les services répressifs et leurs homologues régionaux et internationaux tout en appliquant ceux qui existent; la participation à des événements régionaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption; échanger les expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues en ce qui concerne l'exécution des objectifs de la convention internationale et régionale sur la lutte contre la corruption; et étudier l'adhésion des organismes d'application de la loi à certains groupements internationaux et régionaux concernés par la lutte contre la corruption, la restitution des actifs et le blanchiment des fonds.

Pour ce qui est du neuvième et dernier objectif de la stratégie, relatif à la participation des organisations de la société civile et du secteur privé à la prévention et à la lutte contre la

corruption, il compte (4) mesures exécutives, dont 3 ont été mises en œuvre à 100%. Il s'agit de mesures liées à l'application de codes de conduite pour le secteur privé et la société civile, à la formation des capacités du secteur privé et de la société civile dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption, et à la facilitation de l'accès des organisations de la société civile et du secteur privé aux informations disponibles d'une manière qui n'affecte pas la sécurité nationale ou l'intérêt public. En ce qui concerne la mesure relative au lancement d'initiatives visant à prévenir et à combattre la corruption en coopération avec le secteur privé et la société civile, le taux de mise en œuvre a atteint 50%.

### **Les pratiques réussies les plus marquantes et les défis de la mise en œuvre de la deuxième phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022.**

Premièrement : les pratiques réussies les plus marquantes sont les suivantes :

- Fournir 140 services sur le portail numérique de l'Égypte, qui permettent la collecte et la fourniture de services par voie électronique.
- L'équipement de 120 centres technologiques mobiles pour fournir des services gouvernementaux et les livrer au citoyen sur son lieu de résidence.
- L'Agence centrale de régulation et



d'administration a publié la résolution n° 54 de 2020 concernant les manuels de travail des unités de contrôle interne, et la création d'une unité de contrôle interne dans les structures organisationnelles de 73 institutions gouvernementales.

- L'opérationnalisation du système de gestion des informations financières du gouvernement (GFMIS).
- L'Application du prix égyptien pour l'excellence gouvernementale.
- La publication continue des rapports d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.
- La poursuite de la publication annuelle du plan du citoyen sur le site web du ministère de la planification, qui fournit des informations simplifiées permettant aux non-spécialistes de comprendre les dépenses publiques.
- La publication de la loi n° 146 de 2019 amendant certaines dispositions de la loi sur la création de tribunaux économiques promulguée par la loi n° 120 de 2008, la loi n° 17 de 2020 et la loi n° 154 de 2022 amendant certaines dispositions de la loi contre le blanchiment d'argent, et la loi n° 15 de 2019 amendant certaines dispositions de la loi sur la protection de la concurrence et la prévention des pratiques monopolistiques

promulguée par la loi n° 3 de 2015 et la loi n° 18 de 2019 promulguant une législation réglementant l'utilisation des moyens de paiement électroniques.

- La mise en œuvre du projet de numérisation des déclarations de divulgation financière pour les personnes qui déménagent dans la capitale administrative.
- La signature d'un protocole entre l'Organisation centrale d'audit et le ministère des Communications et des Technologies de l'information dans le but de développer l'infrastructure informatique du dispositif, d'automatiser le cycle de travail et de présenter les rapports au décideur le 8/8/2021.
- Le renouvellement automatique du protocole de coopération signé entre l'Autorité de contrôle administratif et l'Organisation centrale d'audit, qui vise à renforcer l'échange d'informations entre les deux institutions.
- La mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à automatiser le travail judiciaire, telles que le projet de contentieux pénal électronique, qui comprend la mécanisation des tribunaux des délits et des crimes, le projet d'examen du renouvellement de la détention à distance, le projet de contentieux civil électronique et le projet de contentieux à distance dans les tribunaux économiques.
- Le ministère public a préparé une stratégie

de transformation numérique qui comprend la mise en œuvre du programme de justice électronique dans tous les parquets au niveau de la République, le développement du système de pétition électronique, le lancement de services de circulation électronique dans les parquets de la circulation, le développement de bureaux numériques frontaux pour les parquets et la création du département des déclarations et des plaidoiries au sein du bureau technique du procureur général.

- Le lancement du programme de diplôme et de maîtrise universitaire en gouvernance et lutte contre la corruption entre la Faculté d'économie et de sciences politiques de l'Université du Caire et l'Académie nationale de lutte contre la corruption de l'Autorité de contrôle administratif.
- L'Université du Caire, en coopération avec l'Autorité de contrôle administratif et le projet de gouvernance économique, a mis en œuvre un modèle de simulation de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, avec la participation d'étudiants de différentes facultés.
- L'université de Helwan a organisé 3 réunions virtuelles auxquelles ont participé des représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, de l'université de Jordanie, de l'université Martin Luther King

en Allemagne, de l'université de Peshawar au Pakistan, de l'université Cavendish en Ouganda, de l'université américaine du Caire, de l'université de Sanchi en Inde, de l'université du Kosovo, de l'université de Kazan en Russie, de l'université d'Islam Malang en Indonésie, de l'autorité de contrôle administratif en Égypte et de l'autorité nationale libyenne de lutte contre la corruption.

- L'Autorité de contrôle administratif, en tant qu'organe responsable du suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, a adopté un programme complet de sensibilisation et d'éducation à l'importance de la prévention de la corruption par le biais d'interventions spécifiques, dont la participation de l'autorité à la 53e session de la Foire internationale du livre du Caire, pour la première fois, au cours de laquelle elle a présenté et distribué des publications, des recherches et du matériel de sensibilisation à la lutte contre la corruption, en plus de la tenue d'une série de séminaires et de sessions liés à la prévention et à la lutte contre la corruption.
- L'organisation par l'Égypte du premier Forum africain de lutte contre la corruption, et la mise en œuvre de la bourse présidentielle égyptienne à travers la formation de 250 cadres africains spécialisés dans la lutte contre la corruption à l'Académie nationale de lutte contre la corruption au Caire et l'annonce

du renouvellement de la bourse pour 180 stagiaires africains qui seront formés sur trois ans jusqu'en 2025.

- L'élection du président de l'Autorité de contrôle administratif à la présidence de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption lors de la neuvième session de la Conférence de 2021 à 2023.
- L'élection de l'Autorité de contrôle administratif en tant que président de la Fédération des organismes de lutte contre la corruption lors de la cinquième session de l'Assemblée générale, et l'adoption d'un nouveau plan stratégique pour la Fédération à partir de 2022-2025.
- L'élection de la Conseillère / Al-Zahra Ahmed Kamal Khaled, en tant que membre du Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption pour la région de l'Afrique du Nord à partir de 2022-2024.
- Le choix de l'Égypte, représentée par l'Organisation centrale de contrôle, pour diriger le secrétariat technique du groupe de travail de l'INTOSAI sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.
- Le choix de l'Égypte, représentée par l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, pour le groupe de formation et d'assistance technique du Groupe Egmont, ce qui lui permettra

d'acquérir et d'affiner des expériences et de communiquer avec des parties efficaces dans le domaine de la lutte mondiale.

- Le ministère public, par le biais de sa présidence de l'Assemblée des représentants africains et arabes, reliera le réseau judiciaire arabe au réseau judiciaire africain par le biais d'un protocole d'accord bilatéral, puis mettra en place un mécanisme de consultations régionales pour discuter des demandes de coopération judiciaire entre les pays de la région, ainsi que pour surmonter tout obstacle lié au recouvrement des fonds.
- La mise en œuvre par le ministère public de nombreuses demandes de coopération judiciaire reçues de pays européens et arabes concernant des délits de blanchiment d'argent, par la réalisation des demandes envoyées dans le cadre de l'ouverture d'enquêtes pénales pour des délits de blanchiment d'argent.
- Le lancement d'un système électronique d'organisation du travail civil en Égypte, où tous les services fournis par les institutions du travail civil sont numérisés. [www.ngo.eg](http://www.ngo.eg)
- -La mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives locales et internationales visant à la gouvernance du sport et à sa protection contre la corruption, telles que l'organisation par le ministère de la Jeunesse et des Sports de la Conférence internationale contre la corruption en Afrique, l'organisation par

l'Autorité de contrôle administratif, en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le Comité international olympique et la FIFA, d'un atelier visant à protéger le sport contre la corruption, et l'organisation par le ministère de la Planification et du Développement économique, en coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, du Forum sur la gouvernance du sport.

Principaux défis de mise en œuvre :

- Le retard dans la publication de certaines lois (loi sur la protection des dénonciateurs et des témoins - liberté de circulation de l'information - coopération internationale en matière pénale) et la non-application de la loi sur l'interdiction des conflits d'intérêts. Des comités techniques spécialisés ont été formés pour parvenir à la formule optimale pour ces lois.
- L'incapacité de développer un mécanisme efficace d'évaluation des services gouvernementaux par les citoyens.
- Le retard dans la mise en œuvre de certains sondages d'opinion sur la satisfaction des citoyens à l'égard des services gouvernementaux et sur la satisfaction des travailleurs à l'égard de leur environnement de travail.
- Le retard dans la publication d'une loi concernant les amendements proposés à la

loi n° 117 de 1958 réorganisant les poursuites administratives et les tribunaux disciplinaires.

- Le rapport sur l'indice local de perception de la corruption n'a pas été publié en 2021 en raison de la propagation de la pandémie de Covid-19.
- Le nombre modeste d'organisations de la société civile qui ont ajouté l'activité de prévention et de lutte contre la corruption à leurs activités de base.

## Méthodologie de mesure.

Les poids relatifs des neuf objectifs de la stratégie ont été déterminés par le plan de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019-2022, conformément aux procédures exécutives de chacun des objectifs. Parmi tous les objectifs, le poids relatif le plus faible revenait au cinquième objectif et constituait 6% de la stratégie totale, car il ne contenait que (4) procédures opérationnelles.

Les experts ont ensuite déterminé le poids relatif de chacune des différentes procédures exécutives en fonction du nombre d'indicateurs de mesure de la performance destinés à mesurer le niveau de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'impact de la procédure sur la réalisation des objectifs visés. Par exemple, le neuvième objectif contenait 4 procédures exécutives, et deux indicateurs ont été conçus pour mesurer la performance de chacune des trois premières procédures. En effet, le poids de chacune d'entre elles a été déterminé à 2% de la stratégie totale. En revanche, un indicateur a été conçu pour la quatrième procédure, et son poids relatif n'était que de 1% de la stratégie.

Le plan exécutif pour la deuxième phase de la stratégie 2019-2022 comprenait des objectifs à court terme qui devaient être réalisés avant la fin de 2020, à moyen terme qui devaient être réalisés avant la fin de 2021 et à long terme qui devaient être réalisés avant la fin 2022, ainsi que la spécification de ce qui doit être réalisé au cours de la période stratégique, en tenant compte de la mise en œuvre de la plus grande partie de la

stratégie en 2019 et 2020. Cette démarche avait pour but de fournir le temps nécessaire pour étudier les résultats du suivi de la mise en œuvre pour travailler pendant les années 2021-2022 sur le développement de la troisième phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030. Ainsi le plan a ciblé pendant la première année un certain nombre de mesures dont le poids relatif total était de 39% de la stratégie totale, de 32,06% pendant la deuxième année, de 16,96% pendant la troisième année et de 11,98% pendant la quatrième année.

En raison de la difficulté de disposer de coordinateurs pour faire le suivi de la mise en œuvre de la stratégie dans toutes les institutions de l'État égyptien, on a estimé à 84 le nombre de coordinateurs chargés du suivi dans tous les ministères, gouvernorats et universités, en plus de 20 coordinateurs chargés du suivi des dispositions pour les forces de l'ordre, les institutions religieuses, les autres institutions de la société civile et le secteur privé. Les coordinateurs des différentes agences se sont engagés à envoyer des rapports trimestriels de suivi de la mise en œuvre de la stratégie au secrétariat technique du Comité national de coordination pour la prévention et la lutte contre la corruption au sein de l'Autorité de contrôle administratif.

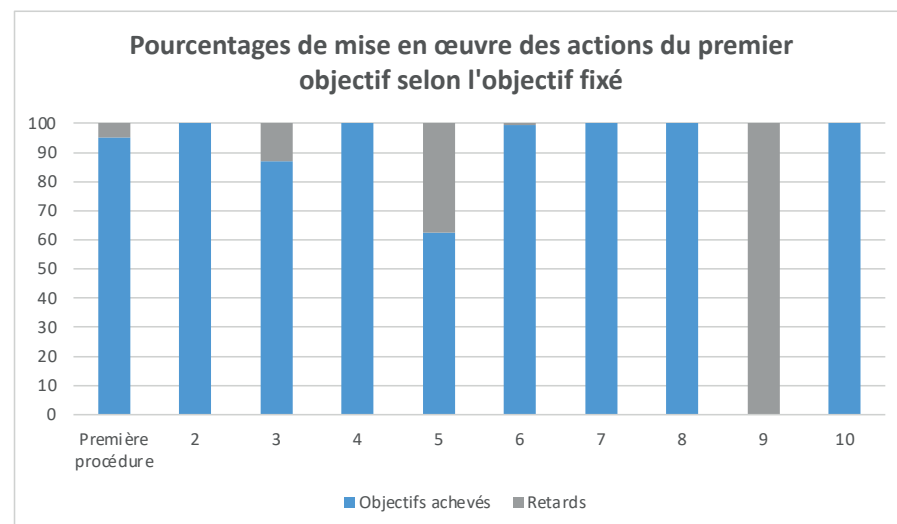
Ces rapports ont été préparés et rédigés selon un guide d'orientation élaboré pour standardiser la méthode d'établissement des rapports et faciliter la tâche de préparation des rapports de suivi de la stratégie dans son ensemble.



## Premier objectif: Former un corps administratif compétent et efficace.

La mise en œuvre des actions ciblées du premier objectif représente 16% de la stratégie. 12,504% de la stratégie ont été mis en œuvre avec un taux de réussite de

78,149%. Vous trouverez ci-dessous une explication de ce qui a été réalisé du premier objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure: Opérationnaliser les principes régissant le fonctionnement du corps administratif de l'Etat :

1- La première partie de la procédure visait à appliquer les principes régissant l'action de l'appareil administratif, à travers leur publication pour qu'ils soient connus par tous les citoyens, en vue de réaliser les principes de transparence. La décision du

ministre de la planification n° 122 de 2015 concernant les normes et les mécanismes de développement organisationnel des unités de l'appareil administratif de l'Etat a été publiée sur plusieurs sites. En outre, des discussions ont été organisées sur ces principes directeurs en présence de représentants des autorités administratives, ce qui représente un taux de réalisation de 100% de l'objectif dans la première partie de la procédure,

représentant (0,8%) de la stratégie.

2- La deuxième partie de la procédure visait le développement des structures organisationnelles dans les unités de l'appareil administratif de l'Etat avec un nombre de (84) entités (ministères / gouvernorats / universités) par l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration au cours des années de la stratégie. Un nombre de 76 structures ont été développées avec un taux de réussite de 90,48%, ce qui représente un taux de (0,7238%) en matière d'application de la stratégie.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la première procédure est de 95,238% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente un pourcentage de (1,52%) de la stratégie totale.

Annexe (1) Structures organisationnelles mises à jour.

### Deuxième procédure : Elaborer un plan de formation pour les agents publics conformément aux exigences de l'évolution.

1- L'objectif était de développer des plans de formation pour augmenter l'efficacité des travailleurs de l'appareil administratif de l'Etat pour un nombre de (84) organismes au niveau de la République au cours de

la période de la stratégie. L'objectif a été entièrement réalisé car les documents des plans de formation ont été assurés et tous les crédits financiers alloués à cet effet ont été déboursés.

2- Le taux de mise en œuvre de la deuxième mesure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (1,6%) du total de la stratégie.

### Troisième procédure : Opérationnaliser un système exécutif de vérification et de contrôle interne:

1- La procédure visait à créer une unité de contrôle interne dans les entités avec un nombre de 84 organismes gouvernementaux. L'Agence centrale pour l'organisation et l'administration a publié la résolution n° 54 de 2020 concernant les manuels pour le travail des unités de contrôle interne. Une unité d'audit interne a été créée ; parmi ses tâches figure l'élaboration de rapports de contrôle interne pour un nombre de 73 organismes, avec un pourcentage de réussite de 86,905%, soit 1,39% de la stratégie totale.

2- Le taux de réalisation de la troisième procédure est de 86,905% de l'objectif pendant la stratégie, soit (1,39%) de la stratégie totale.

Annexe (2) Entités gouvernementales ayant mis en place une unité de contrôle interne.

#### **Quatrième procédure : Actualiser la base de données des institutions et des organes gouvernementaux, relative aux actifs et aux agents publics.**

1- La première partie de la procédure visait la mise à jour des bases de données des actifs immobiliers et fonciers dans les unités de l'appareil administratif de l'État avec un nombre de (84) entités (ministères / gouvernorats / universités) au cours des années de la stratégie. Cette procédure a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente (0,8%) de la stratégie. L'Autorité de contrôle administratif, en coordination avec le ministère des Communications et des Technologies de l'information, au cours du mois d'avril 2020, a mis en place le système électronique de gestion des actifs et des biens de l'État à travers deux versions. La première version a été approuvée le 27/4/2020 et lancée au sein des autorités de l'État. A travers cette version, les données des biens loués et déjà collectées ont été transférées et soumises à la connaissance de l'Autorité de contrôle administratif. Ce qui a permis aux autorités de l'État de corriger et de compléter les données des biens loués uniquement. Par contre, la deuxième version permet

aux autorités de l'État d'enregistrer tous les types de biens qu'elles possèdent (loués / exploités / inexploités. etc.) et de les gérer de manière optimale par le biais d'applications (gestion des actifs / dimension spatiale / contrats / dettes / recouvrement / affaires juridiques / violations et infractions / évaluation et tarification).

2- La deuxième partie de la procédure visait à mettre à jour les bases de données des employés dans les unités de l'appareil administratif de l'État avec un nombre de (84) entités (ministères / gouvernorats / universités) au cours des années de la stratégie, en mettant à jour la base de données des ressources humaines. Le plan visait à créer un nombre de 84 bases de données des ressources humaines. Ce qui représente 100% de l'objectif, soit (0,8%) de la stratégie, où les données sur les ressources humaines sont continuellement mises à jour sous la supervision de l'Agence centrale d'organisation et d'administration dans tous les ministères, gouvernorats et universités.

3- Le taux de mise en œuvre de la quatrième procédure est de 100% de l'objectif pendant la stratégie, ce qui représente (1,6%) de la stratégie totale.

#### **Cinquième procédure : Moderniser**

#### **l'infrastructure des organes du corps administratif de l'Etat, en fonction d'un plan définissant les priorités de l'évolution.**

1- La première partie de la procédure visait à suivre le plan de modernisation de l'infrastructure des unités de l'appareil administratif de l'État, par un certain nombre d'organismes (55) représentant les provinces et les universités au cours des années de la stratégie. Les ministères ont été exclus de cette procédure à la lumière du transfert à la capitale administrative. Le suivi des plans de modernisation des infrastructures pour tous les gouvernorats et les universités a été effectué avec un taux de réussite de 100% de l'objectif dans la première partie, ce qui représente (0,8%) de la stratégie.

2- La deuxième partie visait à mesurer le degré de satisfaction des employés des unités de l'appareil administratif à l'égard de l'environnement de travail 4 fois au cours de la stratégie, en coopération avec le Centre d'information et d'aide à la décision de la présidence du Conseil des ministres. L'enquête n'a été réalisée qu'une seule fois en 2019 et ensuite les publications ont été suspendues. Les autres enquêtes n'ont pas été réalisées en raison de la propagation de la pandémie de Corona et du manque de financement nécessaire dans le Centre d'information et d'aide à la décision. Cela représente

un taux de réussite de 25% de l'objectif dans la deuxième partie, ce qui représente (0,2%) de la stratégie.

3- Le taux de réalisation de la cinquième mesure est de 62,5% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

#### **Sixième procédure : Activer le système des prix d'excellence en matière de performance gouvernementale.**

1- La première partie de la procédure visait à développer et à mettre en œuvre un système de prix d'excellence en matière de performance gouvernementale par le ministère de la Planification. Celui-ci a créé un site web pour le prix auquel on peut avoir accès à travers le lien suivant : (<http://egea.gov.eg/>)

En outre, des documents promotionnels ont été publiés au sujet du concours sur les parties participantes et sur les sites de médias sociaux. L'Institut national de l'administration du ministère de la Planification a organisé des ateliers de sensibilisation aux étapes et aux procédures de candidature pour le prix. La mise en œuvre a été réalisée avec un taux de réussite de 100% de l'objectif pour la première partie, représentant (0,8%) de la stratégie.

2- La deuxième partie visait à suivre le



nombre de participations des unités de l'appareil administratif de l'État, à raison de (336) participations de (84) organismes (ministères/gouvernorats/universités) annuellement durant les années de la stratégie. En effet, 82 organismes y ont pris part seulement en raison de l'excuse du ministère des affaires étrangères, due à la grande mobilité de son personnel. Le taux de réussite de cet exercice a atteint 98,81%, représentant (0,79%) de la stratégie.

- 3- Le taux de réalisation de la sixième procédure est de 99,375% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente 1,59% de la stratégie totale.

#### **Septième procédure : Evoluer les barèmes des salaires et les lier à un système développé d'évaluation de la performance.**

- 1- Elle visait à développer les structures salariales et à les relier à un système avancé d'évaluation des performances. Il s'agit d'une procédure liée à la publication de la décision du Premier ministre no. 1234 de 2018 concernant la formation d'un comité dirigé par le chef de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration, en vue d'étudier le développement d'un cadre général pour le système de salaire complémentaire dans toutes les unités soumises aux dispositions

La loi sur la fonction publique, en tenant compte de la nature du travail de chaque unité, de la qualité des emplois en son sein, de la nature de sa spécialisation, et des taux de performance de ses employés. Le 20/6/2019, le président de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration a émis la résolution n°. 1/7/2019, et le 8/7/2019, la résolution n° 1627 a été publiée pour déterminer les salaires minimums des employés et des travailleurs des agences d'État et des organismes économiques publics. Ainsi, l'objectif a été mis en œuvre avec un taux de réussite de 100% représentant (1,6%) de la stratégie.

- 2- Le taux de réalisation de la septième mesure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente un pourcentage de (1,6%) de la stratégie totale.

#### **Huitième procédure : Opérationnaliser des mécanismes garantissant d'éviter le conflit d'intérêts au sein des organes gouvernementaux.**

- 1- Le nombre d'entités qui disposent d'une unité pour appliquer les lois - le plan visait à créer un nombre de 84 unités de soutien législatif. Il était prévu que chaque unité assure le suivi des cas de conflits d'intérêts. En coordination avec

l'Organisation centrale d'organisation et d'administration chargée d'approuver la création de l'unité dans les régions, il était clair que l'objectif de base des unités de soutien législatif était inexistant. Il visait à l'origine à supprimer l'affectation des juges dans les différents ministères. Les départements des affaires juridiques des différents partis ont donc été chargés de prendre les mesures nécessaires pour interdire les conflits d'intérêts. Ainsi l'objectif a été mis en œuvre avec un taux de réussite de 100% représentant (1,6%) de la stratégie.

- 2- Le taux de réalisation de la huitième mesure est de 100 % de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente 1,6 % de la stratégie totale.

#### **Neuvième procédure : Mettre en place un système unifié permettant de mesurer la satisfaction des usagers du service public prêté par le corps administratif.**

- 1- Le plan visait à mesurer le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services fournis. Une coordination a été faite avec le Centre d'information et d'aide à la décision pour mettre en œuvre un sondage d'opinion des citoyens sur les services, mais il n'a pas été mis en œuvre en raison du manque de financement nécessaire pour mener l'enquête.

- 2- Le pourcentage de mise en œuvre de la neuvième procédure est de 0% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (0%) de la stratégie totale.

#### **Dixième procédure : Opérationnaliser le système d'interconnexion mécanique entre les unités comptables.**

- 1- La mise en œuvre du système de liaison automatisé pour les unités comptables comprend la liaison des unités comptables au système de gestion de l'information financière du gouvernement GFMIS. Le ministère des Finances a achevé cet exercice le 31/3/2019, malgré le fait que la mise en œuvre de la procédure n'a pas été ciblée au cours de la période du rapport. Ainsi, ce qui a été fait est un travail supplémentaire par rapport à celui ciblé au cours de la période, avec un taux de réussite de 100% de la procédure, ce qui représente (1,6%) de la stratégie.

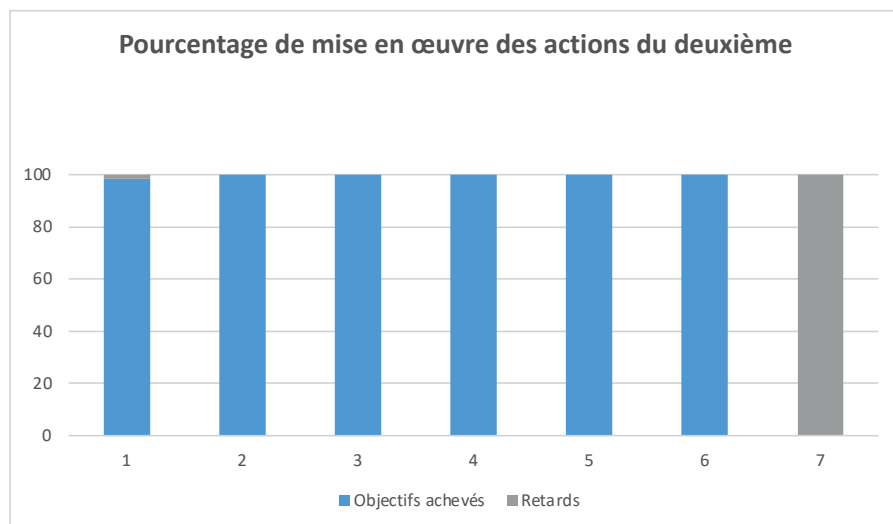
- 2- Le taux de mise en œuvre de la dixième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente 1,6% de la stratégie totale.



## Deuxième objectif: Prêter des services publics de haute qualité.

La mise en œuvre des actions ciblées par le deuxième objectif représente 11% de la stratégie. Celle-ci a été mise en œuvre à hauteur de 9,97% avec un taux de réussite de

90,636%. Vous trouverez ci-dessous une explication de ce qui a été mis en œuvre dans le cadre du deuxième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Finaliser la base de données nationale et intégrée, pour interconnecter électroniquement tous les organes du corps administratif de l'Etat.

1- La procédure visait à mettre à jour une base de données nationale pour l'infrastructure d'information en reliant 67 bases de données nationales à l'infrastructure d'information pendant les années de la stratégie. En effet, 66 bases

de données ont été reliées.

2- Le taux de réalisation de la première mesure est de 98,507% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente un pourcentage de (1,97%) de la stratégie totale.

Annexe (3) Bases de données dans le système d'infrastructure d'information de l'Etat égyptien.

### Deuxième procédure : Opérationnaliser le système de paiement et de signature électronique afin de simplifier les procédures au profit des citoyens et de limiter les paiements non-officiels.

1- La première partie de la procédure visait l'automatisation et le développement des méthodes de collecte électronique avec un nombre de (70) services. Cette procédure a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, car la collecte électronique a été mise en œuvre avec 140 services dans le projet Egypte.

Annexe (4) Services numériques de l'Egypte.

2- La deuxième partie de la procédure visait à appliquer le système de paiement électronique pour simplifier les formalités pour les citoyens et réduire les paiements informels, et la mise en œuvre de la collecte électronique de toutes les recettes fiscales, douanières et gouvernementales pour les montants supérieurs à 500 livres. Cette procédure a été achevée, à l'exception des recettes des organismes économiques, des hôpitaux et de certains types de paiements selon la résolution du ministre des Finances n° 305 de 2019 avec un taux de réussite de 100% de l'objectif représentant 1% de la stratégie.

3- Le taux de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100 % de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (2 %) de la stratégie totale.

### Troisième procédure : Opérationnaliser l'échange électronique des informations entre les organes gouvernementaux.

1- La première partie de la procédure visait à appliquer l'échange d'informations entre les agences gouvernementales par voie électronique, en connectant 30 agences et en les reliant au cours des années de la stratégie. Cette procédure a été appliquée à 100 % de l'objectif, ce qui représente 1 % de la stratégie, puisque 13 ministères et 8 Gouvernorats ont été reliés ainsi que d'autres agences gouvernementales, avec un total de 48 agences.

Annexe (5) Entités qui ont été reliées au système G2G.

2- La deuxième partie de la procédure visait l'établissement d'un e-mail officiel pour les cadres supérieurs avec un nombre de (84) organismes représentant tous les ministères, gouvernorats et universités au cours des années de la stratégie, car elle a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 100% de l'objectif, ce qui représente (1%) de la stratégie.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale..

#### **Quatrième procédure : Simplifier les procédures administratives et mécaniser les services publics en les prêtant via plusieurs moyens.**

1- La première partie de la procédure visait à simplifier les procédures administratives et à automatiser les services publics et à les fournir par le biais de canaux multiples. Le nombre de services ciblés a été déterminé pour être mécanisé au cours des années de la stratégie avec un nombre de (600) services - 602 services ont été automatisés à 100% de l'objectif, représentant 1% de la stratégie.

Annexe (6) Services qui ont été automatisés.

2- (2) Taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services fournis par voie électronique - le plan visait à préparer 3 études d'enquête sur le degré de satisfaction des citoyens à l'égard des services fournis par voie électronique au cours des années de la stratégie. Le plan a été mis en œuvre à 100% de l'objectif, représentant 1% de la stratégie par le Centre d'information et d'aide à la décision de la Présidence du Conseil des

ministres.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la quatrième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

#### **Cinquième procédure : Poursuivre la création des centres technologiques dans tous les gouvernorats, en y annexant tous les services publics, et adopter toutes les procédures juridiques, réglementaires et administratives nécessaires à leur opérationnalisation.**

1- La procédure visait le développement de 225 centres de technologie. Quelque 286 centres de technologie ont été développés, soit un taux de réussite de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, représentant 1% de la stratégie, avec 88 (services de bureau public) et 143 (services de voisinage / centres / villes).

Annexe (7) Centres de technologie.

2- Le taux de réalisation de la cinquième mesure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente 1% de la stratégie totale.

#### **Sixième procédure : Finaliser et publier les indicateurs des services gouvernementaux**

1- La première partie de la procédure visait à compléter et à publier des guides de services gouvernementaux dans (84) organismes représentant tous les ministères, les gouvernorats et les universités au cours des années de la stratégie. Le ministère de la planification a préparé un guide qui comprend quelques (500) services publics qui indiquent le lieu d'exécution du service, les frais prescrits et le délai de l'obtention du service afin de faciliter l'accès des citoyens aux services gouvernementaux. Les services ont été classés de manière simplifiée et le guide a été publié sur le portail de l'administration électronique. Cette initiative a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 100% de l'objectif, ce qui représente (0,5%) de la stratégie.

2- La deuxième partie de la procédure visait à mesurer le taux de sensibilisation des citoyens aux guides de services gouvernementaux publiés sur le site Web du gouvernement égyptien (<https://psm.gov.eg/>). Elle a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 100%, soit (0,5%) de la stratégie. Lorsque l'étude a été réalisée en coopération avec le Centre d'information et d'aide à la décision du Conseil des ministres, et qu'elle a

conclu une faiblesse significative dans la sensibilisation des citoyens aux données probantes (seulement 19,1% de la population étudiée était consciente des données probantes), l'instruction a été donnée de travailler à la sensibilisation des citoyens à ces données probantes.

3- Le taux de mise en œuvre de la sixième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

#### **Septième procédure : Moderniser le système d'évaluation de la performance des instances administratives prêtant des services publics**

1- Il s'agissait de développer un système d'évaluation de la performance des agences gouvernementales fournissant des services à (6) agences gouvernementales avec lesquelles les citoyens traitent quotidiennement pour obtenir des services (bureaux de santé / centres technologiques de quartier / bureaux d'approvisionnement / unités de circulation / état civil / départements d'éducation). À cet égard, le ministère de la planification a lancé une plate-forme expérimentale "Evaluate your services" via le réseau d'information international (Internet) afin de permettre aux citoyens d'évaluer facilement les différentes

unités gouvernementales fournissant des services. Et ce, en faisant le suivi des comportements des prestataires de services en matière de flux de travail/d'information et de données. La procédure a été mise en œuvre, mais en raison de certains problèmes techniques, elle n'a pas fonctionné comme prévu, et une coordination est en cours avec le ministère des Communications et des Technologies de l'information pour appliquer le mécanisme d'évaluation des services fournis aux citoyens.

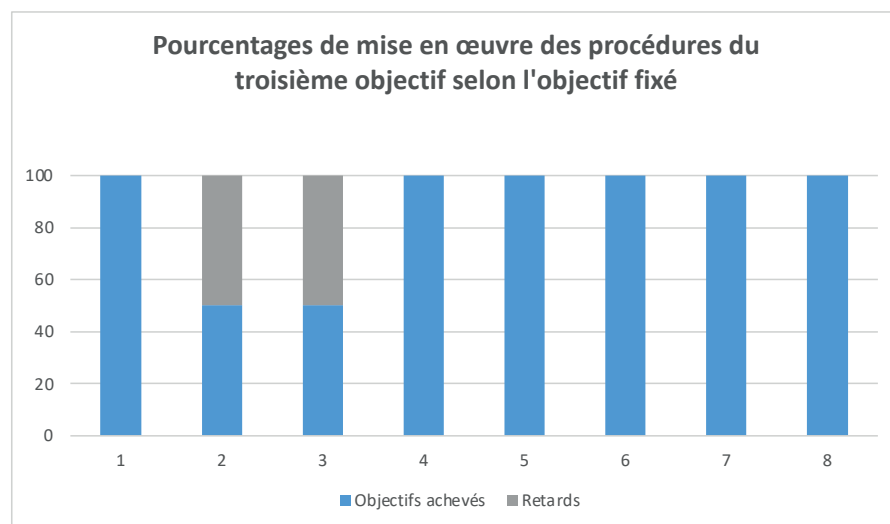
- 2- Le pourcentage de mise en œuvre de la septième procédure est de 0% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (0%) de la stratégie totale.



## Troisième objectif: Opérationnaliser les mécanismes de transparence et d'intégrité au sein des organes gouvernementaux.

La mise en œuvre des actions ciblées par le troisième objectif représente 13% de la stratégie. En effet, 11% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de

84,615%. Vous trouverez ci-dessous une explication de ce qui a été mis en œuvre du troisième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Opérationnaliser les codes de conduite des fonctionnaires dans tous les organes du corps administratif de l'Etat.

1- La procédure visait à publier les codes de conduite professionnelle dans toutes

les unités de l'appareil administratif de l'État avec un nombre de (84) agences gouvernementales au cours des années de la stratégie.

2- Comme elle a été mise en œuvre dans tous les ministères, gouvernorats et universités gouvernementales, le pourcentage de

mise en œuvre de la première procédure est de 100% de l'objectif au cours des années de la stratégie, soit (1%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Rendre accessibles les données et les informations sur les stratégies et les plans du corps administratif de l'Etat, sans porter atteinte à la sécurité nationale.

1- La première partie de la procédure visait à rendre accessibles les données et les informations sur les stratégies et les plans du corps administratif de l'Etat, sans porter atteinte à la sécurité nationale en publiant annuellement les stratégies de 84 agences gouvernementales sur leurs sites web tout au long de la période de la stratégie. L'objectif représente 1% de la stratégie totale.

Annexe (8) sites web des ministères, gouvernorats et universités.

2- La deuxième partie de la procédure visait à publier une loi sur la disponibilité et la libre circulation de l'information. Toutefois, il n'a pas été possible de la publier en raison de la poursuite des discussions sur les meilleurs mécanismes de mise en œuvre après la publication par les autorités concernées.

3- Le taux de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 50% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

### Troisième procédure : Rendre accessibles les rapports des instances de contrôle conformément à la constitution de 2014 et aux lois y afférentes.

1- Le nombre de rapports des autorités de régulation disponibles - le plan visait à publier les rapports de l'Autorité de contrôle administratif et de l'Organisation centrale de contrôle. Les rapports de l'Autorité de contrôle administratif ont été publiés sur sa page officielle sur le site de réseau social "Facebook" (<https://ar-ar.facebook.com/ACAgypt/>).

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 50% de l'objectif au cours de la période de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

### Quatrième procédure : Continuer à publier le budget du citoyen, y compris les dépenses, les revenus et les nouvelles tendances importantes.

1- Taux de diffusion du budget du citoyen  
- Le plan visait à publier le budget



du citoyen au cours des années de la stratégie, ce qui a été réalisé à 100%, soit 1% de la stratégie. En effet, il a été publié sur le site web du ministère des finances et dans les différentes unités locales.

- 2- Taux de diffusion du budget du citoyen
- Le plan visait à publier le budget du citoyen (une simplification du compte final à publier dans le même document que le budget du citoyen) au cours des années de la stratégie sur le site web du ministère des finances. Cet objectif a été réalisé à 100%, soit 1% de la stratégie.

(<http://www.mof.gov.eg/Arabic/Pages/Mizania%20mowten.aspx>)

- 3- Le taux de réalisation de la quatrième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

#### **Cinquième procédure : Créer et mettre à jour les sites électroniques propres aux organes gouvernementaux**

- 1- Cette mesure comprend la création et la mise à jour des sites web des agences gouvernementales, dont le nombre est de 84, au cours des années de la stratégie.
- 2- Le taux de mise en œuvre de la cinquième mesure est de 100% de l'objectif pendant

les années de la stratégie, soit (2%) de la stratégie totale.

#### **Sixième procédure : Opérationnaliser le système des hot-lines et développer le système des plaintes en matière de lutte contre la corruption.**

- 1- La première partie de la procédure visait à appliquer le système de ligne directe et à développer au cours des années de la stratégie le système de plaintes concernant la lutte contre la corruption pour un nombre de (3) entités, à savoir l'Autorité de contrôle administratif, le Parquet administratif et le système unifié de plaintes gouvernementales au Centre d'information et d'aide à la décision du Conseil des ministres. L'objectif a été exécuté à un taux de 100%, soit 1% de la stratégie.
- 2- La deuxième partie visait à calculer les taux de réponse aux plaintes dans les systèmes de réception des plaintes - le plan visait à calculer le taux de réponse aux plaintes dans le système de plaintes du gouvernement, de l'autorité de contrôle administratif et de l'autorité de poursuite administrative. Cette mesure a été réalisée à 100%, ce qui représente un pourcentage (1%) de la stratégie, car

le système de plaintes a reçu des plaintes unifiées du gouvernement.

- Au cours de l'année fiscale 2019-2020, le nombre total de plaintes a été de 1,08 million, et le taux global de a atteint 87%.
  - Au cours de l'année fiscale 2020-2021, le nombre total de plaintes a été de 1,22 million, et le taux global de traitement a atteint 98%.
  - Au cours de l'exercice 2021-2022, le nombre total de plaintes était de 1,19 million, et le taux global de traitement a atteint 95 %
- 3- Le pourcentage de mise en œuvre de la sixième procédure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

#### **Septième procédure : Publier le plan des achats gouvernementaux**

- 1- Cette procédure visait à publier un rapport annuel sur les marchés publics et à le mettre à la disposition du public. Le projet de portail des marchés publics a atteint l'objectif de la procédure, et celle-ci a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, puisque les marchés publics sont publiés en permanence sur le portail.

<https://etenders.gov.eg/>

- 2- Le taux de mise en œuvre de la septième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

#### **Huitième procédure : Publier des rapports sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie.**

- 1- Le rythme de publication des rapports d'avancement de la stratégie nationale de lutte contre la corruption - le plan visait à publier 3 rapports de suivi de la stratégie. Un rapport succinct a été publié sur la page officielle de l'Autorité de contrôle administratif sur le réseau social Facebook pour l'année 2019, et un rapport détaillé a été publié sur le site web. Avec la publication du rapport final et ses traductions en anglais et en français, l'objectif de la procédure a été réalisé avec un taux de 100%..
- 2- Le taux de mise en œuvre de la huitième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

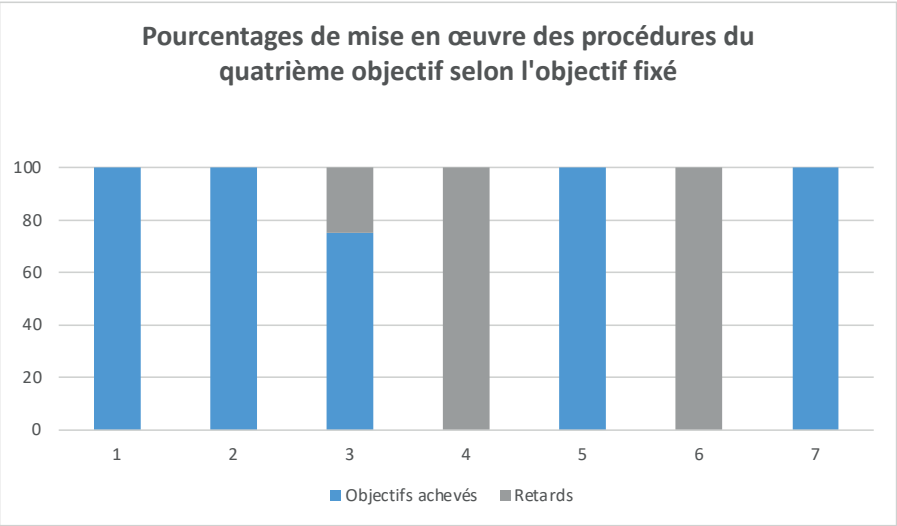




## Quatrième objectif: Développer la structure législative appuyant la lutte contre la corruption.

La mise en œuvre des actions ciblées du quatrième objectif représente 11% de la stratégie. En effet, 6,75% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite

de 61,364%. Vous trouverez ci-après une explication de ce qui a été mis en œuvre du quatrième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Moderniser la structure législative du corps administratif de l'Etat pour garantir la qualité de sa performance.

1- La procédure visait à mettre à jour la structure législative de l'appareil administratif en créant et en amendant des lois pour servir la lutte contre la corruption. Le plan ciblait la publication

de 2 lois au cours des années stratégiques, et la loi n° 15 de 2019 a été publiée pour modifier certaines dispositions du décret-loi n° 95 de 1945 sur les affaires de fournitures et certaines dispositions de la loi protégeant la concurrence et empêchant les pratiques monopolistiques promulguée par la loi n° 3 de 2015 et la loi n° 18 de 2019 publiant une loi réglementant l'utilisation des méthodes

de paiement électronique.

de la stratégie.

2- Le taux de mise en œuvre de la première procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente un pourcentage (1%) de la stratégie totale.

3- Le taux de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100% de l'objectif durant les années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Mettre à jour les législations et les règlements des fonds et des comptes spéciaux pour assurer la transparence et la redevabilité

1- La première partie de la procédure visait à appliquer une étude pour mettre à jour la législation des fonds et des comptes spéciaux afin d'assurer plus de transparence, et ceci a été mis en œuvre à 100%, représentant 1% de la stratégie. L'étude a conclu que le texte de l'article 32 de la loi 127 de 1981 sur la comptabilité publique et en vertu duquel tous les comptes et fonds spéciaux doivent examiner et approuver leurs règlements financiers auprès du comité des règlements du ministère des Finances, n'est pas respecté dans la plupart des fonds et comptes spéciaux.

2- La deuxième partie de la procédure visait à mettre à jour et à approuver 84 règlements financiers pour les fonds et les comptes spéciaux. Elle a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente (1%)

### Troisième procédure : Mettre à jour les législations réglementant l'action des organes concernés par la lutte contre la corruption pour garantir l'indépendance et la transparence en la matière.

1- La procédure visait à mettre à jour 4 législations régissant l'action des organismes de réglementation concernés par la lutte contre la corruption. La loi n° 17 de 2020 a été publiée pour modifier certaines dispositions de la loi sur le blanchiment d'argent promulguée par la loi n° 80 de 2002, et la loi n° 194 de 2020 a été publiée pour promulguer la loi sur la banque centrale et le système bancaire ; la loi n° 154 de 2022 a été publiée pour modifier certaines dispositions de la loi sur le blanchiment d'argent et des études sont en cours pour mettre à jour la loi sur l'organisation de l'audit central. Le secteur législatif du ministère de la Justice a préparé un projet de loi sur les amendements proposés à la loi n° 117 de 1958 réorganisant les tribunaux administratifs de poursuite et de discipline et son mémorandum explicatif.

2- Le taux de mise en œuvre de la troisième mesure est de 75% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (0,75%) de la stratégie totale.

**Quatrième procédure : Promulguer des lois (protection des témoins, des dénonciateurs, des victimes et des experts, loi sur la coopération internationale dans les questions pénales, loi sur la liberté de l'accès aux informations et de leur communication)**

1- La procédure vise la promulgation de la loi sur la protection des témoins, des dénonciateurs, des victimes et des experts, et de la loi sur l'accès et la libre circulation de l'information, qui font partie des défis de la mise en œuvre de la première phase de la stratégie.

- En ce qui concerne la publication d'une loi sur la protection des témoins, des dénonciateurs, des victimes et des experts, les mesures suivantes ont été prises : Un comité technique a été formé dans le secteur de la législation au ministère de la Justice pour étudier la question et les parties concernées sont en discussion pour parvenir à la formule optimale pour le projet de loi.
- En ce qui concerne la publication de la loi sur la disponibilité et la liberté de

circulation de l'information :

- Un comité technique a été formé dans le secteur de la législation au ministère de la Justice pour étudier la question et les parties concernées sont en cours de discussion pour parvenir à la formule optimale pour le projet de loi.
- En ce qui concerne la loi sur la coopération internationale en matière pénale :
- Le projet de loi a été préparé et envoyé à tous les ministères pour avis en vue de sa discussion en Conseil des ministres.

2- Le taux de mise en œuvre de la quatrième procédure est de 0% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (0%) de la stratégie totale.

**Cinquième procédure : Etudier la mécanisation des déclarations de patrimoine et promulguer la législation connexe**

1- La procédure visait l'émission du document de loi et les mécanismes de sa mise en œuvre. Le plan visait à modifier la loi n° 62 de 1975 sur les gains illicites. Une recommandation légale a été formulée, selon laquelle la loi actuelle permet la mécanisation des déclarations de situation financière et leur soumission électronique. Le projet de numérisation

des déclarations de divulgation financière pour ceux qui ont déménagé dans la capitale administrative a été pleinement mis en œuvre, puisqu'il a été lancé par le ministère de la Justice le 1er janvier 2022, le nombre d'employés engagés à soumettre des déclarations au cours de cette année ayant atteint environ 4 100 employés. Les ministres, ainsi que le siège de tous les ministères se déplaçant vers la capitale administrative, par le biais de réseaux sécurisés qui permettent le transfert de données sur les déclarations de divulgation financière pour les employés à distance sans la nécessité de transférer ces déclarations ; qui étaient sous forme de papier ; de leurs lieux de travail au département des gains, les données de divulgation financière ont été saisies dans le nouveau système pour un nombre de (2162) employés, jusqu'au 31/5/2022.

2- Le taux de mise en œuvre de la cinquième mesure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

**Sixième procédure : Opérationnaliser la loi sur le conflit d'intérêts.**

1- Publication du règlement exécutif de la loi ou son abolition et la fusion de son contenu avec une autre loi - le

règlement exécutif de la loi n° 106 de 2013 concernant l'interdiction des conflits d'intérêts des fonctionnaires de l'État n'a pas encore été publié, car les conseillers du Conseil des ministres ont tenu un certain nombre de réunions avec les autorités concernées pour trouver les meilleures façons d'appliquer la loi.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la sixième mesure est de 0% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (0%) de la stratégie totale.

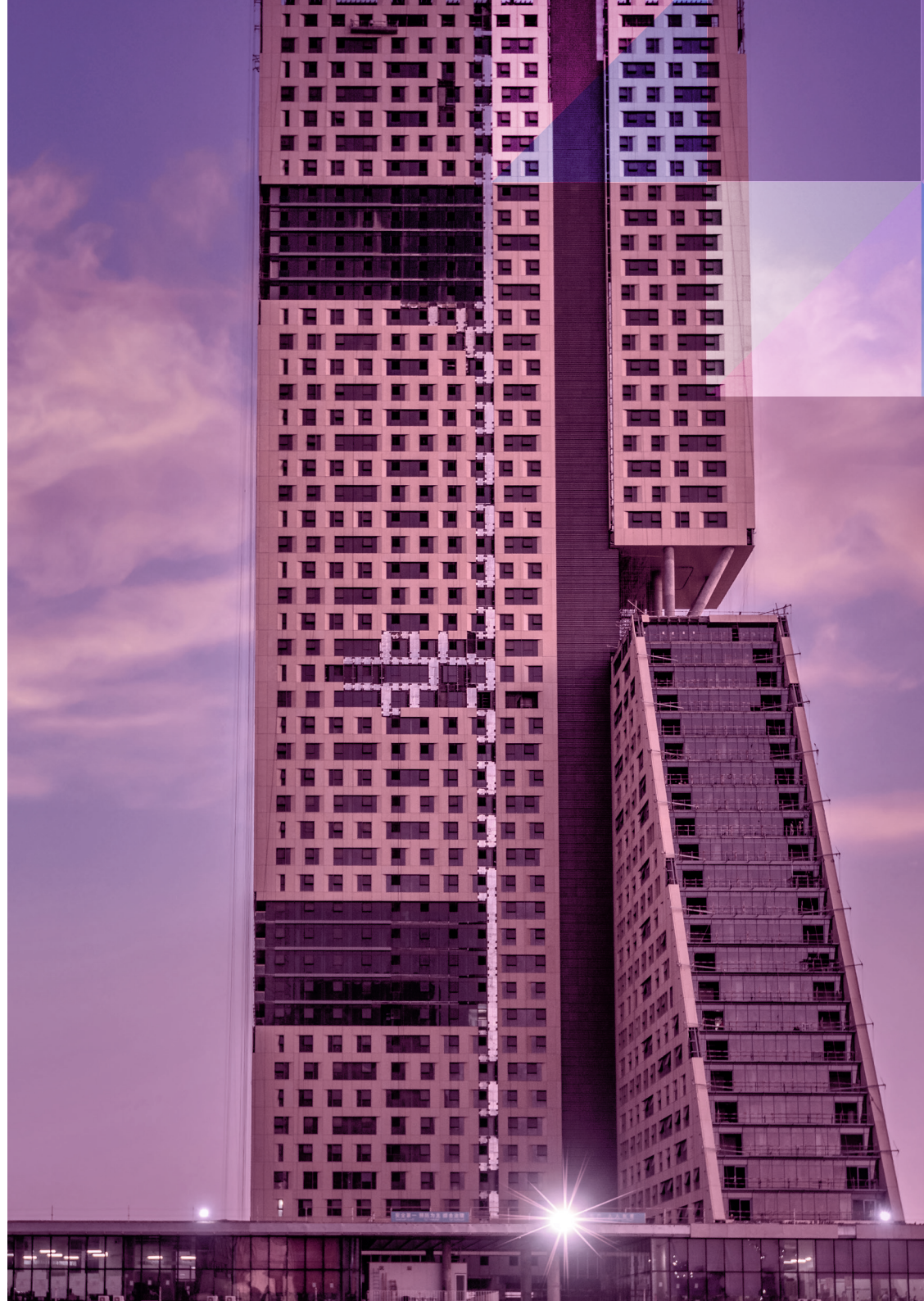
**Septième procédure : Modifier et mettre à jour les législations relatives à la lutte contre la corruption, dont : (modification du code des procédures pénales, code des plaidoiries), dans le but de faciliter les procédures et assurer le principe de la célérité de la justice.**

1- Nombre de documents juridiques modifiés - Le plan visait à modifier le Code de procédure pénale et le Code de procédure. La loi n° 177 de 2020 a été publiée pour modifier certaines dispositions du code de procédure pénale promulgué par la loi n° 150 de 1950, ainsi que la loi n° 191 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi sur les procédures civiles et commerciales publiée par la loi n° 13 de l'année, en plus de plus de 30 autres lois étroitement liées

à la lutte contre la corruption.

Annexe (9) : Lois anti-corruption émises au cours des années de la stratégie.

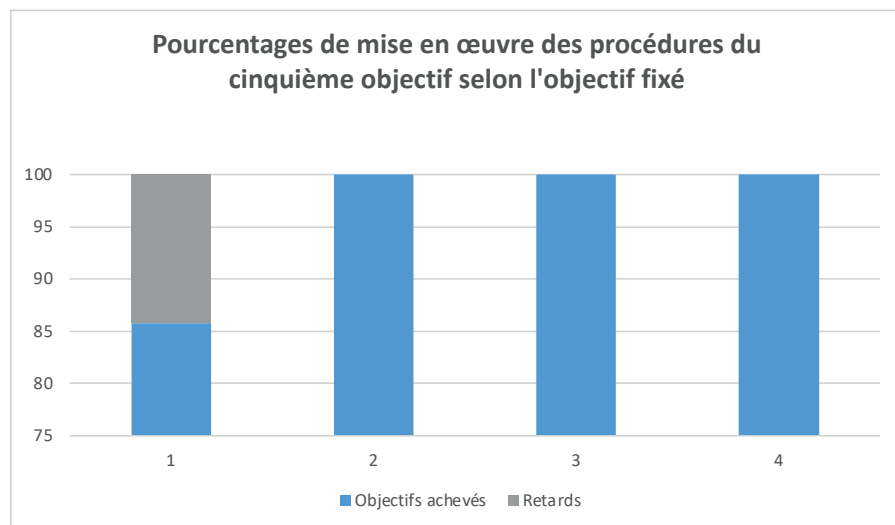
2- Le taux de mise en œuvre de la septième procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.



## Cinquième objectif: Moderniser les procédures judiciaires pour assurer la célérité de la justice.

La mise en œuvre des actions ciblées du cinquième objectif représente 6% de la stratégie. 5,858% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de

97,633%. Ce qui suit est une explication de ce qui a été mis en œuvre à partir du quatrième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Moderniser l'infrastructure du système judiciaire

1- The first part of this procedure1) La première partie de la procédure visait la construction et la restauration de 124 bâtiments appartenant au ministère de la Justice au cours des années de

la stratégie. Elle a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente 0,5% de la stratégie, car les années de la stratégie de lutte contre la corruption 2019-2022 ont vu la création, la modernisation et l'amélioration de l'efficacité de nombreux tribunaux. L'action s'est déroulée en trois étapes pour améliorer l'efficacité des bâtiments des tribunaux, et les étapes

sont les suivantes

A- La première étape :Elle a commencé le 15/01/2020 et s'est terminée le 31/03/2020, et a inclus 12 tribunaux de première instance avec un total de 91 tribunaux de référés dont l'efficacité a été augmentée, avec un taux d'achèvement de 100%.

B- La deuxième étape :

Elle a commencé le 3/1/2020 et s'est terminée le 9/30/2020, et a inclus 13 tribunaux de première instance avec un total de 116 tribunaux de district dont l'efficacité a été améliorée, avec un taux de réalisation de 100%.

C - La troisième étape :

Elle a débuté le 10/1/2020 et s'est achevée le 31/3/2021, et a comporté 13 tribunaux de première instance avec un total de 130 tribunaux pénaux dont l'efficacité a été relevée, avec un taux d'achèvement de 100%, ce qui porte le nombre total de 38 tribunaux de première instance avec un nombre total de 337 tribunaux partiels dont l'efficacité a été relevée, outre La création du tribunal de première instance de Damanhour Nord avec le système de bâtiments préfabriqués et il a été ouvert le 21/9/2021, et le tribunal de district de Bani Obeid à Dakahlia qui a été ouvert le 2/12/2021.

2- La deuxième partie de la procédure a ciblé la construction et la restauration de 279 bâtiments appartenant au parquet administratif au cours des années stratégiques, 200 bâtiments ont été développés au cours des années stratégiques, avec un taux de réussite de 72% de l'objectif dans la deuxième partie de la procédure, représentant (0,358%) de la stratégie.

3- Le taux de réalisation de la première mesure est de 85,8% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente un pourcentage (0,858%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Moderniser la structure des technologies de l'information et mécaniser le système judiciaire.

1- La première partie de la procédure visait l'automatisation des systèmes de travail interne des autorités judiciaires. Cette mesure a été mise en œuvre à 100 % de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1 %) de la stratégie totale. Le ministère de la Justice a pris de nombreuses mesures pour réaliser la transformation numérique du système de travail judiciaire et pour établir un système d'analyse statistique permettant de déterminer le temps moyen consacré à l'examen des affaires.



Annexe (10) Mécanisation des systèmes de travail dans les autorités judiciaires.

2- La deuxième procédure visait à développer un système permettant de réduire le temps consommé dans la préparation et l'examen des affaires et à émettre des rapports indiquant la réduction du temps. Cette procédure a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, puisqu'un "Programme d'analyse statistique de la performance des tribunaux" a été mis en place, grâce auquel des études statistiques sont réalisées. Le Chancelier/Ministre de la Justice a publié la résolution n° 241 de 2021 concernant l'émission de rapports statistiques par les tribunaux. Le système de collecte de données statistiques dans les tribunaux de première instance et les tribunaux économiques vise à améliorer ces tribunaux et à favoriser la transparence en publiant des rapports statistiques périodiques et annuels, en analysant les données extraites et en réalisant des résumés, des formulaires et des graphiques qui facilitent leur exploitation, et en fournissant au décideur toutes les données et tous les rapports statistiques afin de déterminer les points forts et les points faibles du travail judiciaire pour éviter les points négatifs. Le texte de la décision stipule que des rapports statistiques périodiques seront publiés sur le site Web du ministère

de la Justice conformément à des contrôles spécifiques, des rapports sur le temps pris pour décider des dossiers de différents types, les taux d'achèvement des procédures, la durée des procès qui sont encore en circulation, et d'autres statistiques qui sont jugées nécessaires de publier. Les rapports et statistiques des tribunaux qui contiennent des rapports sur le temps pris dans les cas qui ont été jugés par une sentence mettant fin au litige et les taux de réduction atteints dans les différents tribunaux, peuvent être consultés à travers le lien suivant :

<https://moj.gov.eg/en/CourtsStatistics/Pages/NewsListing.aspx>

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### **Troisième procédure : Utiliser des applications mobiles pour prêter les services judiciaires**

1- La première partie de la procédure visait l'utilisation d'applications dans la fourniture de services judiciaires - il était prévu de fournir 25 services judiciaires par le biais d'applications pour téléphones mobiles, et cela a été réalisé à 100%, puisque 39 services ont été créés, ce qui

représente 1% de la stratégie, grâce à la fourniture de services par la plateforme du projet Digital Egypt.

Annexe (11) Services judiciaires électroniques.

2- La deuxième partie de la procédure visait la satisfaction des citoyens à l'égard des services judiciaires intelligents - le plan prévoyait la réalisation de 3 études pour mesurer la satisfaction des citoyens à l'égard des services judiciaires intelligents. Cette mesure a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, en réalisant 3 sondages d'opinion auprès des citoyens sur les services fournis par voie électronique, y compris les services judiciaires fournis par voie électronique via la plateforme du projet Digital Egypt.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 100% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### **Quatrième procédure : Renforcer les capacités des membres et des fonctionnaires du corps judiciaire**

1- La première partie de la procédure visait la mise en œuvre de 200 cours de formation. Elle a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente (0,5%) de la stratégie. Le Centre national d'études judiciaires

a organisé 436 cours de formation auxquels ont participé un nombre total de 9359 stagiaires. Le Parquet administratif a organisé un nombre de 34 cours de formation auxquels ont participé 874 femmes et hommes membres du Parquet administratif et 212 nouveaux assistants du Parquet administratif, où ils ont été formés sur les principes de l'enquête judiciaire, les règles régissant le travail du Parquet administratif et les contrôles de la supervision judiciaire des élections.

Le ministère public a également organisé plusieurs ateliers et cours de formation pour les membres du ministère public dans le domaine des crimes d'agression contre l'argent public et du blanchiment d'argent à l'Institut de recherche et de formation criminelle du ministère public, afin de surmonter les problèmes pratiques auxquels sont confrontés les membres du ministère public lors des enquêtes et de standardiser les procédures entreprises par les membres du ministère public. Le procureur général a publié la circulaire n°. 3 de 2022 en date de 2022 concernant les enquêtes financières parallèles liées aux crimes de blanchiment d'argent, aux crimes sous-jacents connexes et aux crimes de financement du terrorisme en application des amendements législatifs contenus dans la loi sur le blanchiment d'argent. Cette loi a introduit un texte, l'article 17 bis (1), qui exige que les organismes d'application de la loi et les



autorités chargées d'enquêter sur les crimes, décrits ci-dessus, mènent des enquêtes financières parallèles par eux-mêmes ou avec l'aide de ce qu'ils jugent approprié de la part d'autres autorités compétentes, afin de déterminer la source de ces fonds ou actifs, le cas échéant, afin de renforcer l'importance de ces enquêtes comme l'un des principaux objectifs de la lutte contre la corruption.

Le ministère public a également effectué plusieurs visites dans des pays amis et conclu des protocoles d'accord avec ses homologues dans ces pays afin de faciliter la communication directe et de se familiariser avec les différents cadres juridiques de ces pays, notamment la signature récente de protocoles d'accord avec l'État d'Arménie, le Soudan et la Libye.

2- La deuxième partie de la procédure visait à assurer la participation des autorités judiciaires à 4 séminaires ou conférences au cours des années de la stratégie. Elle a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente (0,5%) de la stratégie totale.

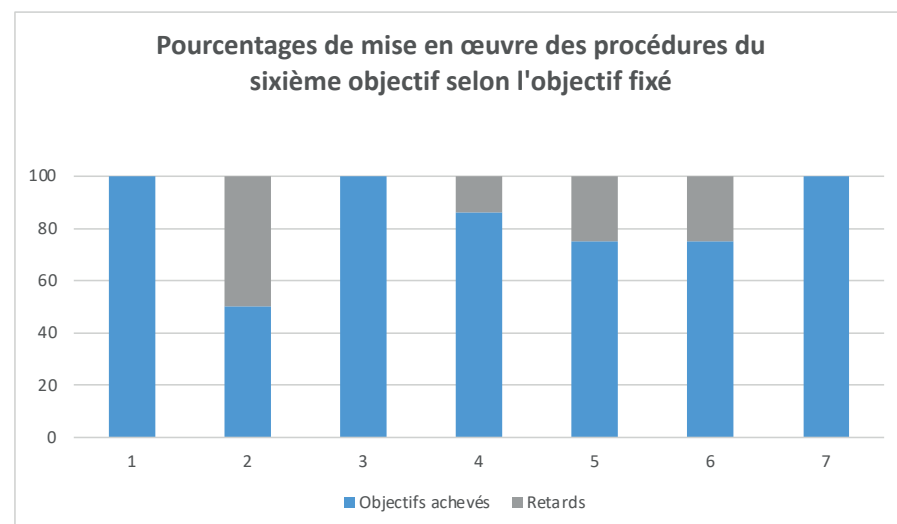
3- Le taux de mise en œuvre de la quatrième mesure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.



## Sixième objectif: Renforcer les organismes d'application de la loi pour prévenir et lutter contre la corruption.

La mise en œuvre des actions ciblées du sixième objectif représente 11% de la stratégie, 8,47% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 77%. Vous trouverez ci-dessous

une explication de ce qui a été mis en œuvre dans le cadre du sixième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Poursuivre la modernisation des structures des organes de contrôle

1- La procédure visait à développer la structure organisationnelle de l'Autorité de contrôle administratif et celle de l'Organisation centrale de contrôle au cours des années de la stratégie. Les deux structures organisationnelles ont été développées.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la première procédure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Conclure des conventions entre les organes de contrôle afin d'opérationnaliser l'échange des informations.

1- La procédure vise à conclure un protocole de coopération entre les agences de régulation et les agences d'application de la loi pour appliquer et développer le processus d'échange d'informations au cours des années de la stratégie. Le Ministère public, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice et l'Unité de lutte contre le terrorisme ont signé un protocole de coopération, où ces autorités ont exprimé leur volonté de conclure le protocole et le projet proposé est en cours de discussion.

2- Le taux de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 50% de l'objectif au cours des années de la stratégie, ce qui représente (0,5%) de la stratégie totale.

### Troisième procédure : Moderniser l'infrastructure informatique des organes de contrôle

1- Le nombre d'entités dont les bases de données ont été mises à jour - le plan visait à mettre à jour les bases de données de l'Autorité de contrôle administratif et de l'Organisation centrale d'audit au cours des années de la stratégie, et la mise à jour a été effectuée.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième mesure est de 100% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### Quatrième procédure : Développer les compétences et les capacités des fonctionnaires des organes de contrôle.

1- La première partie de la procédure visait à fournir 432 cours de formation aux organes de régulation (l'Autorité de contrôle administratif et l'Organisation centrale d'audit). Quelques 223 cours de formation ont été dispensés à l'Académie nationale de lutte contre la corruption pour les membres, les travailleurs, les soldats et les cadres des organismes d'application de la loi, en plus des 287 cours de formation qui ont été dispensés à l'agence centrale de la comptabilité, ce qui représente un taux de 100 % de réalisation, soit 1 % de la stratégie.

2- La deuxième partie de la procédure visait la formation de 16 400 stagiaires des organes de contrôle au cours des années de la stratégie. 3 264 ont été formés à l'Académie nationale de lutte contre la corruption et 8 543 ont été formés à l'Organisation centrale de contrôle. L'objectif a été atteint avec un nombre total de 11807 stagiaires, soit 71,994% de l'objectif et 0,72% de la stratégie.

3- Le taux de mise en œuvre de la quatrième mesure est de 86% de l'objectif pendant les années de la stratégie, ce qui représente (1,72%) de la stratégie totale.



### **Cinquième procédure : Elaborer des plans sur la gestion des risques de la corruption, dans tous les organismes d'application de la loi .**

1- Nombre de plans de gestion des risques de corruption dans les organismes chargés de l'application de la loi - 4 plans de gestion des risques ont été ciblés pour l'Autorité de contrôle administratif, l'Organisation centrale d'audit, le ministère de la Justice et l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Un plan a été élaboré pour gérer les risques de corruption au niveau de l'Autorité de contrôle administratif, de l'Organisation d'audit central et du ministère de la Justice.

### **Sixième procédure : Moderniser les indicateurs nationaux relatifs à la perception de la corruption, pour devenir une source alimentant les priorités de la lutte contre la corruption.**

1- La procédure visait à publier 4 rapports pour l'indice de perception de la corruption locale au cours des années de la stratégie. Le rapport a été publié au cours des années 2019, 2020 et 2022, car il n'a pas été possible de le publier en 2021 en raison des conditions de la pandémie de Covid 19. L'indice a été développé en 2020 pour inclure deux sous-indicateurs, à savoir l'indice de perception de la corruption administrative, et l'indice de perception des efforts pour prévenir et

combattre la corruption administrative, ce qui permet de surmonter l'un des défauts les plus importants des indicateurs de corruption mentionnés dans les références des Nations Unies, à savoir déterminer si la perception élevée est un signe négatif ou positif. L'indice général (pour l'année 2021) de la corruption administrative et des efforts pour la combattre a obtenu un score de 62,4 degrés, car l'indice a augmenté d'environ 2.9 degrés par rapport à 2019. Les experts estiment que la corruption administrative est moins répandue par rapport aux citoyens et aux responsables de l'entreprise en 2021. Le rapport a signalé que "la gestion de la circulation" était l'organisme gouvernemental où les citoyens étaient les plus conscients en termes de la présence de la corruption administrative et sa propagation ; les universités gouvernementales étaient les organismes gouvernementaux les plus bas en termes de la conscience des citoyens de l'existence et la propagation de la corruption administrative ; le gouvernorat de Qalyubia a été enregistré comme le gouvernorat de la République où les citoyens étaient conscients le plus de l'existence de la corruption administrative et le gouvernorat de Beni Suef comme le gouvernorat de la République où les citoyens étaient les moins conscients de l'existence de la corruption administrative. Les citoyens pensent que le fait de courtiser des proches et de s'appuyer sur des connaissances pour faciliter les procédures gouvernementales sont les manifestations de corruption les plus perceptibles et les plus répandues au cours de l'année 2021.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la sixième procédure est de 75% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (1,5%) de la stratégie totale.

### **Septième procédure : Mener des recherches et des études dans les domaines de la gouvernance et de la lutte contre la corruption .**

3- La procédure vise la création d'une unité de recherche et d'études spécialisée dans la lutte contre la corruption dans chacune de l'Autorité de Contrôle Administratif et de l'Organisation Centrale d'Audit, et l'émission de 6 études spécialisées durant les années stratégiques.

Annexe (12) : Les études publiés par le Centre de recherche et d'études de l'Académie nationale de lutte contre la corruption.

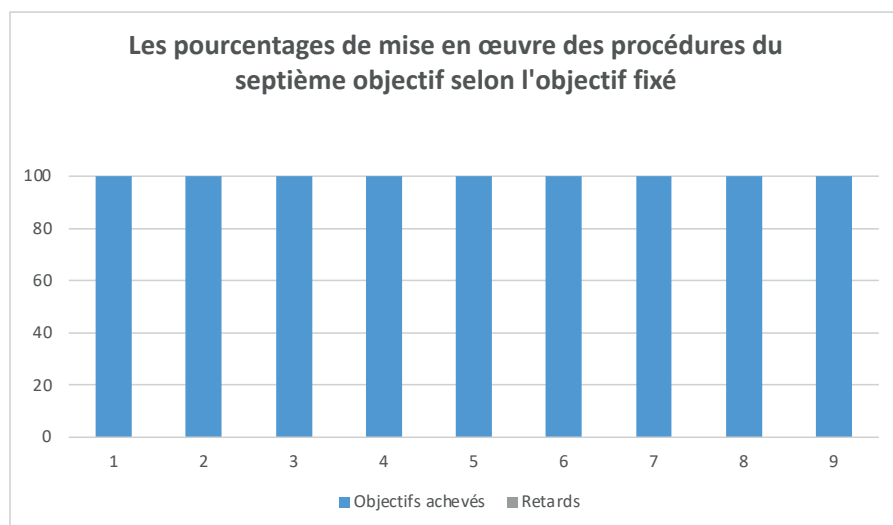
4- Le pourcentage de mise en œuvre de la septième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.



## Septième objectif: Accroître la conscience sociétale quant à l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption.

La mise en œuvre des actions ciblées du septième objectif représente 15% de la stratégie. 15% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 100%.

Vous trouverez ci-dessous une explication de ce qui a été mis en œuvre à partir du septième objectif au cours des années de la stratégie.



### Première procédure : Développer des programmes de sensibilisation aux risques liés à la corruption, et au rôle du citoyen dans la lutte contre ce fléau.

1- (1) La première partie de la procédure visait à contrôler le nombre de formations et leurs bénéficiaires dans le domaine

de la sensibilisation aux risques de corruption par 60 formations pour (900) stagiaires sur les années de la stratégie. Le nombre de formations, le nombre cible a été largement dépassé en raison de l'expansion du rôle de l'Académie. Par ailleurs, L'Autorité nationale de lutte contre la corruption a mis en place 1201 activités de formation pour sensibiliser la

société aux risques de corruption sur les années de la stratégie, auxquelles 49 397 stagiaires ont participé, ce qui représente un taux de mise en œuvre de 100%, soit (1%) de la stratégie.

2- La deuxième partie de la procédure visait la mise en œuvre par l'Autorité de contrôle administratif de (4) campagnes médiatiques de sensibilisation aux dangers de la corruption au cours des années de la stratégie. Ceci a été mis en œuvre à 100%, ce qui représente (1%) de la stratégie, car le centre médiatique de l'Autorité de contrôle administratif a mis en œuvre 5 campagnes de sensibilisation comme suit :

A- Reprise des porte-miroirs avec le système infographique.

B- Lancement d'une campagne intitulée "Connaitre ses droits" composée de 11 infographies et de 2 V.O. sur la définition des crimes qu'un citoyen et un fonctionnaire peuvent commettre (corruption, profit, falsification, opérations de change, blanchiment d'argent 1, blanchiment d'argent 2, usurpation d'identité) en plus de la présentation des compétences de l'Autorité de contrôle administratif, des méthodes et du mode de soumission des plaintes, et du projet d'infrastructure d'information pour l'Etat égyptien.

C- La campagne "Qui est le gagnant ?" a pour but d'éduquer les citoyens sur les dangers en abordant la conscience en matière de (maintien des subventions alimentaires, paiement des impôts, utilisation des services électroniques, intégration de l'économie informelle et le phénomène d'investissement de l'argent).

D- La campagne "Découvrez la corruption" dont l'objectif est d'inciter les citoyens à dénoncer les cas de corruption (l'objectif de dénoncer la corruption, comment déposer une plainte, la méthode de rédaction des plaintes, le suivi des plaintes, les procédures d'examen des plaintes et des réclamations et les sondages d'opinion des citoyens).

E- Une campagne pour inciter les investisseurs à s'adresser à l'Autorité de contrôle administratif s'ils rencontrent des problèmes pour délivrer des licences ou obtenir diverses approbations.

F- Une chaîne de l'Autorité de contrôle administratif a également été lancée sur YouTube, contenant toutes les vidéos de sensibilisation et les campagnes précédentes, et un compte de l'Autorité a été lancé sur le site de réseau social Instagram, en plus de la page officielle de l'autorité précédemment établie sur Facebook.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la première procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### **Deuxième procédure : Mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les écoles et les universités**

1- La première partie de la procédure visait la mise en œuvre de (464) activités culturelles / artistiques / sportives / séminaires dans les universités et les écoles au cours des années de la stratégie. Cette action a été appliquée à 100%, représentant (1%) de la stratégie comme suit :

A- L'administration générale des activités culturelles et artistiques au ministère de l'éducation et de l'enseignement technique a mis en œuvre des représentations théâtrales pour toutes les écoles de la République dans des concours pour l'administration afin d'éduquer les élèves sur l'importance du développement technologique pour appliquer la numérisation et lutter contre la corruption.

B - La presse scolaire a réalisé des émissions de radio sur l'importance de la transformation numérique pour toutes les institutions et le rôle de celle-ci dans la

réduction de la corruption.

C- Le département des guides a mis en œuvre l'initiative des guides contre la corruption, qui a été appliquée dans tous les gouvernorats, et a organisé des séminaires, des camps et des bannières de sensibilisation dans les lieux publics et touristiques.

D- La question de la lutte contre la corruption a été incluse dans le plan de l'Administration générale de l'éducation sociale, qui est mis en œuvre au niveau de la République pour l'année académique 2021-2022.

E- La mise en œuvre de l'administration générale des bibliothèques au ministère de l'éducation et de l'enseignement technique pour un concours de recherche intitulé "Honnêteté et sincérité dans le travail pour lutter contre la corruption".

F- La mise en œuvre d'un programme de formation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour renforcer l'éducation et la sensibilisation dans le domaine de la lutte contre la corruption et faciliter la recherche qui s'y rapporte.

G- L'Université du Caire, en coopération avec l'Autorité de contrôle administratif et le Projet de gouvernance économique, a

mis en œuvre un modèle de simulation de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, avec la participation d'étudiants des différentes facultés de l'université, où les étudiants ont présenté les pratiques les plus réussies des différents États dans le domaine de la lutte contre la corruption. Un certain nombre d'étudiants distingués ont participé à un programme de formation à l'Autorité de contrôle administratif et ont participé à la neuvième réunion de la Conférence des États parties qui s'est tenue à Sharm El-Sheikh du 13 au 17 décembre 2021.

H- Le centre de développement de la faculté de l'université du Caire mène une série de programmes de formation liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption dans le cadre du plan de formation et de renforcement des capacités de l'université.

I- Toutes les universités publiques ont organisé des célébrations pour la Journée internationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre.

J - L'université de Helwan organise de nombreux concours artistiques et culturels pour souligner l'importance et la culture de la lutte contre la corruption parmi les étudiants universitaires.

2- La deuxième partie de la procédure visait à déterminer le pourcentage d'universités qui ont mis en œuvre le cours sur les droits de l'homme et la lutte contre la corruption, qui a compté (28) universités au cours des années de la stratégie. Ce cours a été mis en œuvre à 100%, ce qui représente (1%) de la stratégie, car une décision a été prise par le Conseil suprême des universités pour enseigner le cours dans toutes les universités publiques.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### **Troisième procédure : Faire inclure les valeurs de transparence et d'intégrité aux programmes scolaires.**

1- Le nombre de programmes d'études modifiés qui incluent les valeurs d'intégrité et de transparence aux niveaux de l'enseignement pré-universitaire - Le plan visait à limiter tous les programmes d'études qui incluent les valeurs d'intégrité et de transparence aux niveaux de l'enseignement pré-universitaire.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui



représente (2%) de la stratégie totale.

#### **Quatrième procédure : Opérationnaliser la charte déontologique de l'étudiant universitaire.**

1- La procédure visait à suivre le taux de diffusion de la charte éthique des étudiants universitaires dans un nombre de (28) universités au cours des années stratégiques, comme cela a été fait dans toutes les universités publiques ciblées.

2- Le taux de réalisation de la quatrième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

#### **Cinquième procédure : Elaborer une charte déontologique pour les membres du corps enseignant.**

1- La première partie de la procédure visait à élaborer une charte éthique pour le membre du corps enseignant et ses assistants dans les universités égyptiennes. L'Université du Caire a élaboré la charte en coopération avec l'Autorité de contrôle administratif pour qu'elle devienne la charte éthique de la communauté universitaire, incluant le membre du corps enseignant et l'étudiant, ce qui représente 100% de l'objectif et (1) % de la stratégie.

2- La deuxième partie de la procédure visait à publier la charte éthique pour le membre de la faculté et ses assistants dans les universités égyptiennes par un nombre de (28) universités, et ceci a été mis en œuvre à 100%, ce qui représente (1%) de la stratégie.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la cinquième procédure est de 100% de l'objectif pendant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

#### **Sixième procédure : Faire acquérir aux médias et aux journalistes les connaissances relatives à la prévention et la lutte contre la corruption.**

1- (1) Cette procédure visait à faire acquérir aux médias et aux journalistes les connaissances relatives à la prévention et la lutte contre la corruption. Le plan visait la participation des journalistes à 4 activités spécialisées dans les domaines de la lutte contre la corruption, et ils ont été impliqués dans de nombreuses activités, notamment les suivantes :

A- Un certain nombre de journalistes et de professionnels des médias ont participé aux activités du premier Forum africain de lutte contre la corruption, organisé par l'Égypte à Sharm El-Sheikh en 2019.

B- Un certain nombre de professionnels des médias et de rédacteurs en chef de journaux égyptiens et un certain nombre de journalistes concernés par les affaires sportives ont participé à l'atelier de lutte contre la corruption dans le domaine du sport organisé par l'Autorité de contrôle administratif en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime en 2020. Ils ont également participé à des propositions visant à développer le processus de protection de l'intégrité du sport.

C- Un groupe de professionnels des médias et de rédacteurs en chef de journaux égyptiens a participé à la célébration par l'Autorité de contrôle administratif de la Journée internationale de lutte contre la corruption en 2021, en présence du Premier ministre et du président de l'Autorité de contrôle administratif, au cours de laquelle les coordinateurs distingués de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ont été honorés.

D- Des professionnels des médias et des journalistes ont participé à un atelier au cours du mois d'octobre 2022 pour discuter du projet de la troisième phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030, afin d'y inclure leurs observations et suggestions avant son lancement à l'occasion de la

célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption le 9/12/2022.

2- Le pourcentage de mise en œuvre de la sixième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

#### **Septième procédure : Opérationnaliser le rôle de l'Académie nationale de lutte contre la corruption, afin de répandre les valeurs d'intégrité et de transparence.**

1- La première partie de la mesure visait à développer l'offre de cours pour diffuser les valeurs d'intégrité aux citoyens (formation gratuite) et à mettre en œuvre 160 cours de formation pour les citoyens. 371 cours de formation gratuits ont été dispensés aux citoyens et aux entités payantes à l'Académie nationale de lutte contre la corruption à un taux de 100 %, ce qui représente (1%) de la stratégie. Le reste du nombre cible a été dispensé par le biais de cours électroniques.

2- La deuxième partie de la procédure visait la formation de 6 400 citoyens avec des cours de formation gratuits pendant les années de la stratégie. 12 920 stagiaires ont été instruits avec des formations gratuites pour les citoyens et les entités payantes à l'Académie nationale de

lutte contre la corruption, soit 100% de l'objectif, ce qui représente (1%) de la stratégie.

- 3- Le pourcentage de mise en œuvre de la septième procédure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

**Huitième procédure :**  
**Opérationnaliser le rôle des institutions religieuses, consistant à accroître la conscience quant aux risques de la corruption et ses effets négatifs.**

- 1- La mesure visait à encourager les institutions religieuses à présenter des sermons religieux visant à sensibiliser aux dangers de la corruption, puisque 16 sermons religieux ont été ciblés au cours des années de la stratégie, et ceci a été mis en œuvre grâce à la coordination avec le ministère des dotations et l'Église égyptienne.
- 2- Le taux de mise en œuvre de la huitième procédure est de 100% de l'objectif pendant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

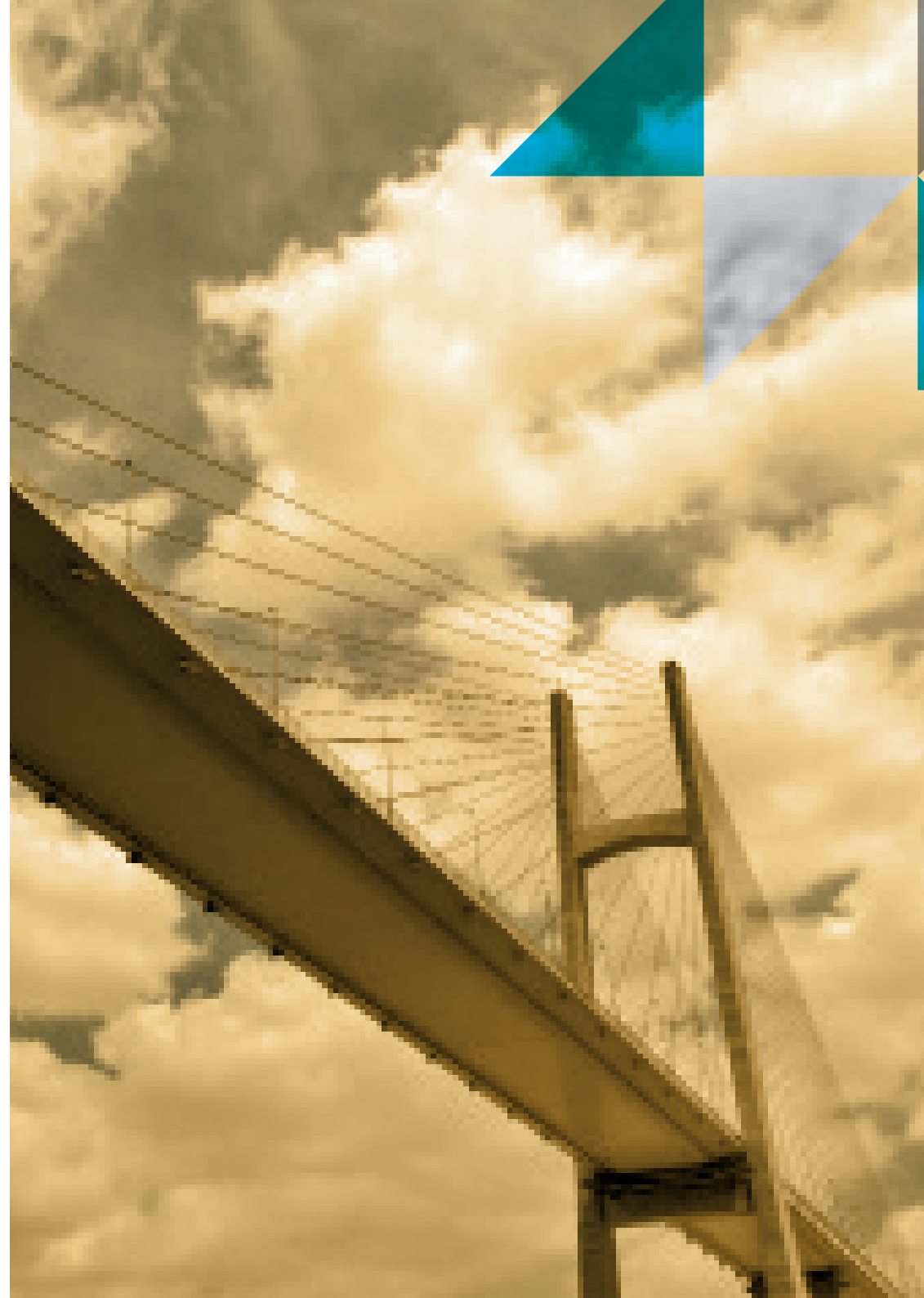
**Neuvième procédure : Inciter les instances académiques et les centres de recherche à mener des études spécialisées dans les**

**domaines liés à la lutte contre la corruption, et à étudier les expériences internationales et régionales réussies.**

- 1- Cette procédure a visé l'émission de 7 études spécialisées dans le domaine de la lutte contre la corruption. 64 thèses de master et de doctorat spécialisées dans ce domaine ont été examinées dans les universités publiques, et le Conseil supérieur des universités s'est adressé aux différentes universités publiques pour qu'elles informent le Conseil des recherches qu'elles ont menées en matière de lutte contre la corruption, en vue du lancement d'un concours entre les universités à cet égard.

Annexe (13) des thèses de maîtrise et de doctorat relatives à la lutte contre la corruption, approuvées au cours des années de la stratégie.

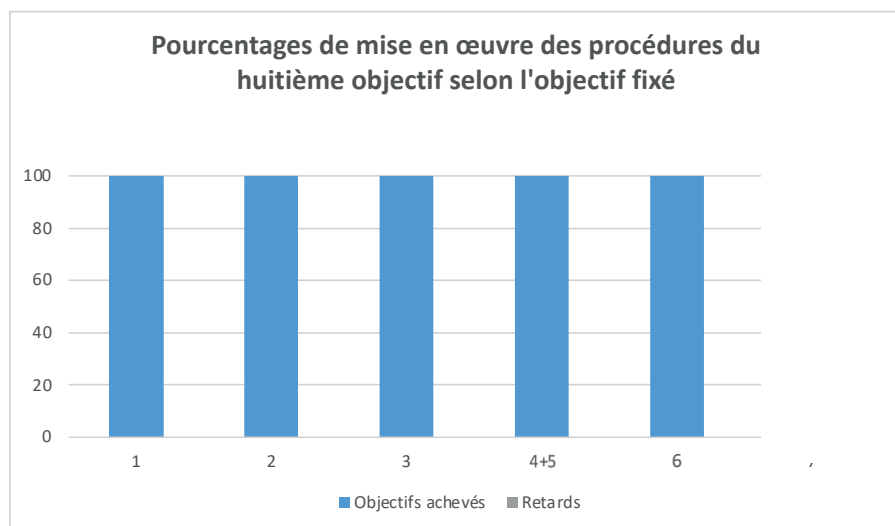
- 2- Le pourcentage de mise en œuvre de la neuvième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.



## Huitième objectif: Activer la coopération internationale et régionale en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

La mise en œuvre des actions ciblées du huitième objectif représente 10% de la stratégie. 10% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 100%. Vous trouverez ci-dessous

une explication de ce qui a été mis en œuvre du huitième objectif au cours des années de la stratégie 2019-2022.



### Première procédure : Développer la coopération régionale et internationale dans le domaine de la lutte contre la corruption et la restitution des actifs.

- 1- Le nombre d'initiatives entre les organismes nationaux, régionaux et internationaux - le plan stratégique visait à mettre en œuvre 4 initiatives internationales au cours des

quatre années, et 4 initiatives ont été mises en œuvre au cours des années de la stratégie comme suit :

- A- L'Autorité de contrôle administratif a organisé le premier Forum africain de lutte contre la corruption à Sharm El-Sheikh.
- B- L'unité de lutte contre le blanchiment

d'argent et le financement du terrorisme, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a organisé un cours de formation pour la cellule de renseignement financier libyenne

- C- L'Autorité de contrôle administratif, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, organisera un atelier sur la lutte contre la corruption dans le domaine sportif, avec la participation du Comité international olympique, de l'Association internationale de football, de l'Autorité des experts nationaux et d'un certain nombre de 60 personnalités importantes dans le domaine du sport égyptien.

- D- La mise en œuvre d'un atelier par l'Autorité de contrôle administratif dans le domaine de "l'anti-blanchiment d'argent et la confiscation des fonds résultant de ces crimes" en coopération avec les forces de l'ordre françaises.

- 2- Le pourcentage de mise en œuvre de la première procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Organiser des stages de formation et des conférences pour échanger les expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues régionaux et

#### internationaux.

- 1- Le nombre de cours et de conférences pour l'échange d'expériences entre les organismes chargés de l'application de la loi et leurs homologues - le plan visait la mise en œuvre de 4 cours de formation au cours des années de la stratégie, où de nombreux cours de formation ont été dispensés avec des organismes homologues ou des organismes internationaux, et un certain nombre de cours de formation ont été organisés avec des frères arabes et africains dans les domaines de la lutte contre la corruption, à savoir;

- A- La participation de l'Autorité de contrôle administratif à plusieurs cours de formation pour identifier les meilleures pratiques réussies dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, dont les plus importantes sont les suivantes :

- 1- Un cours de formation dans le domaine de la prévention de la corruption intitulé "Evaluation du risque de corruption" organisé en Tunisie en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

- 2- Trois (3) cours de formation intitulés "Anti-Corruption" à l'Ecole Nationale d'Administration ENA en France.

- 3- Un cours de formation dans le domaine des enquêtes secrètes organisé par l'Académie

- malaisienne de lutte contre la corruption en Malaisie.
- 4- Le programme "Diplôme en administration publique" de l'Université britannique King's à Londres.
- 5- Un cours de formation dans le domaine des enquêtes sur la cybercriminalité au Centre régional d'enquêtes électroniques du ministère américain de la sécurité intérieure à Chypre.
- 6- Un atelier régional intitulé "Bonne gouvernance et lutte contre la corruption dans les secteurs public et privé et les organisations de la société civile" en Jordanie, en coordination avec la Banque islamique de développement à Djeddah, en Arabie saoudite.
- 7- Le programme de gestion stratégique de la lutte contre la corruption à l'Académie malaisienne de lutte contre la corruption en Malaisie.
- 8- Le programme "Développement du leadership du gouvernement" en coopération avec l'Université du Missouri aux États-Unis d'Amérique.
- 9- Un programme sur les normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à Busan, en Corée du Sud.
- 10- Un atelier régional sur la coopération internationale en matière pénale et l'entraide judiciaire dans les crimes de trafic de migrants et de traite des êtres humains à Casablanca, au Maroc.
- 11- Un cours de formation dans le domaine de la prévention de la corruption intitulé "Mesurer la corruption et le travail social pour la prévenir en utilisant des outils innovants" dans l'État du Maroc.
- 12- Le programme international de lutte contre la corruption qui s'est tenu en Indonésie.
- 13- Un cours de formation dans le domaine de la lutte contre la propagation de la contrebande dans l'État de Malte.
- 14- Un programme de formation dans le domaine de la sécurité des frontières et des aéroports aux États-Unis d'Amérique.
- 15- Un atelier dans le domaine de la réponse à la réouverture économique à la lumière de la propagation de la pandémie Covid-19, accueilli par la Commission nationale de surveillance chinoise dans la capitale, Pékin.
- 16- Un atelier régional sur "Les risques d'exploitation des services des sociétés de transfert de fonds dans les opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme", organisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) aux Émirats arabes unis.
- 17- Un symposium intitulé "Anti-Corruption, la voie vers le développement durable" organisé par la Commission jordanienne pour l'intégrité et la lutte contre la corruption à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la lutte contre la corruption.
- 18- La participation de l'Autorité des experts nationaux au Comité national de coordination pour la prévention et la lutte contre la corruption à un cours de formation aux États-Unis d'Amérique dans le but d'accroître les capacités de planification stratégique et de suivi pour la préparation de la troisième phase de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030, en coopération avec l'Agence américaine pour le développement.
- 19- Améliorer le rôle du secteur public dans la détection et la dénonciation de la corruption dans les pays du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Conseil de coopération du Golfe" au siège du Fonds monétaire international pour l'économie et les finances au Moyen-Orient (CEF) dans l'État du Koweït.
- 20- Participation à un cours de formation aux États-Unis d'Amérique sur les méthodes de formulation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption durant la période du 16 au 27/5/2022.
- B- La participation de l'Organisation centrale de contrôle à de nombreuses réunions, notamment une réunion virtuelle avec la Banque mondiale sur le thème de "l'analyse des données de lutte contre la corruption dans l'administration publique", et deux réunions virtuelles avec la Banque mondiale dans le cadre de son appartenance au secrétariat technique du groupe de travail de l'INTOSAI sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.
- C- L'Académie nationale de lutte contre la corruption a mis en œuvre 45 cours de formation pour les frères arabes et africains, dont ont bénéficié 1 043 cadres arabes et africains spécialisés dans les domaines de la lutte contre la corruption.
- D- L'Institut de recherche et de formation criminelle du ministère public a accueilli des membres du ministère public des pays arabes frères tels que le Royaume d'Arabie Saoudite, la Libye et le Sultanat d'Oman. Le programme de formation comprenait des sujets liés aux crimes de corruption.
- 1- Le pourcentage de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100% de l'objectif pendant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.
- Troisième procédure : Conclure des mémorandums d'entente entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues régionaux et**



## internationaux et opérationnaliser les mémorandums déjà existants.

1- Le nombre de protocoles d'accord conclus entre les services répressifs - le plan visait la conclusion de 4 protocoles d'accord au cours des années de la stratégie. Ce chiffre a été réalisé à 100 %, ce qui représente 1 % de la stratégie, puisque de nombreux protocoles d'accord ont été signés entre les autorités nationales et leurs homologues étrangers comme suit :

Premièrement en 2019 :

a- La signature d'un protocole d'accord par l'Autorité de contrôle administratif avec l'Autorité française anticorruption dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

b- La signature par l'Autorité de contrôle administratif d'un mémorandum d'entente avec l'Autorité publique de lutte contre la corruption (Nazaha) de l'État du Koweït.

c- L'Organisation d'audit central a renouvelé le mémorandum d'entente avec son homologue saoudien.

d- L'Organisation d'audit central a signé un protocole d'accord avec son homologue koweïtien.

Deuxièmement en 2020 :

L'Autorité de contrôle administratif a signé un mémorandum d'entente avec la Commission indépendante de lutte contre la corruption de l'État de Maurice dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Troisièmement en 2021 :

A- La signature d'un mémorandum d'entente entre l'Autorité de contrôle administratif et l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption du Royaume d'Arabie saoudite.

B- La signature d'un protocole d'accord entre l'Autorité de contrôle administratif et la Commission d'intégrité et de lutte contre la corruption du Royaume hachémite de Jordanie.

Quatrièmement en 2022 :

La signature par l'Autorité de contrôle administratif d'un mémorandum d'entente avec la Commission de lutte contre la corruption et la confiscation des avoirs illicites en Bulgarie.

2- Le nombre de protocoles d'accord appliqués entre les organismes chargés de l'application de la loi - le plan visait à appliquer 4 protocoles d'accord au cours des années de la stratégie. Cet objectif a été appliqué à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, car l'Autorité de contrôle administratif a réalisé un certain nombre d'activités en application

des protocoles d'accord signés, comme suit :

A- L'Autorité de contrôle administratif a reçu une délégation de l'Autorité française de lutte contre la corruption pour échanger des expériences et des pratiques mises en œuvre avec succès.

B- Les responsables de l'Autorité de contrôle administratif égyptienne et de la Commission d'intégrité koweïtienne organisent une réunion conjointe en marge de la réunion de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, en application du Mémorandum d'accord conclu entre les deux parties.

C- L'Organisation d'audit central et son homologue saoudien appliquent le protocole d'accord conclu entre eux en effectuant deux visites réciproques au niveau de la présidence de l'agence et du tribunal général au Caire et à Riyad.

D- L'Autorité de contrôle administratif organise un atelier virtuel avec son homologue à l'île Maurice pour échanger des expériences et les pratiques réussies les plus marquantes dans le domaine de la lutte contre la corruption.

E- L'Autorité de contrôle administratif envoie une délégation de formateurs à la Commission d'intégrité saoudienne pour organiser un cours de formation dans la ville de Riyadh.

F- La participation de l'Autorité de contrôle administratif aux activités de l'atelier régional intitulé "Vers des systèmes plus efficaces pour la divulgation des informations et des intérêts financiers" sous les auspices du Bureau des Nations Unies pour le développement (PNUD) en coopération avec la Commission nationale libanaise de lutte contre la corruption à Beyrouth.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

## **Quatrième et cinquième procédures : Prendre part aux événements régionaux et internationaux relatifs à la prévention et la lutte contre la corruption et Echanger les expériences entre les organismes d'application de la loi et leurs homologues, en ce qui concerne l'exécution des objectifs de l'exécution des objectifs de la convention internationale et régionale sur la lutte contre la corruption.**

Le plan exécutif incluait les quatrième et cinquièmes procédures, en raison de la concordance de leurs indicateurs de mesure.

1- La procédure visait la participation à 36 conférences internationales de lutte contre la corruption au cours des années de la stratégie. Cette mesure a été réalisée à 100%,

ce qui représente 2% de la stratégie, car de nombreuses conférences internationales ont été suivies, que ce soit par une présence physique ou virtuelle.

Annexe (14) Participation à des événements régionaux et internationaux de lutte contre la corruption.

2- Le pourcentage de mise en œuvre des quatrièmes et cinquièmes mesures est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

**Sixième procédure : Etudier l'adhésion des organismes d'application de la loi à certains groupements internationaux et régionaux concernés par la lutte contre la corruption, la restitution des actifs et le blanchiment des fonds.**

1- Le plan visait à rejoindre 4 groupes internationaux ou régionaux liés à la lutte contre la corruption, le recouvrement d'actifs et le blanchiment d'argent au cours des années de la stratégie. Cet objectif a été réalisé à 100%, ce qui représente 2% de la stratégie, puisque 4 groupes ont été rejoints comme suit :

A- L'Autorité de contrôle administratif rejoint le Réseau des autorités de prévention de la corruption, qui est un réseau international qui vise à unifier les efforts pour améliorer la collecte systématique, la gestion et

l'échange d'informations entre les autorités de lutte contre la corruption, y compris leurs expériences et bonnes pratiques; soutenir les membres pour renforcer leurs capacités et améliorer leur indépendance opérationnelle; promouvoir les normes internationales pour prévenir et combattre la corruption; ; motiver et établir des partenariats avec d'autres acteurs internationaux pour promouvoir l'intégrité.

B- L'adhésion de l'Autorité de contrôle administratif au réseau mondial des autorités répressives et des organes de lutte contre la corruption GLOBE.

C- L'adhésion du Parquet au réseau mondial des autorités répressives et des organes de lutte contre la corruption GLOBE.

D- L'adhésion de l'unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au réseau mondial des autorités chargées de l'application de la loi et des organes de lutte contre la corruption GLOBE.

2- Le taux de mise en œuvre de la sixième procédure est de 100% de l'objectif durant la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

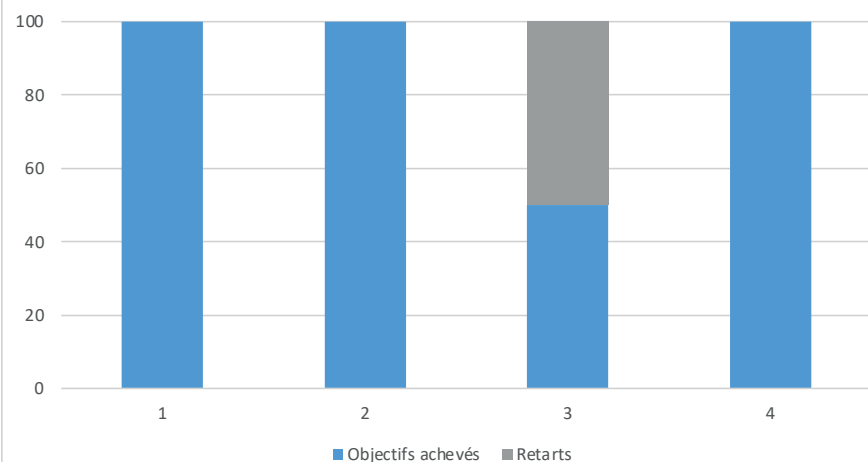


## Neuvième objectif: Activating International and Regional Cooperation In Preventing and Combating Corruption.

La mise en œuvre des actions ciblées du neuvième objectif représente 7% de la stratégie, 6% de la stratégie a été mise en œuvre avec un taux de réussite de 85,714%. Vous trouverez ci-des-

sous une explication de ce qui a été mis en œuvre du neuvième objectif au cours des années de la stratégie.

**Pourcentages de mise en œuvre des procédures du neuvième objectif selon l'objectif fixé**



### Première procédure : Opérationnaliser les codes de conduite du secteur privé et de la société civile.

1- La première partie de la procédure visait à

publier le code auprès de 3000 organisations de la société civile au cours des années de la stratégie, ce qui a été réalisé à 100%, soit 1% de la stratégie. Les 27 comités régionaux de lutte contre la corruption ont été informés

du Code. Le 6/1/2020, une réunion du Comité supérieur des organisations du travail civil a eu lieu pour discuter des perceptions des publications liées au Code de conduite professionnelle des associations et des ONG, du livret des articles de loi contre la corruption, et des affiches pour éduquer les citoyens à combattre la corruption.

2- La deuxième partie de la mesure visait le nombre de publication du code de conduite opérationnel indicatif pour le secteur privé dans le nombre de 28 chambres de commerce pendant les années de la stratégie. Cela a été fait à 100%, ce qui représente 1% de la stratégie, car le code de conduite a été publié sur les fédérations des chambres de commerce en 2019.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la première procédure est à 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### Deuxième procédure : Renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile dans les domaines de prévention et de lutte contre la corruption

1- La première partie de la procédure visait à soutenir la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption en organisant (10) séminaires / conférences / ateliers au cours des années de la stratégie. 29 activités ont

été mises en œuvre à 100%, représentant (1%) de la stratégie.

Annexe (15) : Activités pour renforcer les capacités de la société civile et du secteur privé dans la prévention et la lutte contre la corruption.

2- La deuxième partie de la mesure visait à soutenir le secteur privé dans la prévention et la lutte contre la corruption en organisant (4) séminaires/conférences/ateliers au cours des années de la stratégie. Cette mesure a été mise en œuvre à 100%, ce qui représente (1%) de la stratégie.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la deuxième procédure est de 100% de l'objectif au cours de la stratégie, ce qui représente (2%) de la stratégie totale.

### Troisième procédure : Lancer des initiatives pour lutter contre la corruption en coopération avec le secteur privé et la société civile

1- La première partie de la procédure visait à lancer (4) initiatives pour prévenir et combattre la corruption en coopération avec le secteur privé et la société civile au cours des années de la stratégie. Cette action a été réalisée à 100%, ce qui représente (1%), comme suit :

A- Au cours de 2019, une initiative a été mise en œuvre par le secteur privé sous le slogan



“Votre droit est votre droit” pour éduquer les citoyens et les travailleurs du secteur privé sur leurs droits qui leur sont garantis par la loi et la constitution. Elle a été mise en œuvre par la Fondation Solin pour le développement juridique (secteur privé).

B- Au cours de 2019, une initiative a été mise en œuvre par la Fédération générale des ONG et des institutions, qui est le lancement de la formation du Comité supérieur des organisations de travail civil pour lutter contre la corruption.

C- La participation d’un certain nombre d’organisations à la célébration de l’Autorité de contrôle administratif sur la Journée internationale de lutte contre la corruption le 9/12/2020.

D- La participation d’un certain nombre d’organisations de la société civile à l’atelier consacré à la lutte contre la corruption dans le domaine des sports durant la période du 9-10/12/2020.

2- La deuxième partie de la procédure visait à ajouter une activité de prévention et de lutte contre la corruption avec un nombre de (500) associations et institutions civiles au cours des années de la stratégie. La décision du Premier ministre n° 104 de 2021 a été appliquée dans le règlement exécutif de la loi réglementant la pratique du travail civil n° 149 de 2019 le 11 janvier 2021. Les associations civiles suivent

une formation sur l’importance d’inclure des activités de lutte contre la corruption dans leurs activités.

3- Le pourcentage de mise en œuvre de la troisième procédure est de 50% de l’objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.

**Quatrième procédure : Faciliter l’accès des organisations de la société civile et du secteur privé aux informations disponibles, sans porter atteinte à la sécurité nationale ou l’intérêt commun.**

1- Le nombre d’entités qui fournissent des informations actualisées sur leurs sites web - le plan visait à ce que 85 entités fournissent leurs informations sous une forme actualisée sur les sites web. Cette mesure a été appliquée par l’Autorité de contrôle administratif et tous les ministères, gouvernorats et universités gouvernementales.

2- Le taux de mise en œuvre de la quatrième procédure est de 100% de l’objectif durant la stratégie, ce qui représente (1%) de la stratégie totale.



## Annexes:

### Annexe I Structures organisationnelles actualisées

- |                                                                                      |                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| 1- Ministère des communications et des technologies de l'information                 | 14- Ministère de la culture                                           |
| 2- Ministère du logement, des services publics et des nouvelles communautés urbaines | 15- Ministère d'État à l'information                                  |
| 3- Ministère des Waqfs                                                               | 16- Ministère d'État pour la production militaire                     |
| 4- Ministère du pétrole et des richesses minérales                                   | 17- Ministère d'État pour l'immigration et les Égyptiens à l'étranger |
| 5- Ministère de l'environnement                                                      | 18- Ministère l'Agriculture et de la bonification des terres          |
| 6- Ministère du commerce et de l'industrie                                           | 19- Ministère du tourisme et des antiquités                           |
| 7- Ministère de la planification et du développement économique                      | 20- Ministère technique de la jeunesse et des sports                  |
| 8- Ministère de l'éducation et de l'enseignement                                     | 21- Ministère de la santé et de la population                         |
| 9- Le ministère de la solidarité sociale                                             | 22- Ministère de l'aviation civile                                    |
| 10- Ministère de la coopération internationale                                       | 23- Ministère de la main-d'œuvre                                      |
| 11- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique            | 24- Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables          |
| 12- Ministère l'approvisionnement et du commerce intérieur                           | 25- Ministère des finances                                            |
| 13- Ministère du développement local                                                 | 26- Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation                |
|                                                                                      | 27- Ministère des transports                                          |
|                                                                                      | 28- Ministère des affaires parlementaires                             |
|                                                                                      | 29- Ministère du secteur public des affaires                          |

#### Bureaux provinciaux

- |                                                  |                                                           |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 1- Bureau général du gouvernorat du Caire        | Nord-Sinaï                                                |
| 2- Bureau général du gouvernorat d'Alexandrie    | 13- Bureau général du gouvernorat de Damiette             |
| 3- Bureau général du gouvernorat de Dakahlia     | 14- Bureau général du gouvernorat de Sohag                |
| 4- Bureau général du gouvernorat d'Ismailia      | 15- Bureau général du gouvernorat de Suez                 |
| 5- Bureau général du gouvernorat d'Assiut        | 16- Bureau général du gouvernorat d'Al Sharkia            |
| 6- Bureau général du gouvernorat d'Assouan       | 17- Bureau général du Gouvernorat de Gharbeia             |
| 7- Bureau général du gouvernorat de la Mer Rouge | 18- Bureau général du gouvernorat de Menofia              |
| 8- Bureau général du Gouvernorat de Beheira      | 19- Bureau général du gouvernorat de la Nouvelle Vallée . |
| 9- Bureau général du gouvernorat de Beni Suef    | <b>les universités publiques</b>                          |
| 10- Bureau général du Gouvernorat de Port Saïd   | 1- Académie Sadate pour les sciences administratives      |
| 11- Bureau général du gouvernorat du Sud-Sinaï   | 2- Université d'Assouan                                   |
| 12- Bureau général du gouvernorat du             | 3- Université d'Assiut                                    |
|                                                  | 4- Université Al Azhar                                    |
|                                                  | 5- Université d'Alexandrie                                |



6- Université de Louxor

7- Université de Zagazig

8- Université de Suez

9- Université d'Arish

10- Université de Fayoum

11- Université du Caire

12- Université de Mansoura

13- Université de Menofia.

14- Université de Minia

15- Université de la Nouvelle Vallée .

16- Université de Banha

17- Université de Beni Suef

18- Université de Port Saïd

19- Université du Sud de la Vallée .

20- Université de Helwan

21- Université de Damanhour

22- Université de Damiette

23- Université de Sohag

24- Université d'Ain Shams .

25- Université du Canal de Suez

26- Université de Kafr El Sheikh

27- Université de la ville de Sadat

28- Université de Matrouh .

## **Annexe2 Organismes gouvernementaux qui ont mis en place des unités d'audit interne.**

### **Organisme gouvernemental ayant mis en place une unité d'audit interne**

#### **Ministries**

1- Ministère des communications et des technologies de l'information

2- Ministère du logement, des services publics et des nouvelles communautés urbaines

3- Ministère des Waqfs

4- Ministère du pétrole et des richesses minérales

5- Ministère de l'environnement

6- Ministère du commerce et de l'industrie

7- Ministère de la planification et du développement économique

8- Ministère de l'éducation et de l'enseignement

9- Le ministère de la solidarité sociale

10- Ministère de la coopération internationale

11- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

12- Ministère l'approvisionnement et du commerce intérieur

13- Ministère du développement local

14- Ministère de la culture

15- Ministère d'État à l'information

16- Ministère d'État pour la production militaire

17- Ministère d'État pour l'immigration et les Égyptiens à l'étranger

18- Ministère l'Agriculture et de la bonification des terres

19- Ministère du tourisme et des antiquités

20- Ministère technique de la jeunesse et des sports

21- Ministère de la santé et de la population

22- Ministère de l'aviation civile

23- Ministère de la main-d'œuvre

24- Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables

25- Ministère des finances

26- Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation

27- Ministère des transports

28- Ministère des affaires parlementaires

29- Ministère du secteur public des affaires

### **Les universités publiques Ministry of Local Development**

1- Université du Caire

2- Université de Banha

3- Université de Zagazig

- 4- Université de Menofia.
- 5- Université de Kafr El Sheikh
- 6- Université de Damanhour
- 7- Université d’Alexandrie
- 8- Université de Mansoura
- 9- Université de Damiette
- 10- Université de Port Saïd
- 11- Université Matrouh
- 12- Université de Fayoum
- 13- Université de Beni Suef
- 14- Université de Minia
- 15- Université d’Assiut
- 16- Université de Sohag
- 17- Université de Louxor
- 18- Université d’Assouan
- 19- Université d’Al Arish
- 20- Université de la Nouvelle Vallée .

- 21- Université du Sud de la Vallée - Qena .
- 22- Université de Suez
- 23- Université du Canal de Suez
- 24- Université de la ville de Sadat
- 25- Université Al Azhar

#### **Bureaux provinciaux**

- 1- Bureau général du gouvernorat du Caire
- 2- Bureau général du gouvernorat d’Alexandrie
- 3- Bureau général du gouvernorat d’Ismailia
- 4- Bureau général du gouvernorat d’Assiut
- 5- Bureau général du gouvernorat de Louxor
- 6- Bureau général du gouvernorat de la Mer Rouge
- 7- Bureau général du gouvernorat de Buhaira
- 8- Bureau général du gouvernorat de Beni Suef

- 9- Bureau général du gouvernorat de Port Saïd
- 10- Bureau général du gouvernorat du Sud-Sinaï
- 11- Bureau général du gouvernorat du Nord-Sinaï
- 12- Bureau général du gouvernorat de Damiette
- 13- Bureau général du gouvernorat de Sohag
- 14- Bureau général du gouvernorat de Suez
- 15- Bureau général du gouvernorat d’Al Sharqia
- 16- Bureau général du gouvernorat de Gharbia
- 17- Bureau général du gouvernorat de Qalyubia
- 18- Bureau général du gouvernorat de Menofia
- 19- Bureau général du gouvernorat de la Nouvelle Vallée .

### Annexe 3 Base de données dans le système de l'infrastructure des informations de l'Etat égyptien.

|    | Nom de la base de données                          | Nom de l'entité                                           |
|----|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 1  | Autorité de l'état civil                           | Ministère des affaires intérieures                        |
| 2  | La circulation.                                    |                                                           |
| 3  | Mariage / Divorce (Etat civil)                     | Le ministère public                                       |
| 4  | Propriété de la documentation                      | Ministère de la justice                                   |
| 5  | fonds de réunion (petites et moyennes entreprises) | Conseil des ministres                                     |
| 6  | Fourniture: Envoi et reception.                    | Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur |
| 7  | Liste blanche (Restauration- Abonnements).         |                                                           |
| 8  | Registre du commerce                               |                                                           |
| 9  | Familles alternatives                              | Ministère de la solidarité sociale                        |
| 10 | Handicap                                           |                                                           |
| 11 | Assurance sociale - gouvernement                   |                                                           |
| 12 | Assurance sociale - publique / privée              |                                                           |
| 13 | Femmes chefs de famille.                           |                                                           |
| 14 | Takaful et Karama (bénéficiaires)                  |                                                           |
| 15 | Associations civiles                               |                                                           |
| 16 | Logement décent .                                  |                                                           |
| 17 | Emploi irrégulier                                  |                                                           |
| 18 | Bénéficiaires d'une pension de sécurité sociale    |                                                           |
| 19 | Financement de l'immobilier                        | Ministère du logement et des communautés urbaines         |
| 20 | Nouvelles communautés urbaines                     | Ministère du commerce et de l'industrie                   |
| 21 | Contrôle des exportations et des importations      |                                                           |
| 22 | Autorité de développement industriel               |                                                           |

|    | Nom de la base de données                                    | Nom de l'entité                                 |
|----|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 23 | Base de données sur l'éducation (écoles)                     | Ministère de l'éducation.                       |
| 24 | Alphabétisation                                              |                                                 |
| 25 | EGAS Natural Gas Company (principaux clients)                | Ministère du pétrole et des richesses minérales |
| 26 | EGAS. Natural Gas Company (abonnés)                          |                                                 |
| 27 | Petrotrade Natural Gas Company (abonnés – consommation)      |                                                 |
| 28 | Nat Natural Gas Company (abonnés – consommation)             |                                                 |
| 29 | Taqa Natural Gas Company (abonnés- – consommation)           |                                                 |
| 30 | Overseas Natural Gas Company (abonnés- - consommation)       |                                                 |
| 31 | Exploitation agricole                                        | Ministère de l'agriculture                      |
| 32 | Naissances et décès                                          | Ministère de la santé et de la population       |
| 33 | Virus C                                                      |                                                 |
| 34 | Assurance maladie - dossier médical                          |                                                 |
| 35 | Assurance maladie - Bénéficiaires (Outbound)                 |                                                 |
| 36 | Assurance maladie - Bénéficiaires (link)                     | Ministère de l'électricité et de l'énergie      |
| 37 | Compagnie de distribution d'électricité d'Alexandrie         |                                                 |
| 38 | Compagnie de distribution d'électricité Al Buhaira           |                                                 |
| 39 | Compagnie de distribution d'électricité du Canal             |                                                 |
| 40 | Compagnie de distribution d'électricité du Sud-Delta.        |                                                 |
| 41 | Compagnie de distribution d'électricité du Sud- Caire        |                                                 |
| 42 | Compagnie de distribution d'électricité du Nord Delta.       |                                                 |
| 43 | Compagnie de distribution d'électricité du Nord-Caire.       |                                                 |
| 44 | Compagnie de distribution d'électricité de la Haute-Égypte.  |                                                 |
| 45 | Compagnie de distribution d'électricité de la Moyenne Égypte |                                                 |

|    | Nom de la base de données                                           | Nom de l'entité                         |
|----|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 46 | Taxes générales / Professions libérales                             | Ministère de l'enseignement supérieur   |
| 47 | Taxe de la valeur ajoutée.                                          |                                         |
| 48 | Département des douanes                                             |                                         |
| 49 | Décaissements du gouvernement.                                      |                                         |
| 50 | Étudiants et membres du corps enseignant des universités publiques. | Le ministère des communications         |
| 51 | TE - DATA                                                           | Autorité générale pour l'investissement |
| 52 | Telecom Egypt                                                       |                                         |
| 53 | Investissements.                                                    | Commissions médicales spécialisées      |
| 54 | Soins médicaux aux frais de l'Etat :                                | Commissions médicales spécialisées      |
| 55 | Listes d'attente                                                    |                                         |
| 56 | Étudiants et membres du corps enseignant des instituts d'Al Azhar.  | Cheikhdom d'Al Azhar.                   |
| 57 | Salaires du gouvernement.                                           | La Société Finance                      |
| 58 | Projet "Solidarité et dignité "                                     |                                         |
| 59 | WE - . consommations                                                | La Société We.                          |
| 60 | We – Abonnés.                                                       |                                         |
| 61 | Communications - Consommateurs                                      | La Société Etisalat.                    |
| 62 | Etisalat – Abonnés.                                                 |                                         |
| 63 | Vodafone – Consommations.                                           | La Société Vodafone                     |
| 64 | Vodafone – Abonnés.                                                 |                                         |
| 65 | Orange - Consommations.                                             | La Société Orange                       |
| 66 | Orange -. Abonnés                                                   |                                         |

#### Annexe 4 Services numériques de l'Egypte:

|    | Organe            | le service                                                                                     |
|----|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Approvisionnement | Activer une carte de rationnement                                                              |
| 2  |                   | Délivrer une carte de remplacement pour une carte de rationnement endommagée ou perdue         |
| 3  |                   | Délivrer une nouvelle carte de rationnement                                                    |
| 4  |                   | Transférer parmi les provinces.                                                                |
| 5  |                   | Classe sociale                                                                                 |
| 6  |                   | Inclure les membres de la famille.                                                             |
| 7  |                   | Se renseigner sur la livraison.                                                                |
| 8  |                   | Ajouter les enfants qui ne sont pas inscrits.                                                  |
| 9  |                   | Ajouter un service de restauration pour ceux qui n'obtiennent que du pain subventionné.        |
| 10 |                   | Ajouter l'épouse qui n'est pas inscrite à la carte de rationnement.                            |
| 11 | Authentification  | Se renseigner sur la validité d'un document automatisé.                                        |
| 12 |                   | Délivrer une procuration générale pour les affaires                                            |
| 13 |                   | (Par soi-même)                                                                                 |
| 14 |                   | Délivrer un accusé de réception d'annulation (Par soi-même)                                    |
| 15 |                   | Délivrer une attestation sur l'absence de modification des données cadastrales (Par soi-même). |
| 16 |                   | Délivrer une déclaration officielle (Par soi-même).                                            |
| 17 |                   | Délivrer une déclaration de correction notariée (Par soi-même)                                 |
| 18 |                   | Délivrer une procuration générale (Par soi-même)                                               |
| 19 |                   | Délivrer une procuration en matière matrimoniale (Par soi-même)                                |
| 20 |                   | Etablir une déclaration.                                                                       |
| 21 |                   | Prendre un rendez-vous                                                                         |
| 22 |                   | Mes transactions automatisées                                                                  |



|    | Organe            | le service                                                                   |
|----|-------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 24 | Authentification  | Procuration générale (ès qualités)                                           |
| 25 |                   | Procuration générale officielle (ès qualités)                                |
| 26 |                   | Délivrer une procuration générale (Banques et autres domaines) (ès qualités) |
| 27 |                   | Délivrer une procuration en matière matrimoniale (ès qualités)               |
| 28 |                   | Attestation de suppression (ès qualités)                                     |
| 29 |                   | Attestation de correction d'un rédige notarié (ès qualités)                  |
| 30 |                   | Attestation d'absence de modifications des données cadastrales (ès qualités) |
| 31 |                   | Déclaration officielle (ès qualités).                                        |
| 32 | statut personnels | Extrait d'un acte de mariage.                                                |
| 33 |                   | Extrait d'un acte de mariage (Copie officielle certifiée).                   |
| 34 |                   | Extrait d'un acte de divorce (Copie officielle certifiée).                   |
| 35 |                   | Extrait d'un acte de divorce.                                                |
| 36 |                   | Extrait d'un certificat de mariage non-musulman                              |
| 37 |                   | Extrait d'un document authentifié.                                           |
| 38 |                   | Extrait d'un document de révision.                                           |
| 39 |                   | Extrait d'un document de révision (Copie certifiée):                         |
| 40 |                   | Extrait d'un document authentifié (Copie officielle certifiée).              |
| 41 |                   | Extrait d'un acte de mariage non-musulman (Copie officielle certifiée)       |
| 42 | Mes véhicules     | Mes véhicules                                                                |
| 43 |                   | Se plaindre d'une violation du permis de conduire d'un véhicule              |
| 44 |                   | Païement des amendes                                                         |
| 45 |                   | Renouvellement de l'immatriculation des véhicules                            |

|    | Organe             | le service                                                    |
|----|--------------------|---------------------------------------------------------------|
| 46 | Mes véhicules      | Remplacement d'un permis de conduire perdu                    |
| 47 |                    | Remplacement d'un permis de conduire endommagé                |
| 48 |                    | Enregistrer un contrat de vente d'un véhicule.                |
| 49 |                    | Délivrer une procuration de vente d'un véhicule.              |
| 50 |                    | Délivrer une procuration de gestion d'un véhicule.            |
| 51 |                    | Enquête sur les contraventions du permis de conduire          |
| 52 |                    | Vérification de la véracité des données d'un véhicule.        |
| 53 |                    | Païement des amendes du véhicule d'un autre propriétaire      |
| 54 |                    | Enregistrer un contrat de vente d'une moto.                   |
| 55 |                    | Procuration de vente d'une moto.                              |
| 56 |                    | Procuration de gestion d'une moto                             |
| 57 | Registre foncier   | Extrait d'un contrat enregistré.                              |
| 58 |                    | Extrait d'un livre périodique                                 |
| 59 |                    | Extrait d'une publication financière.                         |
| 60 |                    | Extrait d'une publication d'art.                              |
| 61 |                    | Délivrer une attestation d'hypothèque.                        |
| 62 |                    | Traduction d'un contrat enregistré:                           |
| 63 | Le logement social | Etablir une demande de subvention pour une unité de logement. |
| 64 |                    | Modifier la demande de subvention                             |
| 65 |                    | Demander des renseignements sur un relevé de paiement.        |
| 66 |                    | Calculer votre subvention.                                    |

|    | Organe              | le service                                                                                                  |
|----|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 67 | Mes permis          | Mes permis                                                                                                  |
| 68 |                     | Enquêter sur les infractions de circulation.                                                                |
| 69 |                     | Se plaindre des infractions de circulation                                                                  |
| 70 |                     | Verser les amendes imposées au permis de conduire                                                           |
| 71 |                     | Délivrer de nouveaux permis de conduire.                                                                    |
| 72 |                     | Délivrer des permis de conduire de remplacement                                                             |
| 73 |                     | Verser les amendes imposées au permis de conduire d'un tiers.                                               |
| 74 | Commercial Register | Mon entreprise                                                                                              |
| 75 |                     | Extrait d'un registre de commerce                                                                           |
| 76 |                     | Demande de renseignements sur un registre du commerce                                                       |
| 77 |                     | Demande de renouvellement d'un registre de commerce.                                                        |
| 78 |                     | Demande d'un certificat de données.                                                                         |
| 79 |                     | Mise à jour des données.                                                                                    |
| 80 |                     | Ajouter un établissement enregistré (non répertorié dans mon entreprise                                     |
| 81 |                     | demande d'inférence                                                                                         |
| 82 |                     | Demandes de renseignements sur les bureaux                                                                  |
| 83 |                     | prendre un rendez-vous                                                                                      |
| 84 |                     | Demander un extrait du registre du commerce pour aaccréditation auprès du ministère des affaires étrangères |
| 85 |                     | Mes reservations.                                                                                           |
| 86 | Tribunaux           | Exposer les procès des citoyens                                                                             |
| 87 |                     | Entamer une poursuite au civil :                                                                            |
| 88 |                     | Enregistrer un avocat:.                                                                                     |

|     | Organe               | le service                                                                           |
|-----|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 89  | Tribunaux            | Mettre à jour les données d'une carte d'avocat                                       |
| 90  |                      | Se renseigner sur le rôle d'audience                                                 |
| 91  |                      | Se renseigner sur les données relatives aux sinistres:                               |
| 92  |                      | Se renseigner sur l'existence d'un appel                                             |
| 93  |                      | Demande d'indemnisation:                                                             |
| 94  | Taxes fon-<br>cières | Mes biens immobiliers:                                                               |
| 95  |                      | Soumettre une déclaration d'unité de logement                                        |
| 96  | Affaires civiles     | Remplacement de la carte d'identité nationale endommagée                             |
| 97  |                      | Remplacement de la carte d'identité nationale perdue                                 |
| 98  |                      | Délivrer un acte de naissance mécanisé pré-imprimé :                                 |
| 99  |                      | Délivrer un acte de décès mécanisé pré-imprimé :                                     |
| 100 |                      | Délivrer un acte de mariage mécanisé pré-imprimé                                     |
| 101 |                      | Délivrer un acte de divorce mécanisé pré-imprimé                                     |
| 102 |                      | Délivrer un acte de naissance mécanisé pour la première fois.                        |
| 103 | Sécurité sociale     | Demande de renseignements sur la base de données d'un établisse-<br>ment             |
| 104 |                      | Consulter le bilan de l'établissement                                                |
| 105 |                      | Demander des renseignements sur les assiettes de salaires.                           |
| 106 |                      | Demqnder des renseignements sur les travailleurs permanents                          |
| 107 |                      | Demande de renseignements sur le relevé de compte d'un établisse-<br>ment            |
| 108 |                      | Demande de renseignements sur un poste expiré dans un établisse-<br>ment             |
| 109 |                      | Demande de renseignements sur les projets d'un entrepreneur en<br>cours d'exécution. |
| 110 |                      | Demande de renseignements sur des déductions faites par les cais-<br>siers.          |

|     | Organe                     | le service                                                                                                                      |
|-----|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 111 | Sécurité sociale           | Revoir la pension due au bénéficiaire                                                                                           |
| 112 |                            | Demande de renseignements sur les données d'un véhicule                                                                         |
| 113 |                            | Examen de la déclaration de voiture                                                                                             |
| 114 |                            | Enquête sur les comptes des travailleurs expatriés.                                                                             |
| 115 |                            | Demande de renseignements sur les paiements des travailleurs expatriés.                                                         |
| 116 |                            | Demande de renseignements sur un véhicule                                                                                       |
| 117 |                            | Demande de renseignements sur le numéro d'assurance                                                                             |
| 118 |                            | Demande de renseignements sur la dernière période d'assurance.                                                                  |
| 119 |                            | Demande de renseignements sur les périodes d'inscription à l'assurance sociale et le salaire obtenu au cours de chaque période. |
| 120 |                            | Demande de renseignements sur les déductions pour les assurés                                                                   |
| 121 |                            | Demandes de renseignements concernant les données de base du dossier de pension                                                 |
| 122 |                            | Demande de renseignements sur la pension versée                                                                                 |
| 123 |                            | Demande de renseignements sur les contrats de l'établissement.                                                                  |
| 124 | Maison de la Fatwa         | Demander une fatwa                                                                                                              |
| 125 | Assurance maladie complète | Inscription d'une nouvelle assurance familiale.                                                                                 |
| 126 | Agriculture                | Obtenir l'approbation technique d'un projet d'élevage                                                                           |
| 127 |                            | Demande de permis de culture en serre pour la production de plants de légumes                                                   |
| 128 |                            | Demande de délivrance de licences pour l'exploitation de fermes avicoles et de couvoirs                                         |
| 129 |                            | Demande d'obtention de licence d'exploitation pour les fermes de production animale                                             |
| 130 |                            | Délivrer une licence pour exploiter des centres de production laitière                                                          |
| 131 |                            | Demande d'approbation pour le remplacement et le renouvellement d'un projet sur la volaille.                                    |

|     | Organe             | le service                                                                                 |
|-----|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 132 | Agriculture        | Demande d'obtention de licences pour les ruchers et leurs produits                         |
| 133 |                    | Demande d'obtention d'une licence de pépinière pour produire des plants de légumes         |
| 134 |                    | Demande d'obtention d'une licence de pépinière pour produire des plants de fraises         |
| 135 |                    | Demande d'obtention d'une licence pour établir un verger pour la consommation personnelle. |
| 136 | services proactifs | Inscrire des infractions sur le permis du véhicule.                                        |
| 137 |                    | Inscrire des infractions sur le permis de conduire.                                        |
| 138 |                    | Date d'expiration du permis de conduire                                                    |
| 139 |                    | Expiration de la licence de registre du commerce du citoyen                                |
| 140 |                    | Date d'expiration de l'immatriculation du véhicule<br>Vehicle license expiry date          |

## Annexe5 Entités connectées au système G2G

|                                                                      |                                                                                             |                                                                                                          |                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- Banque centrale égyptienne                                        | Matrouh                                                                                     | 26- Ministère du commerce et de l'industrie (Autorité de contrôle des exportations).                     | 37- Ministère de la santé (Autorité générale de l'assurance maladie)                                                |
| 2- Banque sociale Nasser                                             | 14- Fonds d'assurance du gouvernement                                                       | 27- Ministère de l'éducation                                                                             | 38- Ministère de la santé (Système du virus C)                                                                      |
| 3- Application des services de l'Égypte G2G                          | 15- Fonds d'assurance publics et privés                                                     | 28- Ministère de l'éducation (Autorité des bâtiments scolaires)                                          | 39- Ministère de la santé (Système d'enquête et de traitement du retard de croissance, de l'obésité et de l'anémie) |
| 4- Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques | 16- Conseil national de l'enfance et de la maternité                                        | 29- Ministère de la solidarité sociale (Solidarité et Dignité)                                           | 40- Ministère de la santé (système de mécanisation de la distribution du lait aux nouveau-nés).                     |
| 5- Agence centrale d'organisation et d'administration                | 17- Centre d'aide à la décision relevant du Conseil des ministres.                          | 30- Ministère de la solidarité sociale (pension de sécurité sociale)                                     | 41- Ministère de la santé (système de mécanisation des bureaux de la santé).                                        |
| 6- Bureau général du gouvernorat d'Ismailia                          | 18- Le cheikh d'Al-Azhar                                                                    | 31- Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur (Registre de commerce).                    | 42- Ministère de finances (Autorité de certification gouvernementale)                                               |
| 7- Bureau général du gouvernorat d'Assouan                           | 19- Le ministère public (tribunal de la famille)                                            | 32- Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur (Bases de données de l'approvisionnement). | 43- Ministère des finances (Autorité fiscale générale))                                                             |
| 8- Bureau général du gouvernorat de Behaira                          | 20- Le ministère public (division de la circulation).                                       | 33- Ministère du développement local (Automatisation des localités)                                      | 44- Ministère des transports - Bureau général                                                                       |
| 9- Bureau général du gouvernorat du Caire                            | 21- Autorité générale pour l'éducation des adultes                                          | 34- Ministère de l'intérieur (Administration publique de la technologie de l'information).               | 45- Ministère des transports secteur du transport maritime))                                                        |
| 10- Bureau général du gouvernorat de Minya                           | 22- Ministère de la communication (Autorité générale de la Poste)                           | 35- Ministère de l'agriculture (Autorité générale des services vétérinaires)                             | 46- Ministère des transports (Autorité portuaire de la Mer Rouge)                                                   |
| 11- Bureau général du gouvernorat de la Nouvelle Vallée              | 23- Ministère de l'investissement (Autorité de l'investissement)                            | 36- Ministère de la santé (Conseils médicaux spécialisés)                                                | 47- Ministère des transports (Autorité portuaire d'Alexandrie)                                                      |
| 12- Bureau général du gouvernorat de Port Saïd                       | 24- Ministère de l'environnement (EEAA)                                                     |                                                                                                          | 48- Ministère des transports (Autorité portuaire de Damiette))                                                      |
| 13- Bureau général du gouvernorat de                                 | 25- Ministère du commerce et de l'industrie (Autorité générale du développement industriel) |                                                                                                          |                                                                                                                     |

## Annexe 6 Services mécanisés:

| Entité                                                                                    | Nombre de services mécanisés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Les municipalités (Services du Bureau général + services des quartiers /villages/ villes) | 211                          |
| Médecine légale                                                                           | 1                            |
| Département général des enquêtes sur les preuves criminelles                              | 2                            |
| Administration générale des permis de travail                                             | 4                            |
| Services du portail du ministère de la santé                                              | 30                           |
| Bureaux de santé (Inscription des naissances et des décès) :                              | 2                            |
| Unités sanitaires (Système central de vaccination)                                        | 1                            |
| Services de soins infirmiers et crèches                                                   | 137                          |
| Entrée et sortie des patients                                                             | 2                            |
| Logement                                                                                  | 10                           |
| Portail du ministère de l'éducation et de l'enseignement technique :                      | 11                           |
| Portail du ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur                      | 9                            |
| Portail du ministère des transports                                                       | 4                            |
| Portail du ministère de l'aviation civile                                                 | 7                            |
| Portail du ministère de l'immigration et des égyptiens à l'étranger                       | 19                           |
| Portail du ministère de l'électricité et des énergies renouvelables                       | 12                           |
| Total                                                                                     | 923                          |
| Total                                                                                     | 923                          |

## Annexe7 Centres de technologies développées

|   | Gouvernorat |    | Centre de technologie développée |
|---|-------------|----|----------------------------------|
| 1 | Le Caire    | 1  | Maadi                            |
|   |             | 2  | Héliopolis                       |
|   |             | 3  | Misr El Qadima                   |
|   |             | 4  | Zeitoune                         |
|   |             | 5  | Nasr City Ouest                  |
|   |             | 6  | Sayeda Zeinab                    |
|   |             | 7  | Qalifat                          |
|   |             | 8  | Al Ma'sara                       |
|   |             | 9  | Al Bassatine                     |
|   |             | 10 | Al Sahel                         |
|   |             | 11 | Rod Al Farrag                    |
|   |             | 12 | Al Charabia                      |
|   |             | 13 | Shobra.                          |
|   |             | 14 | Wassat                           |
|   |             | 15 | Gharb                            |
|   |             | 16 | Bab Al Che'riya                  |
|   |             | 17 | Al Salam Awal                    |
|   |             | 18 | Al Zawya el hamra                |
|   |             | 19 | Al Mattaria                      |
|   |             | 20 | Al Nozha                         |
|   |             | 21 | Helwan                           |
|   |             | 22 | Azbakeya                         |



|       | Gouvernorat |    | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|----|----------------------------------|
| 1     | Cairo       | 23 | Monchaat Nasser                  |
|       |             | 24 | Al Salam Thani                   |
|       |             | 25 | Cité. Nasr- est.                 |
|       |             | 26 | Mokattam                         |
|       |             | 27 | Al Marg                          |
|       |             | 28 | Ain Shams                        |
|       |             | 29 | Abdeen                           |
|       |             | 30 | Hadaek Al Qoba                   |
|       |             | 31 | Al Amiriya                       |
| Total |             | 31 |                                  |
| 2     | Gizeh       | 32 | Dokki                            |
|       |             | 33 | Atfih                            |
|       |             | 34 | Badrashin                        |
|       |             | 35 | Al Saf                           |
|       |             | 36 | Al Omraneya                      |
|       |             | 37 | Oasis de Bahariya                |
|       |             | 38 | Al Haram                         |
|       |             | 39 | Warraq                           |
|       |             | 40 | Bulaq Dakror                     |
|       |             | 41 | Quartier nord                    |
|       |             | 42 | Abu Nomros                       |
|       |             | 43 | Agouza                           |

|       | Gouvernorat |    | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|----|----------------------------------|
| 2     | Gizeh       | 44 | Talbiya                          |
|       |             | 45 | Gizeh - Sud                      |
|       |             | 46 | Kerdassa                         |
|       |             | 47 | Oussime                          |
|       |             | 48 | Monchaat Al Qanater              |
| Total |             |    | 17                               |
| 3     | Qalyubia    | 49 | Shubra El-Kheima                 |
|       |             | 50 | Banha                            |
|       |             | 51 | Toukh                            |
|       |             | 52 | Shubra El-Kheima                 |
|       |             | 53 | Kafr Shukr                       |
|       |             | 54 | Qaha                             |
|       |             | 55 | Khanka                           |
|       |             | 56 | Al Qanater Al Khayriyah          |
|       |             | 57 | Qalyub                           |
|       |             | 58 | Khossous                         |
| Total |             |    | 10                               |
| 4     | Alexandrie  | 59 | Wassat                           |
|       |             | 60 | Al Montazah Awal.                |
|       |             | 61 | Charq                            |
|       |             | 62 | Al Montazah Thani                |

|       | Gouvernorat |    | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|----|----------------------------------|
| 4     | Alexandrie  | 63 | Burj Al Arab                     |
|       |             | 64 | Al Gomroq                        |
|       |             | 65 | Al Agami                         |
| Total |             |    | 7                                |
| 5     | Suez        | 66 | Faisal                           |
|       |             | 67 | Suez                             |
|       |             | 68 | Al Arbaine                       |
|       |             | 69 | Al-Janain                        |
|       |             | 70 | Ataqa                            |
| Total |             |    | 5                                |
| 6     | Ismailia    | 71 | Ismailia Awal                    |
|       |             | 72 | IsmailiaThani                    |
|       |             | 73 | Ismailia Thalith                 |
|       |             | 74 | Qantara Est                      |
|       |             | 75 | Qantara Ouest                    |
|       |             | 76 | Al Tal Al Qabir                  |
|       |             | 77 | Al Qassassin                     |
|       |             | 78 | Abu Sweir                        |
|       |             | 79 | Al Fayer                         |
| Total |             |    | 9                                |
| 7     | Menia       | 80 | Malawi                           |
|       |             | 81 | Minya                            |
|       |             | 82 | Maghagha                         |

|       | Gouvernorat  |     | Centre de technologie développée |
|-------|--------------|-----|----------------------------------|
| 7     | Menia        | 83  | Bani Mazar                       |
|       |              | 84  | samalout                         |
|       |              | 85  | Deir Mawas                       |
|       |              | 86  | Al Adwe                          |
|       |              | 87  | Matai                            |
|       |              | 88  | Abu Qurqas                       |
| Total |              | 9   |                                  |
| 8     | La Mer Rouge | 89  | Safaga                           |
|       |              | 90  | Al Qosseir                       |
|       |              | 91  | Hurghada                         |
|       |              | 92  | Ras Gharib                       |
|       |              | 93  | Shamal                           |
|       |              | 94  | Shalateen                        |
|       |              | 95  | Marsa Alam                       |
|       |              | 96  | Ganoub                           |
| Total |              | 8   |                                  |
| 9     | Port Saïd    | 97  | Al Sharq                         |
|       |              | 98  | Al Zohour                        |
|       |              | 99  | Al Dawahi                        |
|       |              | 100 | Al Monakh                        |
|       |              | 101 | Quartier sud                     |
|       |              | 102 | Port Fouad                       |
|       |              | 103 | Al Arabe                         |
| Total |              | 7   |                                  |

|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 10    | Luxor       | 104 | Al Todd                          |
|       |             | 105 | Al Bayadiya                      |
|       |             | 106 | Gouma                            |
|       |             | 107 | Zinnia                           |
|       |             | 108 | Armant                           |
|       |             | 109 | Esna                             |
|       |             | 110 | Al Kasr                          |
| Total |             | 7   |                                  |
| 11    | Sinai-Sud   | 111 | Nuweiba                          |
|       |             | 112 | dahab                            |
|       |             | 113 | Sainte Catherine                 |
|       |             | 114 | Abu Rdis                         |
|       |             | 115 | Abu Zenima                       |
|       |             | 116 | Sharm El-Sheikh                  |
|       |             | 117 | Taba                             |
|       |             | 118 | Ras Sidr                         |
|       |             | 119 | Al Tor                           |
| Total |             | 9   |                                  |
| 12    | Qena        | 120 | Deshna                           |
|       |             | 121 | Faqat                            |
|       |             | 122 | Abu Tesht                        |
|       |             | 123 | Farshout                         |

|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 12    | Qena        | 124 | Qena                             |
|       |             | 125 | Al Waqf                          |
|       |             | 126 | Nag Hammadi                      |
|       |             | 127 | Qoss                             |
|       |             | 128 | Naqada                           |
| Total |             | 9   |                                  |
| 13    | Assiut      | 129 | Sahel Selim                      |
|       |             | 130 | Ghanaim                          |
|       |             | 131 | Dayrut                           |
|       |             | 132 | Qusiyah                          |
|       |             | 133 | Satfa                            |
|       |             | 134 | Al-Fath                          |
|       |             | 135 | Sharq                            |
|       |             | 136 | Gharb                            |
|       |             | 137 | La ville d'Assiut                |
|       |             | 138 | Abnoub                           |
|       |             | 139 | Badari                           |
|       |             | 140 | Manfalut                         |
|       |             | 141 | Abu Tig                          |
| Total |             | 13  |                                  |
| 14    | Fayoum      | 142 | Etsa                             |
|       |             | 143 | Senouras                         |

|       | Gouvernorat         |     | Centre de technologie développée |
|-------|---------------------|-----|----------------------------------|
| 14    | Fayoum              | 144 | Tamiya                           |
|       |                     | 145 | YusufAl Seddiq                   |
|       |                     | 146 | Fayoum                           |
| Total |                     |     | 5                                |
| 15    | Sohag               | 147 | Sohag-est                        |
|       |                     | 148 | Tama                             |
|       |                     | 149 | Baleyana                         |
|       |                     | 150 | Sohag-Ouest                      |
|       |                     | 151 | Al Maragha                       |
|       |                     | 152 | Saqalta                          |
|       |                     | 153 | Dar Al Salaam                    |
|       |                     | 154 | Al Kawthar                       |
|       |                     | 155 | Juhayna                          |
|       |                     | 156 | Sohag                            |
|       |                     | 157 | Tahta                            |
|       |                     | 158 | Akhmim                           |
|       |                     | 159 | Al Monchaat                      |
|       |                     | 160 | jerja                            |
| Total |                     |     | 14                               |
| 16    | La Nouvelle Vallée. | 161 | Kharga                           |
|       |                     | 162 | Dakhla                           |
|       |                     | 163 | Farafra                          |

|       | Gouvernorat         |     | Centre de technologie développée |
|-------|---------------------|-----|----------------------------------|
| 16    | La Nouvelle Vallée. | 164 | Paris                            |
|       |                     | 165 | Balat                            |
| Total |                     |     | 5                                |
| 17    | Al Beheira          | 166 | Wadi El Natroun                  |
|       |                     | 167 | Kafr Al-Dawwar                   |
|       |                     | 168 | Al Delengat                      |
|       |                     | 169 | Shubra Kheit                     |
|       |                     | 170 | Abu Hummus                       |
|       |                     | 171 | Damanhour                        |
|       |                     | 172 | Itay El Baroud                   |
|       |                     | 173 | Edqo                             |
|       |                     | 174 | Al Rahmaniyah                    |
|       |                     | 175 | Rashid                           |
|       |                     | 176 | Hosh Issa                        |
|       |                     | 177 | Abu Al Matamir                   |
|       |                     | 178 | Mahmoudiyah                      |
|       |                     | 179 | Kom Hamada                       |
| Total |                     |     | 14                               |
| 18    | Assouan             | 180 | Assouan                          |
|       |                     | 181 | Nasr El . Nuba                   |
|       |                     | 182 | Kom Ombo                         |
|       |                     | 183 | Edfu                             |

|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 18    | Assouan     | 184 | Draw                             |
|       |             | 185 | Rhodésie                         |
|       |             | 186 | Kalabsha                         |
|       |             | 187 | El Bossayla                      |
|       |             | 188 | Abou Simbel                      |
|       |             | 189 | Al Sabbaia                       |
| Total |             | 10  |                                  |
| 19    | Beni Sueif  | 190 | Nasser                           |
|       |             | 191 | Biya                             |
|       |             | 192 | Somsta                           |
|       |             | 193 | Al Fashn                         |
|       |             | 194 | Wasti                            |
|       |             | 195 | Ville de Beni Suef               |
|       |             | 196 | Ahnassya                         |
| Total |             | 7   |                                  |
| 20    | Menofia     | 197 | Ashmoun                          |
|       |             | 198 | Tala                             |
|       |             | 199 | Shebin Al Qom-Ouest.             |
|       |             | 200 | Shebin Al-Qom – Est.             |
|       |             | 201 | Shebin Al-Qom                    |
|       |             | 202 | Quewsna                          |
|       |             | 203 | Al Shohada                       |

|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 20    | Menofia     | 204 | Bagour                           |
|       |             | 205 | Menouf                           |
|       |             | 206 | Sers Al Laban                    |
|       |             | 207 | Berkat Al Sab’                   |
| Total |             |     | 11                               |
| 21    | Nord-Sinaï  | 208 | Arish                            |
| Total |             |     | 1                                |
| 22    | Gharbia     | 209 | Kafr El Zayat                    |
|       |             | 210 | Qotour                           |
|       |             | 211 | Samanoud                         |
|       |             | 212 | Acacia                           |
|       |             | 213 | Bassioun                         |
|       |             | 214 | Than Mahalla                     |
|       |             | 215 | Awal Tanta                       |
|       |             | 216 | Thani Tanta                      |
|       |             | 217 | Zefta                            |
|       |             | 218 | Awal Mahalla                     |
| Total |             |     | 10                               |
| 23    | Matrouh     | 219 | Mansoura Ouest                   |
|       |             | 220 | Talkha                           |
|       |             | 221 | Mit ghamr                        |



|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 23    | Matrouh     | 222 | Al Dabea                         |
|       |             | 223 | El Alamein                       |
|       |             | 224 | Sidi Barani                      |
|       |             | 225 | Siwa                             |
|       |             | 226 | Al Hamam                         |
| Total |             | 8   |                                  |
| 24    | Dakahlia    | 227 | Mansoura Ouest                   |
|       |             | 228 | Talkha                           |
|       |             | 229 | Mit ghamr                        |
|       |             | 230 | Belqas                           |
|       |             | 231 | Al Manzala                       |
|       |             | 232 | Mansoura Est                     |
|       |             | 233 | Aga                              |
|       |             | 234 | Dikernes                         |
|       |             | 235 | El Kordy                         |
|       |             | 236 | Bani Obeid                       |
|       |             | 237 | Mahalit Al Dimna                 |
|       |             | 238 | Nabarouh                         |
|       |             | 239 | Sherbine                         |
|       |             | 240 | Al Matariya                      |
|       |             | 241 | Mit Selsil.                      |

|       | Gouvernorat |     | Centre de technologie développée |
|-------|-------------|-----|----------------------------------|
| 24    | Dakahlia    | 242 | Moniyat Al-Nasr                  |
|       |             | 243 | Sinbillawain                     |
|       |             | 244 | Al Gamaleya                      |
|       |             | 245 | Mansoura                         |
|       |             | 246 | Gamassa                          |
|       |             | 247 | Tammy Al-Ameed                   |
| Total |             | 21  |                                  |
| 25    | Al Charkia  | 248 | Zagazig                          |
|       |             | 249 | Al Qanayat                       |
|       |             | 250 | Al Qorein                        |
|       |             | 251 | Deyarb Nagm                      |
|       |             | 252 | Faqous                           |
|       |             | 253 | Al Ibrahimiya                    |
|       |             | 254 | Awlad Saqr                       |
|       |             | 255 | Husseiniya                       |
|       |             | 256 | San El Hagar                     |
|       |             | 257 | Kafr Saqr                        |
|       |             | 258 | Abu Kabir                        |
|       |             | 259 | Menyat Al Qamh                   |
|       |             | 260 | Abu Hammad                       |
|       |             | 261 | Hehya                            |

|       | Gouvernorat    |            | Centre de technologie développée |
|-------|----------------|------------|----------------------------------|
| 25    | Al Charkia     | 262        | Mansheya Abu Omar                |
|       |                | 263        | Thani Zagazig                    |
|       |                | 264        | Belbeis                          |
|       |                | 265        | Zagazig Awal                     |
|       |                | 266        | Souk Mashtoul                    |
| Total |                | 19         |                                  |
| 26    | Damiette       | 267        | Bella                            |
|       |                | 268        | Al Hamoul                        |
|       |                | 269        | Dessouq                          |
|       |                | 270        | Baltimore                        |
|       |                | 271        | Riyadh                           |
|       |                | 272        | Qelline                          |
|       |                | 273        | Fouh                             |
| Total |                | Sidi Salem |                                  |
| 27    | Kafr El-Sheikh | 274        | Bella                            |
|       |                | 275        | Al Hamoul                        |
|       |                | 276        | Dessouq                          |
|       |                | 277        | Baltimore                        |
|       |                | 278        | Riyadh                           |
|       |                | 279        | Qelline                          |
|       |                | 280        | Fouh                             |

|       | Gouvernorat    |     | Centre de technologie développée |
|-------|----------------|-----|----------------------------------|
|       | Kafr El-Sheikh | 281 | Sidi Salem                       |
|       |                | 282 | Kafr El-Sheikh                   |
|       |                | 283 | Borg Al Borolos                  |
|       |                | 284 | Sidi Ghazi                       |
|       |                | 285 | Mutubas                          |
|       |                | 286 | Baltim Resort                    |
| Total |                |     | 13                               |

## Annexe:8 Sites web des ministères, gouvernorats et universités

| Ministères |                                                                   |                                                                                                                                     |
|------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | Organe                                                            | site web                                                                                                                            |
| 1          | Ministère des communications et des technologies de l'information | <a href="https://mcit.gov.eg/ar">https://mcit.gov.eg/ar</a>                                                                         |
| 2          | Ministère du logement.                                            | <a href="http://www.mhuc.gov.eg/">http://www.mhuc.gov.eg/</a>                                                                       |
| 3          | Ministère de la production militaire.                             | <a href="https://www.momp.gov.eg/">https://www.momp.gov.eg/</a>                                                                     |
| 4          | Ministère des Waqfs                                               | <a href="http://ar.awkafonline.com/">http://ar.awkafonline.com/</a>                                                                 |
| 5          | Ministère du pétrole et des richesses minérales.                  | <a href="https://www.petroileum.gov.eg/en-eg/Pages/HomePage.aspx">https://www.petroileum.gov.eg/en-eg/Pages/HomePage.aspx</a>       |
| 6          | - Ministère de l'environnement.                                   | <a href="http://www.eeaa.gov.eg/">http://www.eeaa.gov.eg/</a>                                                                       |
| 7          | Ministère du commerce et de l'industrie                           | <a href="http://www.mti.gov.eg/Arabic/Pages/default.aspx">http://www.mti.gov.eg/Arabic/Pages/default.aspx</a>                       |
| 8          | Ministère de la planification.                                    | <a href="https://mped.gov.eg/">https://mped.gov.eg/</a>                                                                             |
| 9          | Ministère de l'éducation                                          | <a href="http://moe.gov.eg/Pages/moe-homepage.aspx">http://moe.gov.eg/Pages/moe-homepage.aspx</a>                                   |
| 10         | Ministère de la solidarité sociale                                | <a href="https://www.moss.gov.eg/en-eg/Pages/default.aspx">https://www.moss.gov.eg/en-eg/Pages/default.aspx</a>                     |
| 11         | Ministère de la coopération internationale                        | <a href="https://www.moic.gov.eg/">https://www.moic.gov.eg/</a>                                                                     |
| 12         | Ministère de l'enseignement supérieur                             | <a href="http://www.moe.gov.eg/Pages/moe-homepage.aspx">http://www.moe.gov.eg/Pages/moe-homepage.aspx</a>                           |
| 13         | Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur         | <a href="http://www.msit.gov.eg/">http://www.msit.gov.eg/</a>                                                                       |
| 14         | Ministère du développement local                                  | <a href="https://www.mld.gov.eg/">https://www.mld.gov.eg/</a>                                                                       |
| 15         | Ministère de la culture                                           | <a href="http://www.moc.gov.eg/ar/home/">http://www.moc.gov.eg/ar/home/</a>                                                         |
| 16         | Ministère des affaires étrangères                                 | <a href="http://www.mfa.gov.eg/">http://www.mfa.gov.eg/</a>                                                                         |
| 17         | Ministère des affaires intérieures                                | <a href="https://moi.gov.eg/home/contact">https://moi.gov.eg/home/contact</a>                                                       |
| 18         | Ministère d'État pour l'immigration et les Égyptiens à l'étranger | <a href="http://www.emigration.gov.eg/DefaultAr/Pages/default.aspx">http://www.emigration.gov.eg/DefaultAr/Pages/default.aspx</a>   |
| 19         | Ministère du tourisme et des antiquités                           | <a href="http://www.antiquities.gov.eg/DefaultAr/Pages/default.aspx">http://www.antiquities.gov.eg/DefaultAr/Pages/default.aspx</a> |
| 20         | Ministère de la jeunesse et des sports                            | <a href="https://www.emys.gov.eg/intro/">https://www.emys.gov.eg/intro/</a>                                                         |

| Ministères   |                                                          |                                                                                                                                       |
|--------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|              | Organe                                                   | site web                                                                                                                              |
| 21           | Ministère de la santé et de la population                | <a href="http://www.mohp.gov.eg/">http://www.mohp.gov.eg/</a>                                                                         |
| 22           | Ministère de l'aviation civile                           | <a href="http://www.civilaviation.gov.eg/">http://www.civilaviation.gov.eg/</a>                                                       |
| 23           | Ministère de la justice                                  | <a href="http://www.jp.gov.eg/">http://www.jp.gov.eg/</a>                                                                             |
| 24           | Ministère de la main-d'œuvre.                            | <a href="http://www.manpower.gov.eg/">http://www.manpower.gov.eg/</a>                                                                 |
| 25           | Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables | <a href="http://www.moee.gov.eg/test_new/home.aspx">http://www.moee.gov.eg/test_new/home.aspx</a>                                     |
| 26           | Ministère des finances                                   | <a href="http://www.mof.gov.eg/Arabic/Pages/Home.aspx">http://www.mof.gov.eg/Arabic/Pages/Home.aspx</a>                               |
| 27           | Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation       | <a href="https://www.mwri.gov.eg">/https://www.mwri.gov.eg</a>                                                                        |
| 28           | Ministère du secteur public des affaires                 | <a href="http://www.mpbs.gov.eg/Arabic/Pages/default.aspx">http://www.mpbs.gov.eg/Arabic/Pages/default.aspx</a>                       |
| Gouvernorats |                                                          |                                                                                                                                       |
| 1            | Alexandrie                                               | <a href="http://www.alexandria.gov.eg/mainhome.aspx">http://www.alexandria.gov.eg/mainhome.aspx</a>                                   |
| 2            | Ismaïlia                                                 | <a href="http://www.ismailia.gov.eg/Pages/default.aspx">http://www.ismailia.gov.eg/Pages/default.aspx</a>                             |
| 3            | Assouan                                                  | <a href="http://aswan.gov.eg/default.aspx">http://aswan.gov.eg/default.aspx</a>                                                       |
| 4            | Assiut                                                   | <a href="http://assiut.gov.eg/">http://assiut.gov.eg/</a>                                                                             |
| 5            | Luxor                                                    | <a href="http://luxor.gov.eg/default.aspx">http://luxor.gov.eg/default.aspx</a>                                                       |
| 6            | La Mer Rouge                                             | <a href="http://www.redsea.gov.eg/Default.aspx">http://www.redsea.gov.eg/Default.aspx</a>                                             |
| 7            | Behera                                                   | <a href="http://www.behera.gov.eg">http://www.behera.gov.eg</a>                                                                       |
| 8            | Beni Suef                                                | <a href="http://www.benisuef.gov.eg/Default.aspx">http://www.benisuef.gov.eg/Default.aspx</a>                                         |
| 9            | Port Saïd                                                | <a href="http://www.portsaid.gov.eg/default.aspx">http://www.portsaid.gov.eg/default.aspx</a>                                         |
| 10           | Sinai-Sud                                                | <a href="http://www.southsinai.gov.eg/default.aspx">http://www.southsinai.gov.eg/default.aspx</a>                                     |
| 11           | Gizeh                                                    | <a href="http://www.giza.gov.eg/Default.aspx">http://www.giza.gov.eg/Default.aspx</a>                                                 |
| 12           | Dakahlia                                                 | <a href="http://www.dakahliya.gov.eg/SitePages/CitizensHomePage.aspx">http://www.dakahliya.gov.eg/SitePages/CitizensHomePage.aspx</a> |

| Gouvernorats |                                              |                                                                                                                                     |
|--------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13           | Damiette                                     | <a href="http://www.domyat.gov.eg/">http://www.domyat.gov.eg/</a>                                                                   |
| 14           | Sohag                                        | <a href="http://www.sohag.gov.eg/default.aspx">http://www.sohag.gov.eg/default.aspx</a>                                             |
| 15           | Suez                                         | <a href="http://www.suez.gov.eg/Pages/default.aspx">http://www.suez.gov.eg/Pages/default.aspx</a>                                   |
| 16           | Sharkia                                      | <a href="http://www.sharkia.gov.eg/default.aspx">http://www.sharkia.gov.eg/default.aspx</a>                                         |
| 17           | Nord-Sinaï                                   | <a href="http://www.northsinai.gov.eg/home.aspx">http://www.northsinai.gov.eg/home.aspx</a>                                         |
| 18           | Gharbeia                                     | <a href="http://gharbeia.gov.eg/Pages/default.aspx">http://gharbeia.gov.eg/Pages/default.aspx</a>                                   |
| 19           | Fayoum                                       | <a href="http://www.fayoum.gov.eg/default.aspx">http://www.fayoum.gov.eg/default.aspx</a>                                           |
| 20           | Le Caire                                     | <a href="http://www.cairo.gov.eg/ar/pages/default.aspx">http://www.cairo.gov.eg/ar/pages/default.aspx</a>                           |
| 21           | Qaliobia                                     | <a href="http://www.qaliobia.gov.eg/SitePages/CitizensHomePage.aspx">http://www.qaliobia.gov.eg/SitePages/CitizensHomePage.aspx</a> |
| 22           | Qena                                         | <a href="http://www.qena.gov.eg/Default.aspx">http://www.qena.gov.eg/Default.aspx</a>                                               |
| 23           | Kafr El-Sheikh                               | <a href="http://www.kafrelsheikh.gov.eg/SitePages/default.aspx">http://www.kafrelsheikh.gov.eg/SitePages/default.aspx</a>           |
| 24           | Matrouh                                      | <a href="http://www.matroh.gov.eg/">http://www.matroh.gov.eg/</a>                                                                   |
| 25           | Menoufia                                     | <a href="http://www.monofeya.gov.eg/default.aspx">http://www.monofeya.gov.eg/default.aspx</a>                                       |
| 26           | Minya                                        | <a href="http://www.minia.gov.eg/default.aspx#gsc.tab=">http://www.minia.gov.eg/default.aspx#gsc.tab=</a>                           |
| 27           | New Valley                                   | <a href="http://newvalley.gov.eg/Pages/default.aspx">http://newvalley.gov.eg/Pages/default.aspx</a>                                 |
| Universités  |                                              |                                                                                                                                     |
| 1            | Académie Sadate des sciences administratives | <a href="http://sams.edu.eg/">http://sams.edu.eg/</a>                                                                               |
| 2            | Université d'Assouan                         | <a href="https://aswu.edu.eg/">https://aswu.edu.eg/</a>                                                                             |
| 3            | Université d'Assiut                          | <a href="http://www.aun.edu.eg/arabic/">http://www.aun.edu.eg/arabic/</a>                                                           |
| 4            | Université d'Al Azhar                        | <a href="http://www.azhar.edu.eg/">http://www.azhar.edu.eg/</a>                                                                     |
| 5            | Université d'Alexandrie                      | <a href="https://alexu.edu.eg/index.php/ar/">https://alexu.edu.eg/index.php/ar/</a>                                                 |

| Universités |                                   |                                                                                                             |
|-------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6           | Université de Louxor              | <a href="http://www.luxor.edu.eg/">http://www.luxor.edu.eg/</a>                                             |
| 7           | Université de Zagazig             | <a href="http://www.zu.edu.eg/">http://www.zu.edu.eg/</a>                                                   |
| 8           | Université de Suez                | <a href="http://suezuniv.edu.eg/su/index.php/ar/">http://suezuniv.edu.eg/su/index.php/ar/</a>               |
| 9           | Université de Suez                | <a href="http://suezuni.edu.eg/su/index.php/ar/">http://suezuni.edu.eg/su/index.php/ar/</a>                 |
| 10          | Université de Fayoum              | <a href="http://www.fayoum.edu.eg">/http://www.fayoum.edu.eg</a>                                            |
| 11          | Université du Caire               | <a href="https://cu.edu.eg/en/Home">https://cu.edu.eg/en/Home</a>                                           |
| 12          | Université de Mansoura            | <a href="https://www.mans.edu.eg/">https://www.mans.edu.eg/</a>                                             |
| 13          | Université de Menofia             | <a href="http://www.menofia.edu.eg/Home/ar">http://www.menofia.edu.eg/Home/ar</a>                           |
| 14          | Université de Menofia             | <a href="https://www.menofia.edu.eg/Home/ar">https://www.menofia.edu.eg/Home/ar</a>                         |
| 15          | Université de Minia               | <a href="https://www.minia.edu.eg/Minia/">https://www.minia.edu.eg/Minia/</a>                               |
| 16          | Université de la Nouvelle Vallée. | <a href="http://www.nv.aun.edu.eg/">http://www.nv.aun.edu.eg/</a>                                           |
| 17          | Université de Banha               | <a href="https://bu.edu.eg/">https://bu.edu.eg/</a>                                                         |
| 18          | Université de Beni Suef           | <a href="https://www.bsu.edu.eg/">https://www.bsu.edu.eg/</a>                                               |
| 19          | Université de Port Saïd           | <a href="http://psu.edu.eg/">http://psu.edu.eg/</a>                                                         |
| 20          | Université de Helwan              | <a href="http://www.helwan.edu.eg/">http://www.helwan.edu.eg/</a>                                           |
| 21          | Université de Damanhour           | <a href="http://www.damanhour.edu.eg/pages/default.aspx">http://www.damanhour.edu.eg/pages/default.aspx</a> |
| 22          | Université de Damiette            | <a href="http://www.du.edu.eg/">http://www.du.edu.eg/</a>                                                   |
| 23          | Université de Sohag               | <a href="https://www.sohag-univ.edu.eg/">https://www.sohag-univ.edu.eg/</a>                                 |
| 24          | Université de Tanta               | <a href="https://www.tanta.edu.eg/">https://www.tanta.edu.eg/</a>                                           |

| Universités |                                 |                                                                 |
|-------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| 25          | Université d'Ain-Shams          | <a href="http://www.asu.edu.eg/ar">http://www.asu.edu.eg/ar</a> |
| 26          | Université du Canal de Suez     | <a href="http://suez.edu.eg/ar/">http://suez.edu.eg/ar/</a>     |
| 27          | Université de Kafr El Sheikh    | <a href="http://www.kfs.edu.eg/">http://www.kfs.edu.eg/</a>     |
| 28          | Université de la ville de Sadat | <a href="http://www.usc.edu.eg/">http://www.usc.edu.eg/</a>     |
| 29          | Université Matrouh              | <a href="http://www.mau.edu.eg/#/">http://www.mau.edu.eg/#/</a> |

#### Annexe:9 Lois anti-corruption promulguées au cours de la période d'application de la stratégie.

- 1- La loi n° 146 de 2019, portant modification à quelques dispositions de la loi instituant les tribunaux à vocation économique, promulguée par la loi n° 120 de 2008.
- 2- La loi n° 1 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi n° 17 de 2019 concernant la conciliation de certaines violations de construction et la régularisation de leurs situations.
- 3- La loi n° 3 de 2020 portant modification à certaines dispositions de la loi n° 144 de 2006 qui régleme la démolition des bâtiments et des structures qui ne sont pas vétustes et la préservation du patrimoine architectural.
- 4- La Loi n° 4 de 2020, modifiant certaines dispositions d'une loi concernant le secteur public et ses entreprises, promulguée par la loi n° 97 de 1983.
- 5- La loi n° 16 de 2020 reconduisant la loi n° 79 de 2016 concernant la fin des litiges fiscaux et modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt sur le revenu promulgué par la loi n° 91 de 2005.
- 6- La loi n° 17 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent promulguée par la loi n° 80 de 2002 (remplacement de l'article 1 / clause A), et articles 14, 16 bis élargissant la définition des fonds pour se conformer aux normes internationales, et loi n° 154 de 2022 modifiant certaines dispositions de la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent.
- 7- La loi n° 20 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi sur la protection des antiquités promulguée par la loi n° 117 de 1983 (détermination d'une protection supplémentaire pour les antiquités et durcissement des sanctions).

- 8- La loi n° 143 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi sur le dépôt central et le registre des titres et de la loi n° 93 de 2000.
- 9- La loi n° 149 de 2020 promulguant la loi réglementant les missions, les bourses et les congés.
- 10- La loi n° 151 de 2020 portant publication de la loi sur la protection des données personnelles.
- 11- La loi n° 152 de 2020 portant promulgation de la loi sur le développement des moyennes, petites et microentreprises.
- 12- La loi n° 171 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi n° 1 de 2019 portant création du Fonds pour la prise en charge des innovateurs et des génies.
- 13- La loi n° 177 de 2020 modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale promulgué par la loi n° 150 de 1950 (ajout de l'article 113 bis, qui inclut l'interdiction de divulguer les données de la victime dans les crimes d'honneur).
- 14- La loi n° 185 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi sur les entreprises du secteur public promulguée par la loi n° 203 de 1991.
- 15- La loi n° 186 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi n° 114 de 1946 réglementant le registre immobilier (ajout de l'article 35 bis pour bénéficier de la portée des dispositions finales et régler leurs effets sur la proclamation et l'enregistrement).
- 16- La loi n° 187 de 2020 modifiant certaines dispositions de la loi n° 10 de 1990 concernant l'expropriation de biens immobiliers pour le bénéfice public.
- 17- La loi n° 188 de 2020, modifiant certaines dispositions de la loi régissant les contrats conclus par des entités publiques, promulguée par la loi n° 182 de 2018
- 18- La loi n° 191 de 2020, portant modification de certaines dispositions de la loi sur les procédures civiles et commerciales, promulguée par la loi n° 13 de 1968 (remplacement du deuxième alinéa du texte de l'article 42 et de certaines phrases, chaque fois qu'elles apparaissent dans certains articles, par une augmentation du seuil de compétence des tribunaux).



- 19- La loi n° 194 de 2020 promulguant la loi sur la banque centrale et le système bancaire.
- 20- La loi n° 197 de 2020, portant amendement de certaines dispositions de la loi n° 177 de 2017 qui établit le fonds égyptien (fonds souverain égyptien pour l'investissement et le développement).
- 21- La loi n° 205 de 2020 relative à la lutte contre les manquements aux examens.
- 22- La loi n° 206 de 2020 portant sur les procédures fiscales unifiées.
- 23- La loi n° 207 de 2020 promulguant la loi sur les douanes.
- 24- La loi n° 209 de 2020 promulguant la loi réorganisant l'Autorité égyptienne des waqfs (dotations).
- 25- La loi n° 24 de 2022 portant modification de quelques dispositions de la loi n° 232 de 1989 concernant la sûreté des navires.
- 26- La loi n° 197 de 2020 portant modification de certaines dispositions de la loi n° 177 de 2018 qui établit le fonds pour l'Égypte.
- 27- La loi n° 139 de 2021 établissant le Fonds de secours médical d'urgence.
- 28- La loi n° 145 de 2021 portant création du Fonds des Waqfs en faveur des œuvres de bienfaisance.
- 29- La loi n° 5 de 2022 réglementant et développant l'utilisation des technologies financières dans les activités financières non bancaires.
- 30- La loi n° 6 de 2022 promulguant la loi unifiée sur les finances publiques, qui fait obligation à tous les organismes publics de mettre en œuvre intégralement le programme et le budget de performance dans les 4 ans suivant l'entrée en vigueur de la loi.
- 31- La loi n° 19 de 2022 publiant la loi établissant le Fonds de soutien au tourisme et aux antiquités
- 32- La loi n° 22 de 2022 modifiant certaines dispositions de la loi sur la lutte contre l'immigration illégale et le trafic de migrants promulguée par la loi n° 82 de 2016.

## Annexe 10 Automatisation des systèmes de travail dans les autorités judiciaires

### 1-Application de la loi (Contentieux pénal électronique) :

L'objectif de cette application est la gouvernance des procédures de contentieux pénal avec un traitement rapide des affaires et l'exécution des jugements.

Application de la loi dans les tribunaux pour délits mineurs :

- Le système a commencé à être utilisé en juin 2020 dans le gouvernorat de Port Saïd, et l'application a continué à être activée dans le reste des gouvernorats de la première et de la deuxième phase, soit 7 gouvernorats, à savoir : Le Caire (tribunal du Nouveau Caire), Gizeh (tribunal du Nord de Gizeh), Alexandrie (tribunaux d'Alexandrie Est et Ouest), Marsa Matrouh, Ismaïlia, Suez et Port Saïd.
- Il regroupe (8) tribunaux de première instance (100) chambres de tribunaux de délits partiels et de délits en appel, et tient 209 sessions par semaine.
- Un nombre de 167 juges, de 194 personnes chargées de la saisie des données et de 24 administrateurs du système judiciaire ont été formés dans ces gouvernorats.
- Le nombre d'affaires traitées par le système a atteint (709.282).
- Les autres gouvernorats seront mis en service dès que les travaux d'infrastructure de l'information seront achevés par le ministère des communications et des technologies de l'information, conformément au plan de l'État.
- Quelques 25 versions principales de l'application ont été lancées, comprenant des ajouts et des améliorations visant à accroître l'efficacité du système, depuis le début de son fonctionnement.
- Le système de signature électronique a été apposé dans l'application, et 26 départements fonctionnent actuellement avec le système de signature électronique dans 3 tribunaux de première instance (Suez, Alexandrie de l'Est, et Matrouh).
- La mise en place de 3 bureaux d'accueil pour servir les plaideurs dans les affaires pénales

dans les tribunaux de première instance de Port Saïd, Ismaïlia et Suez.

- Application de la loi dans les tribunaux pénaux :
- Un programme a été préparé pour automatiser les cours criminelles, et l'opération réelle a eu lieu expérimentalement le 11/01/2021 dans une chambre de la Cour d'appel d'Ismaïlia.
- La programme a été disséminé à la Cour d'appel d'Ismaïlia (dans les chambres 1, 2, 3, 4 des délits d'Ismaïlia, 1, 2 des délits de Port Saïd, et 4,3 des délits de Suez), à la Cour d'appel du Caire (dans la 11ème chambre des délits du Sud d'Al-Shorouk, et 10 des délits de Gizeh) et à la Cour d'appel d'Alexandrie et de Gizeh (dans les Chambres 34 des délits d'Alexandrie, et 2,1 des délits de Marsa Matrouh).
- Un nombre de (48) conseillers, juges des cours pénales, et un nombre de (44) employés ont été formés sur le programme.
- Le nombre d'affaires traitées par le système a atteint (820).
- Le travail de la société chargée de l'exécution du projet d'application de la loi dans les tribunaux pénaux a été analysé, examiné et suivi (Introduire quelques modifications après les essais de fonctionnement- enregistrer les requêtes et les doléances - les affaires renvoyées pour crime - celles renvoyées par la Cour de cassation - joindre et copier les affaires - enregistrer les décisions et les jugements - modifier l'écran pour le dépôt du jugement).

#### 2- Examen à distance du renouvellement de la détention :

- Le ministère de la Justice a lancé un projet pour que les accusés placés en détention provisoire dans les prisons publiques et centrales puissent comparaître à distance devant les magistrats pour examiner le renouvellement de la détention, en coopération avec le ministère des Communications et des Technologies de l'information. Ce projet a débuté avec les tribunaux de délits et d'appel qui se tiennent dans la salle de conseil, à partir du 18/10/2020.
- Le projet est mis en œuvre par le biais de circuits de télévision fermés et sécurisés entre les

tribunaux et les prisons, de sorte que les salles d'audience dans lesquelles sont examinées les procédures de renouvellement de la garde à vue soient reliées aux salles destinées aux prisons publiques ou centrales et aux lieux où se trouvent les prévenus en détention provisoire.

Le projet permet d'atteindre plusieurs objectifs :

1- Un objectif judiciaire : travail régulier dans les audiences de renouvellement de détention, sans report dû à la non-comparution des détenus aux dates prévues.

2- Un objectif sécuritaire : représenté dans la réduction du risque de transfert des détenus de leurs lieux de détention ; vers les tribunaux compétents.

3- Un objectif économique : représenté par une économie importante sur les frais de transport des accusés des lieux de leur détention vers le tribunal, car les prévenus étaient transportés quotidiennement des (236) prisons et lieux de détention publics et centraux vers les sièges des tribunaux compétents à travers la République, pour examiner les procédures de renouvellement de leur détention ; soit une moyenne d'environ mille missions de par jour.

4- Un objectif sanitaire et préventif : Compte tenu de la deuxième vague de la pandémie de Corona, ce projet a limité l'exposition des personnes détenues en préventive au contact d'autres personnes lors de leur transfert au tribunal et de leur retour dans les lieux de détention.

- Le fonctionnement du service a été achevé dans tous les tribunaux de première instance de tous les gouvernorats de la République et (6) cours d'appel.
- Le nombre d'affaires examinées par le biais du système devant les cours d'appel des délits et des crimes a atteint 179.658 affaires.
- Le nombre de prévenus qui ont été traduits devant les tribunaux des délits et les cours d'appel par le biais du système a été de 209 415 prévenus.
- Le système a été utilisé devant les tribunaux pénaux du Caire, d'Alexandrie, de Tanta, de Mansoura, d'Ismaïlia, de Beni Suef, d'Assiut et de Qena.

\*\* Organisation et gestion des sessions pour les procédures de renouvellement de détention à distance

Dans le cadre du plan du ministère de la Justice visant à s'appuyer sur l'intelligence artificielle dans la gestion du système judiciaire, et de ses efforts pour intégrer les solutions techniques utilisées dans le développement des mécanismes de travail au sein des tribunaux, le ministère de la Justice a lancé la phase pilote d'un projet d'organisation et de gestion des sessions d'examen à distance des procédures de renouvellement de la détention. Mis en œuvre en coopération avec le ministère des Communications et des Technologies de l'information, le projet a été lancé lors d'audiences de renouvellement de la détention à distance dans les tribunaux primaires du nord du Caire, les tribunaux primaires du sud du Caire, le tribunal primaire de Helwan et le tribunal de première instance du Nouveau Caire. Il s'agit d'un projet dans le cadre duquel l'intelligence artificielle est utilisée pour gérer les dates d'audience des renouvellements de la détention à distance, de manière à éviter le chevauchement des dates de ces audiences et à réaliser l'inclusion électronique de tous les éléments du système d'examen des procédures de renouvellement de la détention à distance.

### 3- Le contentieux civil électronique :

La première étape : le dépôt de l'affaire à distance :

- Elle a commencé le 5/8/2020 et est actuellement appliquée dans (19) tribunaux de première instance et missions et (25) tribunaux de district.
- Il est prévu que le service soit achevé dans le reste des tribunaux de première instance et des cours d'appel mécanisés d'ici la fin de 2022, si les travaux de génie civil et les réseaux des tribunaux non mécanisés sont achevés.
- La deuxième étape : un système intégré pour l'automatisation de la correspondance publicitaire concernant les affaires déposées à distance :
- La préparation de la première version d'essai du programme a été achevée.

- La version d'essai du premier numéro relatif à l'annonce des actes de procédure déposés à distance dans les tribunaux de première instance, qui peut être relié au Centre d'information judiciaire, a été publiée. On compte (38) tribunaux de première instance.
- Les fonctionnaires du système mécanisé ont été formés dans les tribunaux de première instance et dans les tribunaux partiels mécanisés.
- La troisième étape : l'automatisation de toutes les étapes de la délibération de l'affaire devant le tribunal :

Cette étape est réalisée en développant un nouveau programme de numérisation des tribunaux civils, conformément au protocole signé avec le ministère des Communications.

- Les première et deuxième parties de la première version du programme et leurs modifications ont été achevées et une version d'essai a été lancée au Centre d'information judiciaire.
- Une version d'essai des première et deuxième parties de la première version du programme a été lancée au tribunal de première instance du sud du Caire, et de nouvelles affaires (en partie ou en totalité) continuent d'être enregistrées dans le programme.
- La version d'essai de la troisième partie de la première version (délibération des affaires) a été téléchargée au centre d'information judiciaire. Les juges, les secrétaires et les employés ont été formés à son utilisation en vue de son fonctionnement au tribunal du sud du Caire.
- Un document décrivant la quatrième partie de la première édition (émission de jugements - copies et certificats) a été préparé.
- 4 versions modifiées des première et deuxième parties de la première version du programme ont été émises.

### 4- Litiges à distance devant les tribunaux économiques :

Le ministère de la Justice a œuvré, à travers sa vision de la transformation numérique des procédures de contentieux, afin d'appliquer les amendements législatifs relatifs aux procédures de dépôt et d'initiation des procès à distance devant les tribunaux économiques, qui est un

système complet qui comprend toutes les procédures de contentieux depuis le dépôt du procès jusqu'à l'émission des jugements :

- Le système de contentieux à distance a été lancé (du dépôt de l'acte de procédure jusqu'à l'émission du jugement, ainsi que son appel) le 10/2/2021.
- Le nombre de tribunaux avec lesquels le système a été lancé est de 8 tribunaux économiques représentant tous les tribunaux au niveau de la République.
- Le nombre de salles qui ont été équipées de moyens de communication visuelle s'est élevé à 26 salles.
- Le nombre de juges qui utilisent le système et disposent de signatures électroniques a atteint 272 juges.
- Le nombre d'employés est de 787.
- Le système fonctionne grâce à (1050) ordinateurs et (300) ordinateurs personnels, en plus des serveurs nécessaires au fonctionnement du système.

#### 5- L'automatisation du travail administratif des dossiers de procès civils :

Cette application est gérée par des guichets équipés d'un système grâce auquel le rôle, les sessions et les chambres du tribunal peuvent être déterminés automatiquement, les affaires enregistrées et les documents scannés.

Ce système (le système unifié) est opérationnel depuis 2015 (avec les systèmes précédents). Le système automatisé est désormais déployé dans (226) tribunaux (dont 187 tribunaux fonctionnent selon le système unifié et 39 tribunaux fonctionnent selon les systèmes précédents) sur un total de 402 cours d'appel. Les tribunaux de première instance (et les commissions et parties qui leur sont affiliées). Il offre des services de consultation, de visualisation et d'obtention de copies de jugements et de témoignages d'affaires.

Les tribunaux non mécanisés ont été inspectés afin d'y établir des guichets en mars 2020. Le Fonds pour les bâtiments des tribunaux et des tribunaux primaires a été sollicité pour

commencer la mise en œuvre. Un bureau frontal (travaux de génie civil) a été installé dans 89 sites (147 tribunaux), dont 39 sites où le réseau d'information a été mis en place. Des travaux sont en cours pour établir un bureau frontal dans 12 sites, sous la supervision du Fonds des bâtiments des tribunaux.

#### 6- Archives électroniques :

Ce système présente plusieurs avantages, dont le plus important est de retrouver rapidement et facilement la déclaration requise, d'appliquer rapidement les décisions du tribunal et de demander des informations, de maintenir l'intégrité des documents et de conserver les informations de manière permanente.

Les dossiers des affaires de tous les tribunaux civils ont été archivés comme suit :

- Les tribunaux économiques ont été archivés (environ cinq millions de papiers).
- Achèvement de l'archivage du tribunal de première instance du sud du Caire et de ses tribunaux partiels à 100%.
- Début de l'archivage des affaires du Tribunal de première instance du Nord du Caire, où 184 366 milliers d'affaires (18,7 millions de documents) ont été archivées, et 8 000 affaires partielles (466 937 documents) ont été archivées.
- Toutes les affaires du tribunal de première instance de Helwan ont été entièrement archivées, et 1 328 affaires partielles (65 361 documents) ont été archivées.
- Achèvement de l'archivage des affaires du tribunal de première instance du Nord-Sinaï.
- Il est prévu d'archiver toutes les affaires civiles jugées au niveau de tous les tribunaux de la République, et leur nombre dépasse 2 milliards de papiers.
- Pour le projet d'archivage des dossiers des secteurs du Ministère : 50,5 millions de feuilles de papier ont été numérisées sur un total prévu de 52 millions de feuilles (97%).

#### 7- Système de collecte de données auprès des tribunaux de première instance et économiques

:

En ce qui concerne la détermination du temps moyen d'exécution des procédures judiciaires afin de réduire le temps d'examen des affaires, le ministère de la Justice a mis en œuvre ce projet dans le but de développer le travail judiciaire et administratif dans les tribunaux de première instance et économiques et de fournir ses services dans le moins de temps et de coûts possible selon des systèmes modernes de mesure de la performance qui dépendent de la présence de données détaillées et précises. Elles sont collectées de manière unifiée auprès de tous les tribunaux pour suivre la performance, ce qui permet aux décideurs de se prononcer sur la qualité de l'exécution du travail dans les tribunaux et de faire une comparaison entre la performance des différents tribunaux. Il a été décidé de mettre en place un "programme électronique d'analyse statistique de la performance des tribunaux" basé sur les technologies modernes permettant de collecter des données et de publier des rapports périodiques, notamment sur la réduction du temps de jugement des affaires. Ces rapports sont publiés sur le site Internet du ministère de la justice en application des normes de divulgation, de publicité et de transparence.

Le programme a été mis en œuvre dans un certain nombre de tribunaux de première instance, et son fonctionnement a donné lieu à la publication de rapports statistiques. Il est en train d'être diffusé à tous les tribunaux de la République de manière progressive afin d'atteindre ses objectifs, notamment la réduction des délais de jugement des affaires.

Il convient de noter que le programme a été utilisé dans les tribunaux économiques également jusqu'à ce que le système de litige à distance et de transformation numérique des tribunaux économiques soit achevé, de sorte qu'il utilise un autre système et programme, spécifique aux tribunaux économiques. Les rapports sur son travail sont générés à partir de ce système, lesquels sont également publiés périodiquement sur le site Web du ministère de la Justice.

8- Numérisation des déclarations de situation financière pour les personnes déménageant dans la capitale administrative.

- Le projet a été pleinement mis en œuvre, puisque le ministère de la Justice a lancé, le 1er janvier 2022, un système de soumission à distance des déclarations de situation financière pour les travailleurs qui déménagent dans la nouvelle capitale administrative. Le nombre d'employés qui se sont engagés à soumettre des déclarations cette année a atteint environ

4 100 employés. Le siège du département des gains illicites a été relié au ministère de la justice avec le site du Conseil des ministres, ainsi qu'avec le siège de tous les ministères qui s'installent dans la capitale administrative, par le biais de réseaux sécurisés qui permettent de transférer à distance les données relatives aux déclarations de situation financière des employés sans avoir à transférer ces déclarations ; qui étaient éditées sur papier ; au Département des gains. Les données de divulgation financière ont été saisies dans le nouveau système pour le nombre de (2162) employés, jusqu'à la date du 5/31/2022.

9- Autres projets réalisés en coopération avec le Complexe pour les éditions sécurisées et intelligentes :

Dans le cadre du processus de transformation numérique du Ministère de la Justice, de ses organes affiliés et des tribunaux, et dans le but de renforcer la confiance dans les documents émis par le ministère et ses organes affiliés en les protégeant contre les tentatives de falsification et en facilitant leur obtention, celui-ci a mis en œuvre un certain nombre de projets en coopération avec le Complexe des éditions sécurisées qui s'inscrivent directement dans la lutte contre la corruption, notamment :-

- Le premier projet : La sécurisation et la numérisation des documents (documents judiciaires - documents de notarisation).
- Le projet vise à développer les documents émis par le Ministère de la Justice, et à les convertir en documents sécurisés et intelligents. Les documents contiennent 10 marques d'assurance dans chaque document qui empêchent l'imitation ou la photocopie. Tous les documents relatifs aux biens immobiliers, aux tribunaux de première instance et aux tribunaux partiels ont été délivrés dans tous les gouvernorats de la République.
- Dans le cadre de la sécurisation du système de documents liés au cycle de travail du dispositif de gain illégal et de l'absence de manipulation ou de toute interférence illégale par changement, modification ou fabrication ; un protocole de coopération a été conclu avec le Centre des émissions sécurisées afin de fournir au dispositif de gain illégal des documents sécurisés édités par le Centre. Ceux-ci sont munis de filigranes, de marques de sécurité, d'un numéro de série et d'un code-barres. Ces documents sont utilisés pour la délivrance de certificats et de déclarations émis par le dispositif de gain illégal, ainsi que de rapports de réconciliation, qu'il s'agisse de crimes de gain illégal ou de crimes d'agression

contre les fonds publics, en plus des déclarations de divulgation financière qui ont déjà commencé à être imprimées sur les documents assurés et à être diffusées.

- Le deuxième projet : la délivrance à distance des certificats des tribunaux
- Le projet prévoit la possibilité d'obtenir des certificats émis par tous les tribunaux primaires et économiques par le biais d'unités technologiques (machines) qui sont déployées dans (les tribunaux, les ministères, les syndicats, les clubs sportifs et autres lieux de rassemblement). Le temps d'obtention du certificat est réduit de 45 à 5 minutes.
- Les unités délivrent 67 types de certificats provenant de huit tribunaux économiques, et un certificat du tableau des 15 tribunaux de première instance (Tribunaux de première instance du Nord du Caire, du Sud du Caire, du Nord du Giza, du Sud du Giza, du Nouveau Caire, d'Ismailia, de Port Saïd, de Suez, d'Alexandrie Est, d'Alexandrie Ouest, de Tanta Ouest, de Beni Suef, de Shebin El-Koum, du Nord Sinaï, du Nord Zagazig)
- 23 machines d'émission de certificats à distance ont été déployées, dont 19 au siège des tribunaux, trois dans les succursales de la Banque Misr au Caire, à Louxor et à Hurghada, et une au City Stars Mall.
- A partir du 19/12/2021, toutes les unités fonctionnent 24 heures sur 24. Ces machines réduisent le rôle de l'homme dans le travail de l'unité, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour rechercher, récupérer et transférer les données ; excepté dans les cas de délivrance de certificats de faillite.

Les réseaux internes ont été installés dans 3 tribunaux et les unités de délivrance de certificats seront opérationnelles à la fin du mois de juin. Il s'agit des tribunaux de Mansoura Nord, de Zagazig et de Heheya, dont le fonctionnement des unités a été reporté à partir du mois mars en raison de la suspension des opérations d'importation au cours de la dernière période, conformément à la décision des responsables du complexe.

- Le troisième projet : le projet de conversion de l'audio en texte écrit :
- Le 9/4/2021, le Ministère de la Justice a commencé la phase expérimentale du projet d'automatisation des enregistrements de session et de conversion de l'audio en texte

écrit. Il s'agit du projet qui est mis en œuvre en coopération avec le Complexe des Versions Sécurisées et Intelligentes. La phase pilote a été lancée dans les audiences de renouvellement de la détention à distance au tribunal du Nouveau Caire, en préparation de sa diffusion à tous les tribunaux.

- Le projet est basé sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le système de litige, à travers des programmes qui convertissent tout le dialogue qui a lieu à l'intérieur de la salle de session, telles que les plaidoiries orales des avocats, leurs demandes, et les décisions des juges ; en un document écrit qui est imprimé à la fin de la session pour être signé par le juge et le secrétaire de session conformément à la loi.
- La décision n° (8901) a été émise par Son Excellence le Ministre de la Justice le 20/12/2021, concernant la réglementation de l'utilisation de ce système, à partir du 01/01/2022.
- Le système a été déployé dans les salles de renouvellement de détention à distance, dans chacun des tribunaux du Nouveau Caire, du Sud du Caire, de l'Institut des commissaires de police à Tora, et du tribunal économique du Caire (une salle) qui auditionne les affaires économiques et criminelles.
- Le système a été déployé dans les salles de renouvellement de détention à distance, à l'intérieur de (23) salles rattachées à (14) tribunaux de première instance et tribunaux partiels, où (17 695) procès-verbaux électroniques ont été produits par le nouveau système jusqu'au 31 mai 2022.

#### 10- Développement du travail au sein du parquet administratif :

Renouvellement du protocole de coopération entre le parquet administratif et le ministère des Communications et des Technologies de l'information dans le but de réglementer le travail judiciaire du parquet administratif, depuis la réception des rapports et des plaintes en passant par la saisie de l'affaire et l'instruction par voie électronique jusqu'à l'émission du jugement par le tribunal correctionnel le 15/4/2020.

11- Lancement de la stratégie de transformation numérique du ministère public, "une marche de dévouement et de mise à niveau pour une Justice performante".



Le ministère public a préparé une stratégie de transformation numérique, dans laquelle cinq domaines ont été attribués. Les domaines permettant d'atteindre l'objectif stratégique principal sont les suivants : (leadership et gestion, sensibilisation, compétences et connaissances, innovation et créativité, technologie).

Le ministère public a également déterminé les politiques et les mécanismes de travail dans les cinq domaines et a fixé un calendrier pour la mise en œuvre de cette stratégie, qui est d'un maximum de trois ans, basé sur des politiques générales, des plans et des programmes exécutifs sur trois tranches de temps, qui commencent toutes à partir du lancement de la stratégie. Le court terme se termine à la fin de Septembre 2022, le moyen terme à la fin de Septembre 2023, et le long terme à la fin du mois de septembre 2024.

Les résultats les plus marquants de cette transformation numérique sont les suivants :

- Le programme de justice pénale électronique : Le mercredi 11 mars 2020, le procureur général a approuvé la publication du programme de justice pénale électronique dans tous les parquets de la République. Ce programme comprend toutes les enquêtes menées par le ministère public, les décisions qui s'y rapportent et la forme de leur déroulement. Il permet également au procureur général et aux responsables du ministère public de suivre immédiatement l'évolution de ces enquêtes, ainsi que de mettre à disposition des personnes concernées des copies officielles.
- Le Procureur général a également ordonné que les affaires criminelles soient envoyées aux Cours d'appel, chacune selon sa juridiction - et à chaque crime est joint un CD qui contient tous les documents, l'ordre de renvoi, une liste des déclarations de témoins et les pièces à conviction relatives. De façon à ce que les personnes concernées puissent obtenir des copies électroniques au lieu de consacrer beaucoup de temps à les photocopier sur papier.
- Le ministère public - dans le cadre de l'application de la politique de transformation numérique des forces de l'ordre - est en passe d'adopter un certain nombre de programmes, d'applications et de systèmes électroniques qui fournissent aux citoyens des services électroniques accessibles de manière sûre et efficace. Enfin, le ministère public a réussi à numériser le travail judiciaire au sein des bureaux du ministère public en traitant les rapports de police et les enquêtes du ministère public par le biais du système de justice pénale électronique.

- Système de pétitions électroniques : Ces services permettent aux parties prenantes ou à leurs représentants de soumettre des pétitions par voie électronique au Bureau technique du Procureur général à l'intérieur ou à l'extérieur de la République arabe d'Égypte. Il est à noter que le paiement de ce service est effectué avec des cartes de crédit bancaires ou des cartes Meeza du gouvernement. Le pétitionnaire sera informé, par le biais d'un message textuel sur son téléphone ou par le biais de son courrier électronique joint à la pétition, du résultat de son enquête sans avoir besoin de se rendre au siège du ministère public : Grâce au service de suivi des pétitions électroniques sur le site officiel du ministère public, il pourra s'informer à tout moment de l'état d'avancement de sa pétition.

Services électroniques du parquet de la circulation : Le Procureur Général a approuvé, le mercredi 25/03/2020, le lancement des services électroniques de la circulation routière dans les parquets de la circulation routière au niveau des gouvernorats de la République à travers le site officiel du Ministère Public [www.ppo.gov.eg](http://www.ppo.gov.eg). Ces services sont fournis électroniquement à distance et sont les suivants :

Premièrement : le service de renseignement électronique sur les valeurs des infractions routières dues sur les permis de conduire ou les véhicules mis à niveau ; Ce qui permet de se renseigner à tout moment de la journée.

Deuxièmement : le service de doléances contre les valeurs des infractions routières, qui permet de déposer des doléances à propos de ces valeurs à distance sans avoir à se rendre au siège du parquet de la circulation générale, et de notifier ensuite le résultat au plaignant à l'issue de l'examen.

Troisièmement, le service de suivi des demandes de doléances contre les valeurs des infractions.

Quatrièmement, le service de paiement à la livraison ; qui permet de demander la délivrance à distance des certificats d'infraction. Il s'agit de demander qu'ils soient livrés par l'Autorité postale égyptienne au lieu de résidence et de régler les valeurs dues en espèces à la réception.

Cinquièmement : Service de paiement électronique utilisant des cartes de crédit bancaires ou la carte gouvernementale "Meeza" ; ce qui permet d'émettre des certificats de contravention et de payer les valeurs dues à distance avec ces cartes, et de demander leur livraison par l'Autorité postale égyptienne sur le lieu de résidence.

Front office numérique des parquets : Dans le cadre d'appliquer la politique du "ministère public" de transformer numériquement son travail, en particulier les services fournis au public pour la commodité des citoyens ; le procureur général, le conseiller Hamada Al-Sawy, avait ordonné depuis le début de l'année judiciaire 2019 la création de bureaux numériques pour fournir les services du ministère public en général, y compris les services de parquet familial par voie électronique au niveau de la république, afin de simplifier les affaires des femmes et de la famille dans la société. Le nombre de bureaux numériques a atteint 164.

L'objectif de ces bureaux est de fournir rapidement des services de manière décentralisée, de faciliter les procédures pour les citoyens, de lutter contre la corruption sous ses différentes formes et de soutenir les droits de l'homme.

- Ces bureaux numériques fournissent également des services liés aux services de poursuites familiales, comme :

\*La "tutelle sur soi" et la "tutelle sur l'argent" représentée dans l'enregistrement des demandes de divorce, des dépenses, de l'emprisonnement, de l'héritage, etc.,

\*La délivrance des documents de statut personnel des cinq types, à savoir : - mariage, divorce, révision, endossement et mariage.

\*L'extraction des copies officielles des jugements, de leurs formules d'exécution et des notifications d'héritage,

\* L'extraction de toutes les décisions de paiement direct émises par le ministère public, et des décisions de paiement pour les incapables et les invalides émises par le tribunal,

\* L'extraction de toutes les décisions et arrêts émis par la nomination des tuteurs et des représentants légaux pour les incapables et les invalides, et d'autres services liés aux affaires familiales.

- Ces services sont fournis de manière décentralisée, de sorte que le citoyen peut les obtenir à partir de n'importe quel bureau numérique sans être limité à des bureaux spécifiques.

En outre, le ministère public a récemment équipé des voitures pour fournir des services

électroniques au ministère public, en coordination avec le ministère de la planification et du développement économique, afin d'atteindre des endroits éloignés et de faciliter les procédures pour les citoyens.

- Département des déclarations et des plaidoiries au sein du Bureau technique du Procureur général : Le département des déclarations a été créé au sein du bureau technique du procureur général afin de communiquer avec les différentes plateformes de médias sociaux pour identifier les citoyens et les problèmes, ainsi que pour publier divers communiqués de presse sur des questions d'intérêt public.
- Création de parquets pour le blanchiment d'argent dans les parquets totaux : spécialisés dans les enquêtes sur les incidents de blanchiment d'argent liés aux crimes principaux et dans le suivi de leurs produits.
- Modification de la dénomination du Bureau du Procureur pour les affaires financières et commerciales ; pour devenir le Bureau du Procureur pour les affaires économiques et le blanchiment d'argent : afin de suivre les développements législatifs qui renforcent la lutte contre la corruption.

## Annexe 11 Services judiciaires électroniques

|    | Organe             | Le service                                                                                |
|----|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | L'Authentification | Se renseigner sur la validité d'un document automatisé.                                   |
| 2  |                    | Délivrer une procuration générale (Par soi-même)                                          |
| 3  |                    | Délivrer une déclaration de suppression (par soi-même)                                    |
| 4  |                    | Délivrer une déclaration d'absence de modification des données cadastrales (par soi-même) |
| 5  |                    | Délivrer une déclaration officielle (par soi-même)                                        |
| 6  |                    | Délivrer une déclaration de correction d'un document notarié (par soi-même)               |
| 7  |                    | Délivrer une procuration générale (par soi-même)                                          |
| 8  |                    | Etablir une procuration globale (banques - généralités) (par soi-même)                    |
| 9  |                    | Etablir une procuration en matière matrimoniale (par soi-même)                            |
| 10 |                    | Etablir votre déclaration                                                                 |
| 11 |                    | Prendre un rendez-vous.                                                                   |
| 12 |                    | Mes transactions automatisées.                                                            |
| 13 |                    | Se renseigner sur la densité des bureaux mécanisés                                        |
| 14 |                    | Procuration générale pour les affaires (ès qualité)                                       |
| 15 |                    | Procuration (ès qualité)                                                                  |
| 16 |                    | Etablir une procuration globale (banques - généralités) (ès qualité)                      |
| 17 |                    | Délivrer une procuration en matière matrimoniale (ès qualité)                             |
| 18 |                    | Attestation de suppression (ès qualité)                                                   |
| 19 |                    | Attestation de correction d'un rédigé notarié (ès qualité)                                |
| 20 |                    | Déclaration d'absence de modification des données cadastrales (ès qualité)                |
| 21 |                    | Attestation officielle (ès qualité)                                                       |

|    | Entity           | Service                                                                |
|----|------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 22 | Registre foncier | Extraire une copie d'un contrat notarié                                |
| 23 |                  | Extraire une copie d'un livre périodique                               |
| 24 |                  | Extraire une copie d'une publication financière                        |
| 25 |                  | Extraire une copie d'une publication artistique                        |
| 26 |                  | Délivrer un certificat de transaction immobilière                      |
| 27 |                  | Traduire un contrat notarié.                                           |
| 28 | Mes permis       | Se renseigner sur les violations du permis de conduire                 |
| 29 |                  | Se plaindre d'une infraction au permis de conduire                     |
| 30 |                  | Payer les amendes du permis de conduire                                |
| 31 |                  | Payer les infractions au permis de conduire pour un autre propriétaire |
| 32 | Les tribunaux    | Consulter toutes les poursuites civiles                                |
| 33 |                  | Introduire une action civile.                                          |
| 34 |                  | Enregistrer un avocat                                                  |
| 35 |                  | Mettre à jour les données de la carte d'identité de l'avocat           |
| 36 |                  | Se renseigner sur le rôle d'audience.                                  |
| 37 |                  | Se renseigner sur les données d'une procédure civile.                  |
| 38 |                  | S'enquérir de l'occurrence d'un appel.                                 |
| 39 |                  | S'enquérir des demandes de réparation                                  |

Outre les services judiciaires susmentionnés qui sont désormais fournis à distance par voie électronique via la plate-forme numérique égyptienne, le ministère de la justice fournit aux citoyens, par le biais de son site web, des services liés aux demandes de renseignements sur le rôle des audiences, l'état d'avancement des procès

et les demandes de renseignements sur la survenance d'un appel dans les différents tribunaux. Le ministère fournit également ses services à distance pour les juges et les employés du ministère, par le biais de son site web et ses applications pour téléphones intelligents, pour émettre des renvois, des examens médicaux, des analyses et des

radiographies à distance, ainsi que pour fournir les services du département de l'inspection judiciaire à distance (émission de certificats d'expérience, progression de carrière, soldes de vacances.... ) par les mêmes moyens, afin de régir les procédures et de tendre vers la communication électronique et l'achèvement des transactions entre les membres qui demandent le service et les secteurs concernés du ministère. Il fournit également un canal de communication entre le secteur des services juridiques du ministère de la justice et les entités soumises à sa juridiction par le biais du même site.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour faciliter le processus d'obtention des services judiciaires et des services d'authentification, autres que les applications mobiles, comme suit :

- Lancement du système de guichet unique dans 2.9 agences d'authentification.
- Inauguration d'une agence d'authentification au centre technologique du quartier de Gizeh Sud.
- Création d'agences d'authentification distinguées, dont l'agence d'authentification City Stars dans le quartier de la Cité Nasr.
- Lancement d'un véhicule de documentation mobile, qui peut être consulté en appelant le numéro de téléphone 01555559875 pour prendre un rendez-vous.
- Lancement du service d'application "Je veux faire une procuration" via des téléphones intelligents dans 24 gouvernorats.
- Fourniture de certains services notariaux et de traduction sur le site web de l'autorité notariale [www.ren.gov.eg](http://www.ren.gov.eg).

**Annexe 12 Etudes publiées par le Centre de recherche et d'études de l'Académie nationale de lutte contre la corruption**

|   | Titre de l'étude                                                                                                                                           |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | L'impact de la répression sur la réalisation du principe de dissuasion pour les agents publics                                                             |
| 2 | La possibilité de parvenir à un équilibre dans la relation contractuelle pour les unités louées par leurs propriétaires à des personnes morales publiques. |
| 3 | Crime de corruption d'agents publics étrangers et d'employés d'institutions internationales (entre criminalisation et application)                         |
| 4 | La méthode idéale d'évaluation des employés des institutions par la direction des ressources humaines                                                      |
| 5 | Mécanismes de fusion entre économie formelle et économie informelle                                                                                        |
| 6 | Les répercussions économiques de la guerre russo-ukrainienne au niveau mondial et local                                                                    |
| 7 | La transition vers le tourisme vert comme point d'entrée important pour parvenir à un tourisme durable                                                     |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                             |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8  | Les avantages de la technologie de l'intelligence artificielle dans la prévention et la lutte contre la corruption dans l'État égyptien.                                                                                     |
| 9  | L'impact positif des programmes d'intégration communautaire sur l'amélioration de la qualité de vie des toxicomanes en voie de guérison.                                                                                     |
| 10 | Motivations et incitations et leur impact sur la satisfaction de l'employé public dans l'appareil administratif du pays (une étude de cas du ministère égyptien des waqfs).                                                  |
| 11 | Une étude analytique sur le développement des performances dans l'administration centrale des affaires d'ingénierie dans le cheikdom d'Al-Azhar.                                                                             |
| 12 | Obstacles confrontés par les centres de recherche de l'Université d'Al-Azhar pour jouer le rôle qui leur revient                                                                                                             |
| 13 | L'utilisation des applications d'intelligence artificielle dans le développement du travail au sein de l'Autorité de contrôle administratif entre réalité et espoir                                                          |
| 14 | Le rôle du financement vert dans le financement du développement durable et équitable                                                                                                                                        |
| 15 | L'impact des risques géologiques du barrage de la Renaissance sur les pays en aval et la vision proposée pour préserver les intérêts égyptiens dans la région du bassin du Nil.                                              |
| 16 | La juridiction du cyber droit : une étude comparative.                                                                                                                                                                       |
| 17 | Recherche sur la cybersécurité                                                                                                                                                                                               |
| 18 | Le rôle des organismes publics dans le développement de l'esprit d'entreprise                                                                                                                                                |
| 19 | Configuration et utilisation des sources d'information et proposition pour leur développement                                                                                                                                |
| 20 | Un programme visant à émettre sur le marché boursier des actions de sociétés appartenant à l'État ou dans lesquelles il apporte sa contribution                                                                              |
| 21 | Le rôle de l'État dans le domaine des services gouvernementaux et l'étude de la méthode optimale entre la fourniture de services et le fait de se contenter de la surveillance et de la gouvernance                          |
| 22 | Les monnaies numériques et cryptées et leur impact sur l'économie.                                                                                                                                                           |
| 23 | Le rôle du marketing électronique dans l'augmentation des revenus des banques commerciales                                                                                                                                   |
| 24 | L'impact du succès de la transformation numérique sur l'optimisation des ressources financières et la prévention de la corruption dans l'État égyptien.                                                                      |
| 25 | Une proposition pour développer la préparation et l'exécution du budget général en utilisant le Département d'information financière du gouvernement (GFMIS) afin de parvenir à une gestion efficace des finances publiques. |
| 26 | Réglementer la relation entre le citoyen et les sociétés de développement immobilier.                                                                                                                                        |
| 27 | Cybermenaces, sécurisation des informations et des infrastructures vitales.                                                                                                                                                  |
| 28 | La planification urbaine et les plans stratégiques et leur impact sur l'initiative « Pour une vie décente. »                                                                                                                 |
| 29 | Le contrôle administratif et son rôle dans le contrôle exhaustif des projets de construction au ministère de la Culture.                                                                                                     |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                       |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30 | L'impact de l'application des systèmes logistiques intégrés, du transport multi-modal et des ports secs sur le développement et la gouvernance du cycle de travail dans les ports maritimes égyptiens. |
| 31 | Le système Build-Operate-Transfer (BOT) pour le financement, la gestion et la modernisation des projets d'infrastructure.                                                                              |
| 32 | L'application d'un système de contrôle global aux projets de construction du ministère de la culture                                                                                                   |
| 33 | Le rôle des unités d'audit interne dans la gestion des risques de corruption au sein des autorités publiques égyptiennes.                                                                              |
| 34 | Un aperçu des caractéristiques les plus marquantes de la loi 148 de 2019 sur l'assurance sociale et les pensions.                                                                                      |
| 35 | Corruption et technologie de l'information : Séparation ou connexion ?                                                                                                                                 |
| 36 | Les aspects de la corruption dans le système douanier et ses effets sur l'économie égyptienne                                                                                                          |
| 37 | La sensibilisation des élèves aux dangers de la corruption dans les programmes d'enseignement comme étape essentielle pour prévenir la corruption et diffuser les valeurs d'intégrité en Égypte.       |
| 38 | Le rôle de la transformation numérique dans la lutte contre la corruption.                                                                                                                             |
| 39 | Le rôle de la gestion stratégique dans l'amélioration des performances des unités de contrôle interne nouvellement créées dans l'appareil administratif de l'État.                                     |
| 40 | Les défis du virus Covid 19 et les moyens les plus appropriés pour y faire face d'un point de vue médical et sociétal                                                                                  |
| 41 | Le développement d'un système de délivrance des permis de construire pour réduire le phénomène de la corruption dans les localités                                                                     |
| 42 | L'expansion verticale de l'immobilier et son impact sur le développement durable                                                                                                                       |
| 43 | Responsabilités et devoirs du responsable d'une charge publique du point de vue de la loi islamique.                                                                                                   |
| 44 | Les obligations du contribuable en matière de taxe sur la valeur ajoutée, les voies de recours contre celle-ci, et les conséquences du manquement du contribuable à ses obligations.                   |
| 45 | Les délits de blanchiment d'argent et leur impact sur l'économie égyptienne                                                                                                                            |
| 46 | L'importance du rôle de la mécanisation dans la lutte contre la corruption dans l'administration locale                                                                                                |
| 47 | Une étude des différences entre la loi sur l'assurance sociale et les pensions n° 148 de 2019 et les lois précédentes sur l'assurance.                                                                 |
| 48 | Le rôle des fonds souverains dans le développement durable : Application au cas de l'Égypte.                                                                                                           |
| 49 | Le système de traitement des plaintes entre les objectifs atteints et les modes de développement au sein de l'Autorité de contrôle administratif                                                       |
| 50 | Les défis auxquels sont confrontées les douanes égyptiennes à la lumière de la récession économique et de l'augmentation du volume des exemptions.                                                     |
| 51 | Le concept de gouvernance et son rôle dans la réduction de la corruption dans les agences gouvernementales                                                                                             |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                     |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 52 | Le rôle de la gestion stratégique dans l'amélioration des performances des unités de contrôle interne nouvellement créées dans l'appareil administratif de l'État.                   |
| 53 | Les aspects de la corruption résultant de la relation des sociétés contractantes affiliées au secteur public avec les sous-traitants et les solutions proposées.                     |
| 54 | Investissement direct étranger et pays en développement : un cas de recherche sur la République arabe d'Égypte                                                                       |
| 55 | Le cadre général de la lutte contre la corruption et son impact sur l'économie égyptienne                                                                                            |
| 56 | Analyse de la relation entre les pratiques de marketing interne et la satisfaction au travail et ses conséquences sur la performance des ressources humaines "recherche de terrain". |
| 57 | Le rôle de la sélection des dirigeants dans la réduction de la corruption dans les organisations publiques.                                                                          |

### Annexe 13 Thèses de maîtrise et de doctorat liées à la lutte contre la corruption validées au cours des années de la stratégie.

|   | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Thèse (Doctorat) - Université du Caire. Faculté de droit. Département de droit public, Titre : Récupération des biens passés en contrebande à l'étranger à la lumière du droit international public.                                                                                                                                            |
| 2 | Thèse (Doctorat) - Université de Port Saïd - Faculté de commerce - Département des sciences politiques et de l'administration publique, Titre : Mécanismes de lutte contre la corruption administrative et politique en Égypte - Étude de cas du marché des capitaux et de l'Autorité de surveillance financière pendant la période (1979-2012) |
| 3 | Thèse (Doctorat) - Université d'Alexandrie. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : Protection pénale des témoins, dénonciateurs et experts dans le droit égyptien et les conventions internationales.                                                                                                                            |
| 4 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : Confrontation pénale pour agression sur des fonds publics : Une étude comparative                                                                                                                                                              |
| 5 | Thèse (doctorat) - Université d'Alexandrie. Faculté de Lettres. Département de Sociologie, Titre : Dimensions sociales de la gouvernance et de l'anti-corruption : Une étude exploratoire prospective des municipalités d'Alexandrie.                                                                                                           |
| 6 | Thèse (Doctorat) - Université d'Assiut, Faculté de droit, Département de droit public, intitulé : Corruption dans les contrats d'entreprise.                                                                                                                                                                                                    |
| 7 | Thèse (Master) - Université Sadat - Faculté de Commerce – Titre : Une Proposition de cadre pour le rôle de l'auditeur dans le domaine de la lutte contre la corruption administrative.                                                                                                                                                          |
| 8 | Thèse (Master) - Université de Benha. Faculté de commerce. Département de l'administration des affaires, Titre : Le degré de disponibilité des éléments du leadership éthique et son impact sur la réduction de la corruption administrative : Une étude appliquée sur le ministère de l'Enseignement supérieur en Irak.                        |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9  | Thèse (Master) - Université de Helwan. Faculté de Lettres. Département des médias, Titre : Cadres de traitement des questions de corruption dans les journaux irakiens et attitudes du public à son égard : une étude de terrain et analytique.                                                                       |
| 10 | Thèse (Doctorat) - Université d'Alexandrie, Faculté d'agriculture, Département du développement rural, Titre : Evaluation du service public gouvernemental dans un village égyptien.                                                                                                                                  |
| 11 | Thèse (Master) - Université de Minia. Collège Dar Al Uloom. Département de la charia islamique, Titre : Procédures de jurisprudence pour les procédures de lutte contre la corruption financière.                                                                                                                     |
| 12 | Thèse (Doctorat) - Université de Tanta. Faculté de commerce. Département d'économie. Titre : Analyse de l'impact de la corruption sur le développement social et économique dans les pays en développement : Étude comparative.                                                                                       |
| 13 | Thèse (Doctorat) - Université d'Assiut. Faculté de droit. Département des finances publiques et de l'économie, Titre : La corruption économique et son impact sur le budget général de l'État : Une étude de l'économie positive et de l'économie islamique.                                                          |
| 14 | Thèse (Doctorat) - Université de Benha, Faculté de droit, Département du droit commercial et maritime, Titre : Le rôle du principe de transparence et de divulgation dans la lutte contre la corruption financière sur le marché boursier.                                                                            |
| 15 | Thèse (Doctorat) - Université du Caire - Faculté d'information - Département de la radio et de la télévision, Titre : La couverture télévisée des politiques de l'État égyptien en matière de lutte contre la corruption et sa relation avec la citoyenneté responsable.                                              |
| 16 | Thèse (Master) - Université de Menofia. Faculté de droit. Département de droit international public, Titre : Étude sur les mécanismes de lutte contre la corruption à la lumière de la Convention des Nations Unies contre la corruption : Étude analytique et appliquée                                              |
| 17 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté d'éducation, Département des principes fondamentaux de l'éducation, Titre : Le rôle des institutions éducatives dans la lutte contre le phénomène de la corruption et ses contributions à la réalisation de la réforme de la société                                    |
| 18 | Thèse (Doctorat) - Université de Menofia, Faculté de droit, Département de droit pénal, Titre : Les délits de corruption financière dans la jurisprudence islamique et le droit positif : Une étude comparative.                                                                                                      |
| 19 | Thèse (Doctorat) - Université de Beni Suef. Faculté d'éducation physique. Département de l'administration des sports et des loisirs, Titre : Mécanismes proposés pour combattre la corruption dans les institutions sportives égyptiennes à la lumière des principes de gouvernance.                                  |
| 20 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : Confrontation pénale des conflits d'intérêts : Les dispositions de fond et les aspects procéduraux - Une étude comparative.                                                                                          |
| 21 | Thèse (Master) - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit pénal, Titre : Les crimes de blanchiment d'argent dans le droit irakien : Une étude comparative.                                                                                                                                     |
| 22 | Thèse (Master) - Université de Port Saïd. Faculté de commerce. Département des sciences politiques et de l'administration publique, Titre : Mécanismes de responsabilité dans le cadre de la stratégie anti-corruption pour le développement de l'administration locale en Egypte, de (2011 à 2016).                  |
| 23 | Thèse (Master) - Université de Mansoura. Collège de Commerce. Département de comptabilité, Titre : Un cadre pour accroître l'efficacité du contrôle interne dans la lutte contre la corruption dans le secteur gouvernemental à la lumière des normes de l'INTOSAI : Une étude de terrain à l'Université de Mansoura. |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 24 | Mémoire de maîtrise - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit constitutionnel, Titre : Le rôle du Parlement dans la lutte contre la corruption : Une étude comparative                                                                                                                 |
| 25 | thèse de maîtrise - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit constitutionnel, Titre : Le rôle du Parlement dans la lutte contre la corruption. Etude comparative                                                                                                                        |
| 26 | Thèse (doctorat) - Université d'Alexandrie, Faculté de Lettres. Département de Sociologie, Titre : Mécanismes de lutte contre l'économie clandestine dans la société égyptienne : Une analyse sociologique pour la période 2000-2015 : Le trafic d'êtres humains comme modèle.                                 |
| 27 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : Délit d'enrichissement, dispositions de fond et de procédure : Une étude comparative.                                                                                                                         |
| 28 | Thèse (Doctorat) - Université du Caire. Faculté d'économie et de sciences politiques. Département des sciences politiques, Titre : L'impact des facteurs politiques sur le succès de la politique économique anti-corruption : Étude de cas de l'Égypte (2004-2011).                                           |
| 29 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : La politique pénale face au phénomène de la corruption : Étude comparative.                                                                                                                                   |
| 30 | Thèse (Doctorat) - Université d'Assiut. Faculté de Lettres. Département de sociologie, Titre : Manifestations de la corruption et ses répercussions sur le développement économique : Une recherche sociale sur le terrain.                                                                                    |
| 31 | Thèse (Master) - Université du Caire. Communication de masse. Département de radio et télévision, Titre : La relation entre l'utilisation des médias numériques et l'attitude des jeunes irakiens envers le rôle du gouvernement irakien dans la lutte contre la corruption économique : Une étude de terrain. |
| 32 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : Procédures pénales pour la récupération de l'argent volé à l'étranger.                                                                                                                                        |
| 33 | Thèse (Doctorat) - Université de Benha. Faculté de droit. Département de droit commercial, Titre : Le rôle de la gouvernance d'entreprise dans la lutte contre la corruption.                                                                                                                                  |
| 34 | Thèse (Doctorat) - Université de Menofia - Faculté de droit - Département de droit pénal, Titre : Aspects procéduraux de la lutte contre la corruption : (à la lumière de la Convention des Nations Unies contre la corruption).                                                                               |
| 35 | Thèse (Doctorat) - Université de Menofia. Faculté de droit. Département de droit pénal, Titre : La confrontation pénale pour lutter contre le blanchiment d'argent à la lumière de la Convention des Nations Unies contre la corruption : Une étude comparative.                                               |
| 36 | Thèse (Doctorat) - Université d'Ain Shams. Faculté de droit. Département de droit public, Titre : Les moyens de combattre le phénomène de la corruption administrative dans les droits égyptien et koweïtien : Une étude comparative.                                                                          |
| 37 | Thèse (Master) - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit administratif, Titre : Le rôle des agences de contrôle dans la protection des fonds publics de l'État : Étude comparative.                                                                                                    |
| 38 | Thèse (Master) - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de l'économie et des finances publiques, Titre : Les implications de la corruption sur le développement économique et ses effets économiques dans l'État du Koweït.                                                                    |
| 39 | Thèse (Doctorat) - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit pénal, Titre : Le système procédural pour les crimes commis par les fonctionnaires à la lumière des développements contemporains de la politique criminelle.                                                                |



|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 40 | Thèse (Doctorat) - Université de Menofia - Faculté d'éducation - Département des principes fondamentaux de l'éducation, Titre : La promotion de l'intégrité au sein des universités égyptiennes à la lumière des expériences de la Nouvelle Zélande et du Danemark.                                                                                                                                                                                                    |
| 41 | Thèse (Doctorat) - Université de Damiette. Faculté d'éducation. Département des principes fondamentaux de l'éducation, Titre : Planification de la lutte contre la corruption dans les universités égyptiennes à la lumière de la norme internationale ISO 37001.                                                                                                                                                                                                      |
| 42 | Thèse (maîtrise) - Université Ain Shams. Faculté d'études supérieures et de recherche environnementale. Département de l'économie environnementale, des sciences juridiques et administratives, Titre : Le rôle de la créativité dans la lutte contre la corruption administrative pour atteindre les dimensions du développement durable dans les organisations gouvernementales : Une étude de terrain sur les employés de la Cour générale du gouvernorat du Caire. |
| 43 | Thèse (Master) - Université de Benha. Faculté de commerce, Département de comptabilité, Titre : Un cadre comptable proposé pour soutenir les mécanismes de gouvernance des sociétés koweïtiennes dans la lutte contre la fraude et la corruption : Une étude de terrain.                                                                                                                                                                                               |
| 44 | Thèse (Doctorat) - Université de Tanta. Faculté de droit. Département d'économie et de finances publiques, Titre : Effets de la corruption sur la performance économique de l'État : Une étude analytique comparative                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 45 | Thèse (Doctorat), Université d'Assiut, Faculté de travail social, Département d'organisation communautaire, Titre : Techniques de la méthode d'organisation communautaire pour appliquer les comités anti-corruption dans le secteur gouvernemental en Egypte.                                                                                                                                                                                                         |
| 46 | Thèse (Master) - Université d'Ain Shams. Faculté des jeunes filles pour les arts, les sciences et l'éducation Département des fondements de l'éducation, Titre : La Bonne gouvernance : Une introduction à la lutte contre la corruption académique dans certaines universités égyptiennes.                                                                                                                                                                            |
| 47 | Thèse (maîtrise) - Université d'Alexandrie, Faculté de droit, Département de droit constitutionnel, Titre : La corruption électorale et son impact sur la politique publique de l'État : Une étude comparative.                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 48 | Thèse (Doctorat) - Université du Caire - Faculté d'économie et de sciences politiques - Département des sciences politiques Titre : L'impact de la corruption sur la sécurité humaine pour les sociétés en phase de transition : Une étude de cas de l'Irak depuis 2003                                                                                                                                                                                                |
| 49 | Thèse (Doctorat) - Université de Benha, Faculté de droit, Département d'économie et de finances publiques, Titre : La relation entre le problème de la corruption et la croissance économique : Une étude appliquée sur l'économie égyptienne.                                                                                                                                                                                                                         |
| 50 | Thèse (Doctorat) - Université de Benha, Faculté de droit, Département d'économie et de finances publiques, Titre : La relation entre le problème de la corruption et la croissance économique : Une étude appliquée sur l'économie égyptienne.                                                                                                                                                                                                                         |
| 51 | Thèse (Doctorat) - Université de Helwan. Faculté de Lettres. Département des sciences de l'information- Titre : La liberté d'échange d'informations dans les centres d'information du Gouvernement.                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 52 | Thèse (Master) - Université d'Assiut. Faculté des Arts, Département de la communication de masse, Titre : " Cadres pour le journalisme d'investigation pour aborder les questions de corruption dans la société égyptienne, une étude appliquée ".                                                                                                                                                                                                                     |
| 53 | Thèse (Master) - Université de Mansoura. Faculté de littérature. Section médias, Titre : Le rôle du journalisme d'investigation dans la formation de l'attitude du public jordanien à l'égard des questions de corruption économique.                                                                                                                                                                                                                                  |
| 54 | Thèse (Master) - Université de Mansoura. Faculté de droit. Département de droit public- Titre : Le rôle des agences de contrôle dans la lutte contre la corruption : Étude comparative.                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|    | Titre de l'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 55 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté de Commerce, Département de Comptabilité- Titre : Etude analytique des tendances les plus importantes dans le développement du système de comptabilité gouvernementale à la lumière des principes de gouvernance en utilisant le programme GFMIS.                                     |
| 56 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté de Commerce, Département de Comptabilité- Titre : Développement des systèmes de contrôle interne pour faire face à la corruption financière dans les organismes gouvernementaux : Étude empirique.                                                                                    |
| 57 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté de Commerce, Département de Comptabilité, Titre : Utilisation des mécanismes de contrôle pour la gouvernance dans le développement du système de comptabilité électronique du gouvernement en Irak : une étude de terrain.                                                            |
| 58 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté de commerce, Département de comptabilité. Titre : Application du contrôle financier des ressources budgétaires publiques aux revenus des investissements directs étrangers en Irak : Une étude de terrain.                                                                            |
| 59 | Thèse (Master) - Université de Benha, Faculté de Commerce, Département de Comptabilité, Titre : Approche analytique du développement du système de contrôle interne pour réduire les pratiques de corruption financière dans les unités gouvernementales irakiennes : Une étude de terrain.                                         |
| 60 | Thèse (Master) - Université de Beni Suef, Faculté de Lettres. Département de sociologie, Titre : Culture organisationnelle et corruption administrative : Étude comparative dans le gouvernorat de Beni Suef.                                                                                                                       |
| 61 | Thèse (Master) - Université de Helwan. Collège militaire des sciences de gestion pour les officiers des forces armées. Département de comptabilité. Titre : Cadre proposé pour l'application de l'audit interne dans les unités gouvernementales afin de réduire la corruption financière et administrative.                        |
| 62 | Thèse (Master) - Université Ain Shams. Faculté des études supérieures pour l'enfance, Département des médias et de la culture des enfants. Titre : Traitement par les films égyptiens des images de l'exploitation du pouvoir exécutif par des personnes influentes et sa relation avec l'image mentale formée par les adolescents. |
| 63 | Thèse (Master) - Université d'Assiut - Faculté de travail social. Titre : La bonne gouvernance comme introduction au développement des services de protection sociale dans les ONG                                                                                                                                                  |
| 64 | Thèse (Doctorat) - Université de Helwan. Faculté de droit - Titre : l'implémentation des obligations internationaux de lutte contre la corruption au system légale égyptien.                                                                                                                                                        |

#### Annexe 14 Participation à des événements nationaux et internationaux sur la lutte contre le terrorisme

|   | Conférence                                                                                                                                                                |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | La dixième session de l'équipe chargée d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Vienne, du 27 au 29/5/2019.                    |
| 2 | La quatrième réunion de l'assemblée générale de l'Union des organes africains de lutte contre la corruption, Sharm El-Sheikh, du 12 au 13/6/2019.                         |
| 3 | La première reprise de la dixième session de l'équipe chargée d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne du 2 au 4/9/2019. |
| 4 | La septième réunion du Comité exécutif de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption, à Madagascar, du 19 au 20 novembre 2011.                        |

|    | Conférence                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5  | La deuxième session de reprise de la dixième session de l'équipe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Abu Dhabi, les 17-18/12/2019.                                                                                           |
| 6  | La dixième session de l'équipe de prévention de la corruption de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne, pendant la période du 4-6/9/2019.                                                                                                             |
| 7  | La treizième session de l'équipe de recouvrement des avoirs de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne, au cours de la période du 29-30/5/2019.                                                                                                         |
| 8  | La huitième session du Groupe de coopération internationale de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne, le 31 mai 2019.                                                                                                                                 |
| 9  | La troisième réunion de la Conférence des États parties à la Convention arabe contre la corruption - Le Maroc - les 7-8/1/2020.                                                                                                                                               |
| 10 | La quatrième réunion du comité à composition non limitée d'experts gouvernementaux et de représentants d'organismes indépendants dans les États parties à la Convention arabe contre la corruption - Mode virtuel - le 21/12/2020.                                            |
| 11 | La onzième session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement, du 16 au 18/8/2020.                                                                                                                            |
| 12 | Participation aux travaux de la troisième conférence du réseau mondial des responsables de l'application des lois en matière de délits de corruption, au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.                               |
| 13 | Participation à la conférence annuelle du Business Integrity Network dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et au Forum mondial sur l'intégrité et la lutte contre la corruption au siège de l'OCDE à Paris.                                                  |
| 14 | Participation à la première réunion du Groupe de travail sur la lutte contre la corruption (GTLC) du Groupe des Vingt (G20) au Japon.                                                                                                                                         |
| 15 | . Participation aux activités de la conférence " Une route de la soie propre " dans la capitale chinoise, Pékin.                                                                                                                                                              |
| 16 | Participation au forum régional organisé par l'Instance supérieure de contrôle administratif et financier de Tunisie en coopération avec le Réseau arabe pour la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption en Tunisie.                                        |
| 17 | Participation à la conférence " Journées africaines de la gouvernance " sous le slogan "Soutenir la coopération africaine commune pour prévenir la corruption" au siège de l'Autorité tunisienne de lutte contre la corruption en Tunisie.                                    |
| 18 | Participation aux travaux d'une conférence nationale sous le slogan " Lutter contre la corruption, une approche participative pour réaliser la justice et assurer le développement " en Tunisie, organisée par l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption tunisienne. |
| 19 | Participation aux activités de la conférence internationale du Koweït sous le titre " L'intégrité pour le développement " dans l'Etat du Koweït.                                                                                                                              |
| 20 | Participation aux activités de la conférence de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et des organismes de lutte contre la corruption, qui s'est tenue à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.                |
| 21 | . Onzième session - La première reprise virtuelle du Groupe d'examen de l'application de la CNUCC du 31 août au 2 septembre 2020.                                                                                                                                             |
| 22 | 22 La onzième session - la deuxième reprise du groupe chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption virtuellement le 29 juin 2020                                                                                                   |

|    | Conférence                                                                                                                                                                                              |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 23 | La onzième session de la réunion du groupe gouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption, virtuellement, du 31 août au 2 septembre 2020.                                  |
| 24 | La quatorzième session de la réunion du groupe gouvernemental à composition non limitée sur la restitution des avoirs, virtuellement, le 16-18 août 2020.                                               |
| 25 | La neuvième session de la réunion du groupe d'experts sur la coopération internationale virtuellement, le 16-18/8/2020.                                                                                 |
| 26 | Participation à la première réunion ministérielle du Groupe des vingt dans le domaine de la lutte contre la corruption, sous la présidence du Royaume d'Arabie saoudite, par vidéoconférence.           |
| 27 | La session extraordinaire de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement, le 5/7/2021.                                                        |
| 28 | La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la corruption, virtuellement, le 2-4/6/2021.                                                                                          |
| 29 | La huitième réunion du comité exécutif de la Fédération des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption, Madagascar, le 15/07/2021.                                                              |
| 30 | La neuvième session de la réunion de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, Sharm El-Sheikh, les 12/13 - 17/2021.                                      |
| 31 | La douzième session de l'équipe de prévention de la corruption de la CNUCC, virtuellement, 6/14-18/6/2021.                                                                                              |
| 32 | La douzième session de l'Équipe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement, le 14-18/6/2021.                                                      |
| 33 | La quinzième session de l'Équipe chargée du recouvrement des avoirs de la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement, le 6-10/9/2021.                                             |
| 34 | La douzième session de l'Équipe chargée de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement, le 14-18 juin 2021.                                        |
| 35 | La reprise de la douzième session de l'Équipe chargée de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, virtuellement le 6-10/9/2021.                               |
| 36 | La dixième session de la réunion du groupe d'experts sur la coopération internationale, virtuellement, du 6 au 10 septembre 2021.                                                                       |
| 37 | La participation de l'Organisation centrale de contrôle à la réunion n°75 du Conseil exécutif de l'INTOSAI, virtuellement le 23/11/2021                                                                 |
| 38 | La participation à la réunion du Réseau des Autorités de Prévention de la Corruption (NCPA), réunion virtuelle.                                                                                         |
| 39 | Participation aux travaux d'une conférence internationale dans le domaine de la gestion des cas de fraude complexes, organisée par le Service national anti-corruption roumain (DNA), réunion virtuelle |

|    | Conférence                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 40 | Participation aux travaux de la troisième conférence internationale, " Mesures de prévention de la corruption dans le secteur public de l'État de Palestine ", réunion virtuelle.                                                                                                                                      |
| 41 | La neuvième réunion du comité exécutif de l'Union des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption, Bujumbura, le 21/2/2022.                                                                                                                                                                                     |
| 42 | La quatrième réunion de la Conférence des États parties à la Convention arabe contre la corruption - Arabie Saoudite, du 22 au 23 mars 2022.                                                                                                                                                                           |
| 43 | La treizième session de l'équipe chargée d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne du 13 au 17 juin 2022.                                                                                                                                                              |
| 44 | La treizième session de l'équipe de prévention de la corruption de la Convention des Nations Unies contre la corruption, Vienne, du 6-17/6/2022.                                                                                                                                                                       |
| 45 | La cinquième réunion de l'Assemblée Générale de l'Union des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption, Bujumbura, pendant la période du 20-24/6/2022.                                                                                                                                                         |
| 46 | La participation de l'Autorité de Contrôle Administratif en sa qualité de responsable de la Fédération des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption à la huitième assemblée générale du Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption, Bénin, le 26-29/7/2022.                                    |
| 47 | La dixième réunion du Comité exécutif de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption, virtuellement, le 3/8/2022.                                                                                                                                                                                   |
| 48 | La onzième réunion du Comité Exécutif de l'Union des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption, virtuellement le 24/08/2022.                                                                                                                                                                                  |
| 49 | La réunion du Comité de l'Union des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption avec la Banque Africaine de Développement, virtuellement, le 25/08/2022.                                                                                                                                                        |
| 50 | Réunion de suivi de la mise en œuvre de la déclaration politique et de la première reprise de la treizième session de l'équipe chargée d'examiner la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, Vienne, le 9-5/2022.                                                                       |
| 51 | La cinquième réunion du comité à composition non limitée d'experts gouvernementaux et de représentants d'organismes indépendants des États parties à la Convention arabe contre la corruption, Le Caire, du 18 au 19 septembre 2022.                                                                                   |
| 52 | Participation à une réunion organisée par le Groupe d'action financière pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et le Secrétariat du Groupe financier Egmont, intitulée "Superviser et enquêter sur les actifs virtuels", reunion virtuelle, du 6 au 7 septembre 2022.                                  |
| 53 | Participation aux activités de la conférence régionale sur la lutte contre le blanchiment d'argent organisée par le ministère américain de la Justice au Royaume de Bahreïn.                                                                                                                                           |
| 54 | Participation à la deuxième réunion du réseau mondial des autorités chargées de l'application des lois pour les agences de lutte contre la corruption, Globe, qui s'est tenue à Vienne.                                                                                                                                |
| 55 | Participation à la réunion de la première session de l'équipe chargée d'examiner la mise en œuvre de la Convention arabe contre la corruption, Le Caire, le 18-19/9/2022.                                                                                                                                              |
| 56 | La participation de l'Autorité de Contrôle Administratif en sa qualité de responsable de la Fédération des Autorités Africaines de Lutte contre la Corruption à la réunion de l'Union avec la Banque Africaine de Développement et la signature d'un protocole de coopération entre les deux parties, le 17-18/9/2022. |

## Annexe :15 Activités pour former les capacités de la société civile et du secteur privé dans la prévention et la lutte contre la corruption.

|    | Activité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Le 26/2/2019, la troisième conférence sur le thème " Appliquer le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre la corruption " s'est tenue à l'hôtel Triumph, à Héliopolis.                                                                                                                                                                    |
| 2  | Le 12 mars 2019, la conférence sur la lutte contre la corruption et la stratégie 2019/2022 s'est tenue dans le gouvernorat de Suez.                                                                                                                                                                                                                           |
| 3  | Le 16 mars 2019, une conférence sur le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre la corruption et la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2019/2022 s'est tenue dans le Gouvernorat d'Alexandrie.                                                                                                                              |
| 4  | Le 18 mars 2019, une conférence sur la lutte contre la corruption a été organisée au siège du centre de jeunesse de Kafr Al-Zayat, dans le gouvernorat de Gharbia.                                                                                                                                                                                            |
| 5  | Au cours de la période du 17-18/7/2019, un " atelier sur le rôle des organisations de l'action civile dans la lutte contre le phénomène de la corruption " a été organisé.                                                                                                                                                                                    |
| 6  | Au cours de la période du 7-9/9/2019, un atelier a été organisé dans le gouvernorat d'Alexandrie pour présenter les orientations stratégiques du Comité suprême de lutte contre la corruption.                                                                                                                                                                |
| 7  | Le 10/8/2019, une conférence a été organisée sous le titre " Lancement de l'initiative de la société exempte de corruption " dans la salle de conférence du siège de l'Institut supérieur des études coopératives et administratives – Rue Kasr Al-Ainy - Le Caire.                                                                                           |
| 8  | Le 22/10/2019, une conférence a été organisée sous le titre " Le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre le phénomène de la corruption " dans la salle de conférence de l'Université de Menoufia - Shebin El-Koum - Gouvernorat de Menoufia.                                                                                              |
| 9  | Le 23/10/2019, une conférence a été organisée sous le titre " Le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre le phénomène de la corruption " au siège de la bibliothèque publique de Misr à Zagazig, gouvernorat de Sharkia.                                                                                                                  |
| 10 | Le 28/10/2019, une conférence s'est tenue sous le titre " Le rôle des organisations d'action civile dans la confrontation du phénomène de la corruption ", dans la salle de conférence de l'hôtel Bride of the Nile, gouvernorat d'Assouan...                                                                                                                 |
| 11 | Le 17/11/2019, une conférence s'est tenue sous le titre " Le rôle des organisations d'action civile dans la confrontation au phénomène de la corruption " dans la salle de conférence du bureau général du gouvernorat de la Nouvelle Vallée.                                                                                                                 |
| 12 | Le 20/11/2019, une conférence s'est tenue sous le titre " Le rôle des organisations d'action civile dans la confrontation avec le phénomène de la corruption " dans la salle de conférence du bureau général du gouvernorat de Gharbia.                                                                                                                       |
| 13 | Le 10/12/2019, la conférence de la Fédération générale des ONG et des ONG a été organisée en coopération avec la Fédération régionale des ONG et des ONG de Qalyubia, en coopération avec la Direction de la solidarité sociale, sous le thème du rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption, à l'Association des jeunes musulmans à Benha. |
| 14 | Le 24/12/2019, une conférence a été organisée par la Fédération générale des ONG et des ONG, en coopération avec l'Association égyptienne pour le planning familial. Le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption au sein du syndicat des enseignants                                                                                      |

|    | Activité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 | Le 13 janvier 2020, une conférence de la société civile contre la corruption s'est tenue dans le gouvernorat de Buhaira, avec 546 participants.                                                                                                                                                                                                                             |
| 16 | Le 28/1/2020, une conférence de la société civile s'est tenue au club Al-Saada à Talkha, gouvernorat de Dakahlia, en présence de M. / Gouverneur de Dakahlia et de 250 participants.                                                                                                                                                                                        |
| 17 | Le 5/8/2020, un symposium a été organisé sur "Le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre le phénomène de la corruption" pour les gouvernorats de Beheira et d'Alexandrie.                                                                                                                                                                               |
| 18 | Le 8/8/2020, une conférence a eu lieu sur "Le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre la corruption" dans le gouvernorat de Gharbia, au centre de jeunesse de Kafr Al-Zayat.                                                                                                                                                                            |
| 19 | Le 20/10/2020, un "Symposium sur la lutte contre la corruption" a été organisé à Gharbia, au siège de la Fédération générale des associations et des ONG du gouvernorat                                                                                                                                                                                                     |
| 20 | Le 16/12/2020, la conférence "Le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre la corruption dans le gouvernorat de Gharbia" a été organisée sous les auspices de M. /Gouverneur de Gharbia dans la grande salle de conférence de l'hôtel Arafa.                                                                                                              |
| 21 | Durant la période du 11-12/2/2021, un atelier de lutte contre la corruption a été tenu au siège de l'Institut de formation et de recherche sur la santé reproductive à Alexandrie du 11/2/2021 au 12/2/2021.                                                                                                                                                                |
| 22 | Le 17/8/2021, une conférence a été tenue sur le thème "Appliquer le rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption et la question démographique" à Gharbia                                                                                                                                                                                  |
| 23 | Le 26/08/2021, une réunion s'est tenue sur "l'activation du rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption et la question de la population" à Alexandrie.                                                                                                                                                                                   |
| 24 | Le 15/9/2021, une conférence a été tenue sur "l'application du rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption et la question de la population" à Dakahlia.                                                                                                                                                                                  |
| 25 | Le 18-20/9/2021, une réunion a été tenue sur "l'activation du rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption et la question de la population" à Alexandrie                                                                                                                                                                                  |
| 26 | Le 9/11/2021, la conférence sur le rôle des organisations d'action civile dans la lutte contre la corruption et la question de la population a eu lieu dans le grand hall de l'hôtel Semiramis                                                                                                                                                                              |
| 27 | Le 6/12/2021, une conférence a été organisée sur " L'application du rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption " dans le grand hall de l'hôtel Semiramis.                                                                                                                                                                               |
| 28 | Le 14/12/2021, le Dr. Talaat Abdel-Qawi, président du Comité suprême des organisations d'action civile pour la lutte contre la corruption et membre de la Chambre des représentants, a assisté à la présentation de l'expérience égyptienne en matière de lutte contre la corruption lors de la session consacrée à l'Autorité de contrôle administratif à Sharm El-Sheikh. |

|    | Activité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 29 | Au cours du mois de mars 2022 à l'hôtel Sonesta, un atelier a été organisé par l'Autorité de contrôle administratif avec l'Autorité de gouvernance économique pour discuter de la vision de l'achèvement de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030. Au cours de la réunion, les expériences d'un certain nombre de pays qui ont traité la question de la corruption et les stratégies développées par ces pays ont également été présentées, en sus de la présentation de l'expérience égyptienne face à la corruption. |





[www.aca.gov.eg](http://www.aca.gov.eg)